UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Impact socio-politique de la pénétration massive des refugies rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi en RDC (1959-1996)

**Nagaheba Chomachoma, Diallo; Sous la direction de : Pr. Joseph Gahama**

**2024**
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1923

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

:

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**MASTER EN HISTOIRE ET PATRIMOINE**

# IMPACT SOCIO-POLITIQUE DE LA PÉNÉTRATION MASSIVE DES REFUGIES RWANDAIS ET BURUNDAIS DANS LA PLAINE DE LA RUZIZI EN RDC (1959-1996)

Par :

Diallo NAGAHEBA CHOMACHOMA

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme

de Master en Histoire et Patrimoine

**Sous la direction de :**

Pr. Joseph GAHAMA

**Bujumbura, Décembre 2024**

**MEMBRES DU JURY**

Président : Pr. Alexandre HATUNGIMANA

Directeur : Pr. Joseph GAHAMA

Secrétaire : M. Edouard NIMPAYE

**DEDICACE**

A vous mon cher papa, NALUSHAKA CHOMACHOMA Reuben et ma mère TULINABITU ZENA, vous voudriez faire de nous ce que nous sommes devenu, malheureusement la nature vous a arrachés de notre affection.

A vous chers grands frères, NDAKOBAGIRA CHOMACHOMA Ernest et MUKUBITO CHOMACHOMA Victor, la nature vous a emporté avant de devenir ce que nous sommes aujourd'hui.

A vous bien aimée BATACHOKA DIALLO pour votre endurance et pour tous les sacrifices endurés pendant les deux ans de notre formation à l'Université du Burundi.

A nos sœurs, TULIZO CHOMACHOMA et SIRI CHOMACHOMA

A nos frères NDAMBARA CHOMACHOMA et NALUSHAKA CHOMACHOMA

A nos enfants FAZILI Amitié, ELIMU Reuben, FURAHA Jolie, AMINI Justin, BWEMERE Emile, BAHATI Joséphine, BUGASHANE Moise, MULEMERA Samuel, BUHIRWA Joseph pour votre endurance face aux privations vous imposées par nos études.

A tous les membres de la famille MULEMERA, particulièrement feu Monseigneur KUYE NDONDO wa MULEMERA, MUKUBITO MUHANGO, KISHOKOMA MUKUBITO, feu papa SHINDANO MUKUBITO, BAHIMANA KISHOKOMA,

Nous dédions ce travail.

## REMERCIEMENT

Je tiens à affirmer toute ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont permis de mener à bout cette formation de Master. Il s'agit en l'occurrence du Professeur Joseph GAHAMA , en dépit de ses multiples occupations, a accepté de diriger ce travail. Ses conseils , ses orientations et son suivi régulier , nous ont été d'une grande importance. Nos remerciements s'adressent au professeur TOYI Oscar, responsable du Master en Histoire et Patrimoine pour ses encouragements. Nous remercions grandement tous les enseignants du département d'Histoire et Patrimoine de l'Université du Burundi ainsi que nos collègues étudiants qui ont partagé avec nous , les moments d'épreuves, de stress et de détente. Que tous mes amis et les membres de ma famille trouvent à travers ces lignes , l'expression de ma profonde gratitude.

Notre gratitude s'adresse aussi à la Sœur Celestine Katama, à nos belles soeurs Séraphine Makesha, Zawadi Divine, Sikitu Katama Espérence, Malisawa Katama Félicité, à nos baeaux-frères Mushambalo Katama Pascal, Mushambalo Kwangaba Claude et à toute la famille Katama.

Notre grattitude s'adresse aussi à la grande famille de l'Institut Huruma et en particulier au Proviseur Mukubito Muhango, au Directeur de Discipline, Kijemba Mukubito, Byamungu Kapala, Baraka Katanga et à tout le staff de la direction.

Que le brévérend Pasteur Mbozi Assumani et tous les Pasteurs du District ecclésiastique de Lemera, les Pasteurs de l'Aumonerie protestante de l'ISP-BUKAVU, Mambo Kigiriti Emmanuel et le professeur Jumapili Ruhekenya Samson, trouvent notre sentiment de grattitude.

Il nous serait ingrat de ne pas remercier les amis intimes Kalonji Mukinay Clément, Kazera Kijamba, Amani Maisha Sultani, Penedimandja Pancrace, Bwemere Kamina avec lesquels, nous avons partagé la joie et la douleur à l'Université du Burundi.

Nous remercions grandement la famille de l'ISP-UVIRA, en particulier, Messieurs Kijindire Tundwa, Katembera Bugoye Darius, Matabaro Ruhekenya Daniel, David Rutebeza, membres du Comité de gestion de cette institution.

Nous remercions sincèrement la famille Chomachoma, notammant, le Révérend Pasteur Ndambara Chomachoma, Sylvain Chomachoma, Géorges Chomachoma, Mutula Chomachoma , Abraham Chomachoma, et les membres de la grande famille Mulemera, Bahimana Kishokoma, Nogoli Mulemera, Kasaya Mabone, Ndondo Busafa, Gadi Mutagata, Kajange Seth.

Notre gratitude s'adresse aussi à nos beaux fils BUSHAMBALE BONCK, Daniel KARUBANDIKA et à MULONGECHA LUSEMA

Que le coordinateur Sobanuka Makungisa Alfred et le Sous-coordinateur, Galala Mirindi, trouvent ici notre profonde grattitude.

Nous remercions notre Dieu, maitre des temps et des circonstances, qui a permis d'etre ce que nous sommes aujourd'hui.

**RESUME**

Les populations du Rwanda et du Burundi ont, depuis plusieurs années, effectué des déplacements de leurs pays vers les pays limitrophes, en l'occurrence, dans la plaine de la Ruzizi en RDC. Certaines d'entre elles se sont déplacées volontairement, d'autres ont effectué des déplacements forcés. Ceux qui se sont déplacés volontairement avant et pendant la colonisation sont considérés comme des congolais d'origine. Ceux qui ont été forcé de quitter le pays à partir de 1959 sont des réfugiés. Les troubles à caractère ethnique dans ces deux pays, ont conduit à des massacres de la population. Le conflit à caractère ethnique a atteint son paroxysme en 1994 avec le génocide au Rwanda et à l'assassinat du président Mélchior Ndadaye au Burundi.

Plus de deux millions des Rwandais et des milliers des Burundais se sont réfugiés en RDC. La destruction de l'environnement, la cohabitation pacifique difficile, l'insécurité généralisée dans la région des Grands Lacs et la création des groupes armés ethniques sont les conséquences de la présence massive des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi.

***Mots clés :*** Impact, pénétration, réfugiés, plaine de la Ruzizi.

**ABSTRACT**

From many years, populations from Rwanda and Burundi have been migrating from their home countries to the neighboring area of Ruzizi plain in the DRC. While some of those populations emigrated voluntarily some others were compelled to settle in this part of the territory of Uvira.

Those who migrated on purpose before and during of the colonization period are considered as Congolise citizens, just like **any other** Congolese. It has been noticed that the social revolution that accurred in 1959 was on the basis of troubles in Rwanda. That situation compelled thousands of Rwandan citizens to flee their country and seek for refuge else where.Ethnic group conflicts emerged in the country since then until the tutsi genocide in1994. Fearing retaliation, more than two million Rwandan subjects exiled in the DRC.

As for Burundi, the ethinic group conflicts spread across the country from the year 1965. The development of the crisis led to the massacre of 1972 and the assassination of president Melchior Ndadaye. As a result, thousands of Burundian citizens exiled to Congo and found refuge in the Ruzizia area.

Environment destruction, the proliferation of armed groups as well as difficulty to cohabit for the populations and th generalized situation of insecurity in the Great Lakes region are the consequences of the massive presence of refugees in the Ruzizi plane.

***Key words:*** Impact, penetration, refugees, Ruzizi plane

**TABLE DES MATIERES**

**MEMBRES DU JURY** ..... **i**
**DEDICACE** ..... **ii**
**REMERCIEMENT** ..... **iii**
**RESUME** ..... **iv**
**ABSTRACT** ..... **v**
**TABLE DES MATIERES** ..... **vi**
**LISTE DES FIGURES** ..... **ix**
**LISTE DES TABLEAUX** ..... **x**
**SIGLES ET ABREVIATIONS** ..... **xi**
**AVANT-PROPOS** ..... **xiii**
**INTRODUCTION GENERALE** ..... **1**
1. Choix et intérêt du sujet ..... 1
2. Etat de la question ..... 1
3. Problématique et hypothèse ..... 5
4. Délimitation du sujet ..... 5
5. Méthodologie du travail ..... 6
6. Difficultés rencontrées ..... 7
7. Subdivision du travail ..... 8
**CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA PLAINE DE LA RUZIZI** ..... **9**
I.1. Cadre géographique ..... 9
I.1.1. Relief et cadre administratif ..... 9
I.1.1.1. Le relief de la plaine de la Ruzizi. ..... 9
I.1.2. Le climat ..... 11
I.1.3. Hydrographie ..... 13
I.1.4. La végétation de la plaine de la Ruzizi ..... 14
I.2. Cadre humain ..... 16
I.2.1. La migration des Bafuliru ..... 17
I.2.2. L'immigration des Barundi dans la plaine de la Ruzizi ..... 19
I.2.3. L'arrivée des Banyarwanda dans la plaine de la Ruzizi sous la période coloniale . 23
I.3. Définition des concepts clés ..... 25
I.3.1. Le concept de réfugié ..... 25

I.3.2. Le concept de l'immigration ..... 28
I.3.3. Le concept d'asile ..... 29
I.3.4. Le concept de déplacé ..... 29
I.3.5. Le concept de rapatrié ..... 30
I.3.6. Le concept de rescapé ..... 30
Conclusion partielle ..... 31
**CHAPITRE II : LES CRISES SOCIO-POLITIQUES AU RWANDA ET AU BURUNDI ET L'EXODE DE LA POPULATION VERS LES PAYS ETRANGERS ..... 32**
Introduction ..... 32
II.1. La genèse des conflits au Rwanda et au Burundi ..... 33
II.2. Les précurseurs de la violence organisée ..... 35
II.2.1. Le blocage de l'opposition Rwandaise ..... 36
II.2.2. La déstabilisation des milieux Tutsi ..... 37
II.2.3. Le rôle de la presse locale ..... 38
II.3. Les crises proprement dites au Rwanda et au Burundi ..... 38
II.3.1. Les violences ethniques au Rwanda ..... 38
II.3.1.1. La crise de 1959 : la révolution sociale ..... 38
II.3.1.2. La guerre civile du Rwanda en 1990 ..... 45
II.3.2. Les conflits ethniques au Burundi ..... 51
II.3.2.1. Les étapes de la crise ethnique burundaise et exode de la population à l'étranger ..... 52
II.4. Implantation des camps de refugies dans la plaine de la Ruzizi ..... 64
Conclusion partielle ..... 69
**CHAPITRE III : IMPACT SOCIO-POLITIQUE DE LA PÉNÉTRATION MASSIVE DES RÉFUGIÉS DANS LA PLAINE DE LA RUZIZI ..... 70**
Introduction ..... 70
III.1. Les problèmes politiques ..... 75
III.1.1. La cohabitation pacifique des immigrés et réfugiés au Kivu ..... 75
III.1.2. Les conflits ethniques Hutu-Tutsi dans la région du Kivu ..... 78
III.1.3. Les tensions entre autochtones et réfugiés ..... 81
III.2. La dégradation de l'environnement ..... 86

III.2.1. La déforestation de la plaine de la Ruzizi ..... 86
III.2.1.1. Des forêts et des savanes en danger ..... 86
III.2.1.2. Causes de la déforestation ..... 88
III.2.2. Besoin en bois de chauffage : déboisement de la plaine de la Ruzizi ..... 93
III.2.3. Le rôle des briquetiers dans la déforestation ..... 95
III.2.4.Le rôle des réfugiés dans la déforestation ..... 97
III.3. Une grave entorse à la loi sur l'environnement ..... 101
III.4.Tentative de reboisement de quelques sites des réfugiés ..... 103
III.5. Les réfugiés de la région du Kivu : un prétexte sécuritaire du Rwanda et d'agression de la RDC ..... 104
III.5.1. Les réfugiés, une menace sécuritaire pour le Rwanda ..... 104
III.5.2. Les réfugiés : prétext d'agression de la RDC par les puissances étrangères ..... 107
III.5.2.1. La bataille de Kadoke ..... 110
III.5.2.2. La bataille de Bwegera ..... 110
III.5.2.3. L'attaque de Luvungi ..... 110
III.5.2.4. L'attaque de Lubarika ..... 110
III.5.2.5. Attaque de Kiliba ..... 111
III.5.2.6. L'attaque de la cité d'Uvira ..... 111
III.6. La prolifération des groupes armés dans la plaine de la Ruzizi ..... 111
III.6.1. Origine et évolution des groupes armés à l'Est du Congo ..... 111
III.6.1.1. Précurseurs directs des groupes armés actuels ..... 112
III.6.1.2. Les guerres du Congo et la prolifération des groupes armés ..... 113
III.6.2. Les principaux groupes armés ..... 115
III.6.2.1. Les Mai Mai ..... 115
III.6.2.2. Les groupes armés des Banyamulenge ..... 117
III.7. La problématique de la nationalité ..... 118
Conclusion partielle ..... 121
**CONCLUSION GENERALE ..... 122**
**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 126**

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte géographique de la plaine de la Ruzizi ..... 11
Figure 2 : Carte hydrographique de la plaine de la Ruzizi ..... 13
Figure 3: Flore et faune de la plaine de la Ruzizi en 2021 ..... 14
Figure 4: Espèces végétale de la plaine de la Ruzizi ..... 15
Figure 5: Carte des végétations de la plaine de la Ruzizi ..... 16
Figure 6: Carte illustrative d'entrée massive des réfugiés rwandais au Congo en 1959 -1961 ..... 41
Figure 7: Carte d'illustration des restes de victimes du génocide de 1994 au Rwanda ..... 47
Figure 8 : Carte d'illustration d'entrée massive des réfugiés rwandais en RDC en 1994 ..... 48
Figure 9: Carte de la guerre civile et génocide au Rwanda en 1994 ..... 49
Figure 10 : Photo d'illustration des restes de victimes présumés hutu de la répression de 1972 exhumés d'un charnier ..... 55
Figure 11 : Carte synthétique de génocide du Burundi en 1972 ..... 56
Figure 12: Illustration des destinations des réfugiés burundais ..... 58
Figure 13: Cartes d'illustration des quelques camps de réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi en 1996 ..... 65
Figure 14: Photo d'illustration des quelques camps de réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi en 1996 ..... 66
Figure 15 : Photo illustrative de la déforestation de la plaine de la Ruzizi ..... 99
Figure 16: Carte illustrative des réfugiés Hutu en débandade lors de massacre de 1996 en RDC ..... 109
Figure 17 : Carte illustrative des groupes armés à l'Est de la RDC ..... 118

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: La population immigrée au Congo de 1937 à 1945 ..... 24
Tableau 2: Synthèse Mouvements de réfugiés en Afrique des Grands lacs..... 43
Tableau 3: Les réfugiés burundais dans les pays limitrophes en 1994 ..... 63
Tableau 4: Statistiques des camps des refugiés implantés dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira ainsi que les effectifs des réfugiés par camp..... 66
Tableau 5: Les effectifs des élèves dans les différents camps de la plaine de la Ruzizi de l'année scolaire 1993-1994 à 1995-1996 ..... 68
Tableau 6: Evolution de la population sinistrée du 30 octobre 1993 au 17 février 1994..... 71
Tableau 7: Bénéficiaires de l'aide humanitaire du PAM-Burundi (Situation du 15 juin 1994)..... 72
Tableau 8: Représentation les bénéficiaires de l'aide du PAM au sud-Rwanda..... 73
Tableau 9 : Bénéficiaires de l'aide du PAM au Zaïre (RDC) ..... 73
Tableau 10 : Représentation de la population du Kivu en 1966 ..... 78
Tableau 11: Les déterminants indigènes de la plaine de la Ruzizi..... 92
Tableau 12 : Distribution des semences dans les camps de refugiés ..... 93
Tableau 13 : Les espèces combustibles préférées ..... 94
Tableau 14 : Evolution de production des briques..... 96
Tableau 15 : Quantité des stères de bois consommés ..... 97
Tableau 16 : Répartition et nombre des réfugiés dans les camps..... 98
Tableau 17: Distribution des bois (en m3) dans les camps des réfugiés en 1996..... 98
Tableau 18 : Quantité des sticks d'arbres fournis en 1996 ..... 100
Tableau 19 : Nombre des plants reboisés et les sites concernés en 1996..... 103

## SIGLES ET ABREVIATIONS

**A.D.L** : Association rwandaise de Défense des Droits de la personne

**A.F.D.L** : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du

**A.P.R.** : Armée Patriotique Rwandaise

**A.PRO.SO.MA** : Association pour la Promotion Sociale de la Masse

**C.D.C** : Centre de Développement Communautaire

**C.E.P.A.C** : Communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique Centrale

**C.E.P.Za** : Communauté des Eglises de Pentecôte au Zaïre

**C.I.R.D** : Centre de Recherche et d'Initiative pour le Dialogue

**C.N.D.D** : Conseil National pour la Défense de la Démocratie

**C.N.S** : Conférence Nationale Souveraine

**C.N.S.P** : Conseil National de Salut Public

**CE.D.A.F** : Centre Départemental d'Assistance et de Formation

**CE.R.U.KI** : Centre de Recherche Universitaire du Kivu Congo (Zaire)

**COTON.CO** : Compagnie Cotonnière du Congo.

**D.A.H** : Département des Affaires Humanitaires

**E.I.C** : Etat Indépendant du Congo

**Éd** : Edition

**F.A.R** : Forces Armées Rwandaises

**F.A.R.D.C** : Forces Armées de la République Démocratique du Congo

**F.A.Z** : Forces Armées Zaïroises

**F.D.P.C** : Forces de Défense du Peuple Congolais

**F.P.R** : Front Patriotique Rwandais

**FRO.DE.BU** : Front pour la Démocratie au Burundi

**H.C.R** : Haut-Commissariat pour les réfugiés

**H.C.R.-P.T** : Haut Conseil de la République, Parlement de transition

**Ha** : Hectare

**I.P.A.K** : Industrie des produits agricoles du Kivu

**I.S.P** : Institut Supérieur Pédagogique

**M.AGRI.V** : Mutuelle des Agriculteurs de Virunga

**M.D.R** : Mouvement Démocratique Républicain

**M.I.B** : Mission d'immigration des Banyarwanda

**M.R.N.D** : Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement

**N.C.A.C.C** : Comité National de Contrôle des Armes Conventionnelles

**O.N.G** : Organisation Non Gouvernementale

**O.N.U** : Organisation des Nations Unies

**O.U.A** : Organisation de l'Unité Africaine

**P.D.C** : Parti Démocratique Chrétien

**P.L** : Parti Liberal

**P.S.D** : Parti Social-Démocrate

**PA.LI.PE.HUTU** : Parti de Libération du Peuple Hutu

**PAR.M.E.HUTU** : Parti du Mouvement d'Emancipation hutu

**R.C.D** : Rassemblement Congolais pour la Démocratie

**R.D.C** : République Démocratique du Congo

**RA.DE.R** : Rassemblement Démocratique Rwandais

**R-U** : Rwanda-Urundi

**S.N.I.P** : Service National d'Intelligence et de Protection

**U.N.E.S.C.O** : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

**U.NA.R** : Union Nationale rwandaise

**U.PRO.NA** : Union pour le Progrès National

**U.L.B** : Université Libre de Bruxelles

## AVANT-PROPOS

Le présent travail, intitulé « impact de la pénétration massive des réfugiés Rwandais et Burundais dans la plaine de la Ruzizi (1959-1996), parle de l'afflux des réfugiés en RDC. Il présente l'évolution des conflits à caractère ethnique dans ces deux pays jumeaux.

A travers ce travail, nous avons présenté l'organisation de la société rwandaise précoloniale fondée sur les castes. C'est ce qui a occasionné la révolution sociale des Bahutu au Rwanda et l'exil des milliers des Tutsis en Ouganda et en RDC. La guerre civile de 1990 a abouti au génocide des Tutsi et à l'exil de plus de deux millions des Hutu en RDC.

La contagion des conflits à caractère éthique au Burundi à partir de 1965 et son évolution a débouché aux massacres de 1972 et à l'assassinat du président Mélchior Ndadaye en octobre 1993 et à l'exil des milliers des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi en RDC.

La présence massive de tous ces réfugiés dans cette contrée a eu des effets socio-politiques dans le milieu d'accueil.

# INTRODUCTION GENERALE

## 1. Choix et intérêt du sujet

Notre travail est intitulé « *Impact socio-politique de la pénétration massive des réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi de 1959 à 1996.* ». Il examine d'une manière évolutive, l'arrivée des réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi, tel qu'ils se sont succédés et installés dans cette partie de la province du Sud- Kivu, le motif de leur arrivée et les implications socio-politiques de leur afflux dans cette contrée de la RDC.

Le choix de ce sujet n'a pas été le fait du hasard. Deux raisons ont milité pour son choix. Il s'agit de raison personnelle et scientifique.

Au point de vue personnel, nous habitons dans la plaine de la Ruzizi et connaissons la région qui fait objet de notre étude. Pour cela, c'est une localité que nous connaissons bien. Son étude nous permettrait d'éviter le hasard et le tâtonnement et présenter les faits avec beaucoup de véracité et de précision.

Sur le plan scientifique, il s'agit de porter notre pierre à l'édifice de l'élaboration d'une histoire scientifique de cette contrée.

## 2. Etat de la question

Nous ne prétendons pas être le premier à écrire sur les événements qui se sont passés dans la plaine de la Ruzizi. Plusieurs travaux ont été déjà réalisés au sujet de la plaine de la Ruzizi. Nous les avons consultés dans la réalisation du présent mémoire. Il s'agit entre autres des travaux réalisés par les chercheurs ci-après:

- MAMBO K.E*., L'afflux des réfugiés Hutu dans la plaine de la Ruzizi et son impact sur la vie sociale et économique (1972-1996).* Dans ce travail, il parle uniquement de l'afflux des réfugiés hutu burundais dans la plaine de la Ruzizi en 1972. Notre travail diffère de celui-ci par le fait que nous avons fixé notre attention à la fois sur les Tutsi que sur les hutu car, tous sont partis en exil mais à des moments différents.

- NAGAHEBA C*., Histoire de l'Administration coutumière dans la collectivité-chefferie des Bafuliru : 1935-2001*. A travers ce travail, il a seulement parlé de l'organisation politique coutumière dans la collectivité-chefferie des Bafuliru, mais n'a pas fait allusion à la porosité des frontières congolaises, un élément qui a rendu facile la pénétration des Rwandais et des Burundais dans cette contrée de la RDC.

- KATEMBERA B., *Analyse des retards de scolarité à travers les ages des élèves de quelques écoles de moyen et haut-plateaux du territoire d'Uvira,* analyse les retards de scolarité à travers les âges des élèves de quelques écoles de moyen et hauts plateaux du territoire d'Uvira entre 1996 et 2007. Nulle part, il n'a fait allusion à la pénétration des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi.

- NIBIZI, E., *Mutations socio-politiques au Rwanda à la veuille de l'indépendance (1959-1961),* a orienté ses recherches sur les mutations survenues au Rwanda à la veuille de l'indépendance. Mais, il n'a pas montré que c'est à cause de ces mutations que des milliers des Rwandais ont été obligés de quitter leur pays pour se réfugier dans les pays de la Région des Grands lacs africains.

- RUKENGEZA, B. ,Essai d'étude sur la mort dans la société traditionnelle Fuliru (XVIIe Siècle-1987 ) , a focalisé son travail sur l'étude de la mort dans la société Fuliiru traditionnelle d'une manière générale .Il n'a pas tenu compte de la présence dans cette même contrée , des Rwandais et des Burundais qui, à partir de leurs actions sur l'écosystème, provoquent des perturbations climatiques

- BUTUKU , B. , Coton : instrument d'exploitation coloniale dans la plaine de la Ruzizi (1920- 19960 ) . Dans ses recherches, il a étudié le coton comme instrument d'exploitation coloniale, mais il n'a pas montré que c'est grâce à cette culture que les populations d'origine burundaise ont pu s'installer durablement au Congo . Ces derniers continuent à recevoir d'autres ressortissants burundais qui restent fondus dans la population.

- MUTAMBO, M., Problèmes socio-économiques des immigrés dans la zone d'uvira . Dans ce travail, portant sur les problèmes socio-économiques des immigrés dans la zone d'Uvira, a montré les différentes étapes de l'arrivée des immigrés au Congo depuis 1885 jusqu'en 1972. Cependant, il n'a pas parlé de l'insécurité, de conflits ethniques et de la destruction de l'environnement qui ont été faits par les ressortissants du Rwanda et du Burundi sur le sol congolais.

- KINGWENGWE M . , Immigration et intégration des Barundi et de Banyarwanda dans les collectivités des Bafuliru et des Bavira (1850- 1980 ) . Dans ses recherches axées sur l'immigration et l'intégration des Barundi et des Banyarwanda dans les collectivités des Bafuliru et des Bavira, a seulement présenté les différentes vagues de la pénétration de ces

derniers dans lesdites collectivités. Mais, il n'a pas montré que les problèmes socio-politiques que traverse la plaine de la Ruzizi ont été attisés par les réfugiés.

- BITEZA, B., La rébellion Simba et son impact sur la vie sociale et économique en zone d'Uvira (1963 – 1980 ). A travers ce travail, il a concentré l'essentiel de ses recherches sur l'évolution de la rébellion Simba et son impact sur la vie socio-économique dans la zone d'Uvira, mais n'a pas fait allusion à la question des réfugiés et à leur présence dans le territoire d'Uvira

- IRAKIZA, R., Les rapports entre les Banyamulenge et leurs voisins ( 1850 – 1988 ) , a analysé les rapports entre les Banyamulenge et leurs voisins. Dans ce travail, il montre qu'à leur arrivée, Mulenge était un milieu inoccupé. Cependant, il ne mentionne pas que certains réfugiés , fondus dans la population , se font passer pour Banyamulenge compliquant ainsi la donne de la nationalité aux populations congolaises d'origine rwandaise et burundaise à telle enseigne qu'il est difficile aujourd'hui de distinguer parmi eux, qui est congolais et qui ne l'est pas.

- MUNDERE, L., Le territoire d'Uvira, foyer des tensions : Essai d'explications des faits ( 1959 – 1998 ) , s'est intéressé au territoire d'Uvira qu'il qualifie de foyer des conflits dans le but de montrer que Uvira reste le point de départ des conflits qui perturbent l'ordre public en RDC. Cependant, il n'a pas montré que les réfugiés rwandais et burundais installés dans le territoire d'Uvira, sont, dans la plupart des cas, à l'origine de quelques-uns de ces conflits dont ils sont même des acteurs principaux.

- DOMBI, E. La basse vallée de la Ruzizi : Essai d'études physique et économique,. Dans ses recherches,il a étudié la basse vallée de la Ruzizi en présentant ses aspects physiques et économiques, mais il n'a pas montré que les réfugiés installés dans cette vallée de la Ruzizi constituent un élément de la destruction de l'environnement

- MAMWENE, K., Histoire des missionnaires Xavériens dans la Paroisse Sainte Famille de Luvungi ( 1902 – 1978 ) , a focalisé sa recherche sur l'histoire des missionnaires Xavériens dans la paroisse Sainte Famille de Luvungi. Elle n'a pas cependant épinglé la collaboration de l'Eglise catholique avec les agresseurs de la RDC qui se faisaient passer pour des Banyamulenge alors qu'ils ne l'étaient pas en réalité.

- KASHAGA, B., Barundi et Bafuliru dans le groupement de Kabunambo : processus de peuplement et d'organisation du pouvoir (1928 –1988 ) , a parlé du processus de peuplement et d'organisation du pouvoir des Barundi et de Bafuliru dans le groupement de Kabunambo. Il a analysé les différentes vagues d'immigration des Barundi et leur installation dans la plaine de la Ruzizi. Il n'a cependant pas montré que les relations entre les Barundi immigrés et les autochtones Fuliru se détérioraient du jour au jour à cause de mouvements incontrôlés de va et vient des Barundi qui traversaient la rivière Ruzizi et venir se fondre dans la population locale. A cela s'ajoute le conflit lié au pouvoir coutumier détenu par les Barundi au détriment des Bafuliru qui sont majoritaires dans cette partie du territoire d'Uvira.

- NGOY, M ., Histoire politique de Luvungi, a axé son attention sur l'histoire politique de Luvungi. Dans son travail, il évoque la présence des Barundi dans le groupement d'Itara-Luvungi. Il a parlé du processus d'occupation de Luvungi dans la plaine de la Ruzizi par les Barundi depuis Kinyoni en 1850 jusqu'aux réfugiés de 1972. Cependant, il a oublié de mentionner les réfugiés rwandais de 1959 et leur impact socio-politique.

- MATHIEU,P., ET WILLAME, J.C., ont analysé les conflits au Kivu et dans la région des Grands Lacs. Les auteurs parlent des réfugiés à l'Est du Congo de 1993-1994. Ces derniers sont présentés comme la cause principale de la guerre de 1996 en RDC. Disons aussi que dans ce travail, si l'aspect sécuritaire de la RDC après la pénétration des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi est bien étudié, rien n'est examiné sur d'autres aspects tels que l'environnement, la santé et l'utilisation de la terre par les réfugiés.

Signalons ici que la liste n'est pas exhaustive. Plusieurs écrits existent sur la plaine de la Ruzizi, mais nous ne pouvons pas les reprendre tous dans ce travail. Nous n'avons pris que l'échantillon pour éclairer notre recherche.

## 3. Problématique et hypothèse

Depuis la nuit des temps, les gens se sont toujours déplacés d'un endroit à un autre. C'est dans ce cadre que nous pouvons parler de migration humaine qui est un déplacement du lieu de vie d'individus. Les statistiques officielles évaluent entre 185 et 192 millions, le nombre de migrants internationaux pour les années 2000, pour les personnes ayant quitté leurs pays pour vivre et se fixer dans un autre pays pour au moins un an. Ce nombre augmente de 2°/° par an et comprend la migration volontaire et la migration forcée. (Source: http//www.iom.int. archive.org.wikiwix-archive is google)

La plaine de la Ruzizi a été plusieurs fois un milieu qui recevait des immigrés et des réfugis és rwandais et burundais. Certains d'entre eux fuyaient les guerres et massacres qui se passaient dans leurs pays.

A travers ce travail, nous nous sommes posé la question de savoir la raison d'être de ces guerres et massacres qui font que des milliers de personnes quittent leur pays pour se réfugier ailleurs, en l'occurrence dans la plaine de la Ruzizi et les conséquences sociopolitiques que ces derniers ont posé dans le milieu d'accueil.

Face à cette question de départ, notre hypothèse est que le développement de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi est à la base de multiples guerres et massacres qui ont poussé la population à fuir leur pays et se réfugier dans les pays limitrophes. Des milliers des réfugiés ont afflué dans la plaine de la Ruzizi. La destruction de l'environnement, l'insécurité générale et la création des groupes armés ethniques sont les conséquences de la présence massive des réfugiés dans cette partie de la province du Sud-Kivu.

## 4. Délimitation du sujet

Pour bien étudier un fait historique, nous devons le situer dans l'espace et dans le temps. Le présent travail ne peut s'écarter de cette règle.

Du point de vue spatial, le milieu cible de notre travail est la plaine de la Ruzizi. En effet, cette contrée se trouve en RDC, province du Sud-Kivu en territoire d'Uvira. Elle est limitée au Nord par les gorges de Kamanyola, au Sud par le lac Tanganyika, à l'Est, elle est séparée de la République du Burundi et celle du Rwanda par la rivière Ruzizi et à l'Ouest par les rebords des hauts plateaux de la chaine de Mitumba.

Du point de vue chronologique, notre travail couvre la période allant de 1959 à 1996. L'année 1959 a été choisie comme *terminus a quo* parce qu'elle coïncide avec le début de la « Révolution sociale » au Rwanda qui a déversé en RDC, des milliers des réfugiés rwandais. Cette date correspond aussi, à l'éveil du nationalisme au Rwanda et au Burundi.

L'année 1996 a été choisie comme *terminus ad quem* parce qu'elle correspond avec le début de l'agression de l'Est de la RDC par une coalition des puissances étrangères à travers la guerre de l'AFDL qui a abouti à la destruction de tous les camps des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi, à l'insécurité généralisée dans la région des Grands Lacs et au début de la création des groupes armés à caractère ethnique.

**5. Méthodologie du travail**

Pour élaborer ce travail, nous avons utilisé la méthode historique à travers ses approches diachroniques et génétiques.

La méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles suivies par une discipline pour atteindre la vérité qu'elle poursuit. Elle est une procédure inhérente à toute démarche scientifique.[1]

L'approche diachronique nous a servi à présenter l'évolution des guerres ethniques au Rwanda et au Burundi telles qu'elles se sont déroulées et l'arrivée progressive des réfugiés dans la province du Sud-Kivu et particulièrement dans la plaine de la Ruzizi avec ce que cela a produit comme conséquences dans le domaine socio-environnemental.

Quant à l'approche génétique, elle nous a servi à remonter aux origines des faits et savoir pourquoi la plaine de la Ruzizi est un milieu favorable à l'accueil et implantation des réfugiés.

Pour accéder aux données dont on a besoin, nous avons fait recours à certaines techniques. Ainsi, pour la réalisation de ce travail, nous avons utilisé les techniques documentaires et les techniques vivantes.

Les techniques documentaires nous ont permis de consulter les documents écrits tels que les livres, les mémoires, les articles, les rapports qui sont en rapport avec notre sujet de recherche. La Bibliothèque centrale de l'Université du Burundi nous a permi de consulter beaucoup de livres qui nous ont permis la rédaction du présent travail.

[1] *Pinton, R. , et Grawitz, M., Méthode des sciences sociales, Paris , Dalloz,1971, P.285*

Les techniques vivantes nous ont permis d'interviewer quelques personnes capables de nous fournir des informations fiables. La critique historique nous a aidés à analyser les informations reçues et à les confronter avant de les considérer.

**6. Difficultés rencontrées**

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes heurtés à beaucoup de difficultés. En voici quelques-unes:

- L'inaccessibilité des documents recherchés: plusieurs d'entre eux traitant de la plaine de la Ruzizi et de réfugiés ont été incendiés pendant les multiples guerres qu'a connues la RDC. Le bureau du HCR où étaient concervés tous les documents et toutes les archives en rapport avec les réfugiés à Uvira a été purement et simplement saccagés, incendié ou pillé pendant la guerre de 1996. Les quelques documents que nous avons trouvés ont été gardés par des particuliers.
- L'insécurité généralisée dans certains milieux de la plaine de la Ruzizi ne nous a pas permis d'arriver à certains endroits. Certaines personnes, par crainte, ont refusé de nous livrer certaines informations se rapportant aux réfugiés
- Le manque de moyens financiers nous a obligés de parcourir de longues distances à pied afin de récolter les données nécessaires et utiles pour notre travail.
- Il y a lieu de signaler aussi le manque de temps suffisant nous permettant de faire la recherche approfondie et de suivre les cours à l'Université.

Pour pallier à ces difficultés, nous avons interrogé certaines personnes qui avaient des responsabilités au niveau du HCR Uvira à cette époque-là, les responsables des ONG locales qui collaboraient avec le HCR dans la gestion des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi et quelques habitants de la plaine et ses environs qui étaient en contact avec les réfugiés d'une manière ou d'une autre. D'autre part, nous avons contacté l'administrateur du territoire d'Uvira qui nous a facilité l'accès à certaines archives conservées dans son bureau. Grace à son intervention, nous nous sommes entretenus avec le point focal du bureau du HCR Uvira se trouvant déjà à Baraka.

**7. Subdivision du travail**

Notre travail est subdivisé en trois chapitres.

Le premier chapitre présente notre milieu d'étude sur le plan géographique en analysant les différents aspects du relief, de l'hydrographie, de la faune et de la flore de la plaine de la Ruzizi et en dégageant l'importance de chacun de ces éléments sur le développement de socio-économique du milieu et sur l'accueil et l'implantation des réfugiés dans cette contrée et l'intérêt qu'a la communauté internationale envers la plaine. Nous dégageons aussi les concepts clés qui constituent l'essentiel de notre sujet de travail.

Le deuxième chapitre focalise notre attention sur la montée de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi qui a eu pour conséquence les guerres et massacres de la population et le départ de cette dernière en exil.

Le troisième chapitre présente les conséquences socio-politiques de l'arrivée massive des réfugiés dans cette entité. Nous allons montrer que la présence massive des réfugiés dans la plaine a eu des effets négatifs sur l'environnement, sur l'économie, sur la cohabitation sociale entre les différentes ethnies du territoire d'Uvira en particulier et de la province du Sud-Kivu en général.

# CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA PLAINE DE LA RUZIZI

A travers ce chapitre, nous essayerons de présenter géographiquement la plaine de la Ruzizi. Nous retracerons aussi le processus migratoire de grands groupes qui occupent cette contrée. Nous définirons enfin les concepts clés qui composent notre sujet de recherche.

## I.1. Cadre géographique

Nous voulons à travers cette section, analyser différents éléments de la plaine de la Ruzizi notamment le relief, le climat, la végétation et le rôle joué par chacun d'eux dans le rapport entre les habitants de la plaine de la Ruzizi.

La plaine de la Ruzizi se trouve dans la province du Sud-Kivu. Située entre le lac Kivu et le lac Tanganyika, elle s'étend de 2°42' à 3°42' de latitude Sud et de 29°22' à 29°22' de longitude Est. La superficie totale est de 3.031 km2 dont 800 km2 en RDC, le reste se répartissant entre les Républiques du Burundi et du Rwanda[2]. Elle est limitée au Nord par les gorges de Kamanyola, à l'Est par la rivière Ruzizi et le lac Tanganyika, à l'Ouest par les rebords des hauts-plateaux qui culminent à plus de 2000 m et au Sud par le lac Tanganyika.

### I.1.1. Relief et cadre administratif

Le relief est la forte variation verticale d'une surface solide, soit positivement, en saillie, soit négativement, en creux. Ce mot est souvent employé pour caractériser la forme de la lithosphère terrestre. A travers ce sous-point, nous voulons analyser les différents aspects du relief et de l'administration dans cette contrée.

#### I.1.1.1. Le relief de la plaine de la Ruzizi.

La plaine de la Ruzizi varie entre 775 (niveau du lac Tanganyika) et 1.000 m. Elle est parsemée des massifs isolés et des collines atteignant des altitudes voisines de 1100m.

A l'Ouest de cet ensemble se localisent les versants Est de la chaine de Mitumba, les pentes y sont raides variant entre 40 et 70° et les vallées sont encaissées[3].

---

[2] Katembera, B, *Analyse des retards de scolarité à travers les âges des élèves de quelques écoles de moyen et haut-plateaux du territoire d'Uvira*., Mémoire, Département de Géographie, ISP/BUKAVU 2010,p. 4.

[3] Male, N., *Cartographie et sédimentologie d'un secteur aval de la Luvubu (plaine de la Ruzizi*, Mémoire Département de Géographie, ISP/BUKAVU 1987, p.15

La plaine de la Ruzizi a une altitude comprise entre 775m et 1.000 m (altitude du lac Tanganyika). Cependant, on y trouve quelques massifs isolés et certaines portions de piedmont s'y attachent et dépassent l'attitude de 1000m (à Sange, le mont Kyamate à 1263 m).

La plaine de la Ruzizi est un secteur du Grand Rift occidental occupant une superficie de 175.000 hectares répartis entre le Burundi, le Rwanda et la RDC. La partie congolaise couvre 46% de cet ensemble morphologique, soit 80.000 hectares[4].

Au Sud-Kivu, la plaine de la Ruzizi couvre la partie orientale du territoire d'Uvira, aux confins du Rwanda et du Burundi. Ce territoire frontalier d'Uvira a une superficie de 3013 km² et compte trois collectivités rurales dont celle des Bafuliru avec 1388 km², la chefferie plaine de la Ruzizi avec 651 km², celle des Bavira avec 976 km². En dehors de cela, la plaine de la Ruzizi possède 2 cités administratives dont celle de Kiliba ayant 7 km² et celle de Sange. La cité d'Uvira ayant 8 km² a été transformée en ville par décret numéro 13/029 du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la province du Sud-Kivu. A son article 1$^{er}$, il stipule ce qui suit : « le statut de ville est conféré aux agglomérations suivantes de la province du Sud-Kivu : Kamituga, Uvira, Baraka ».

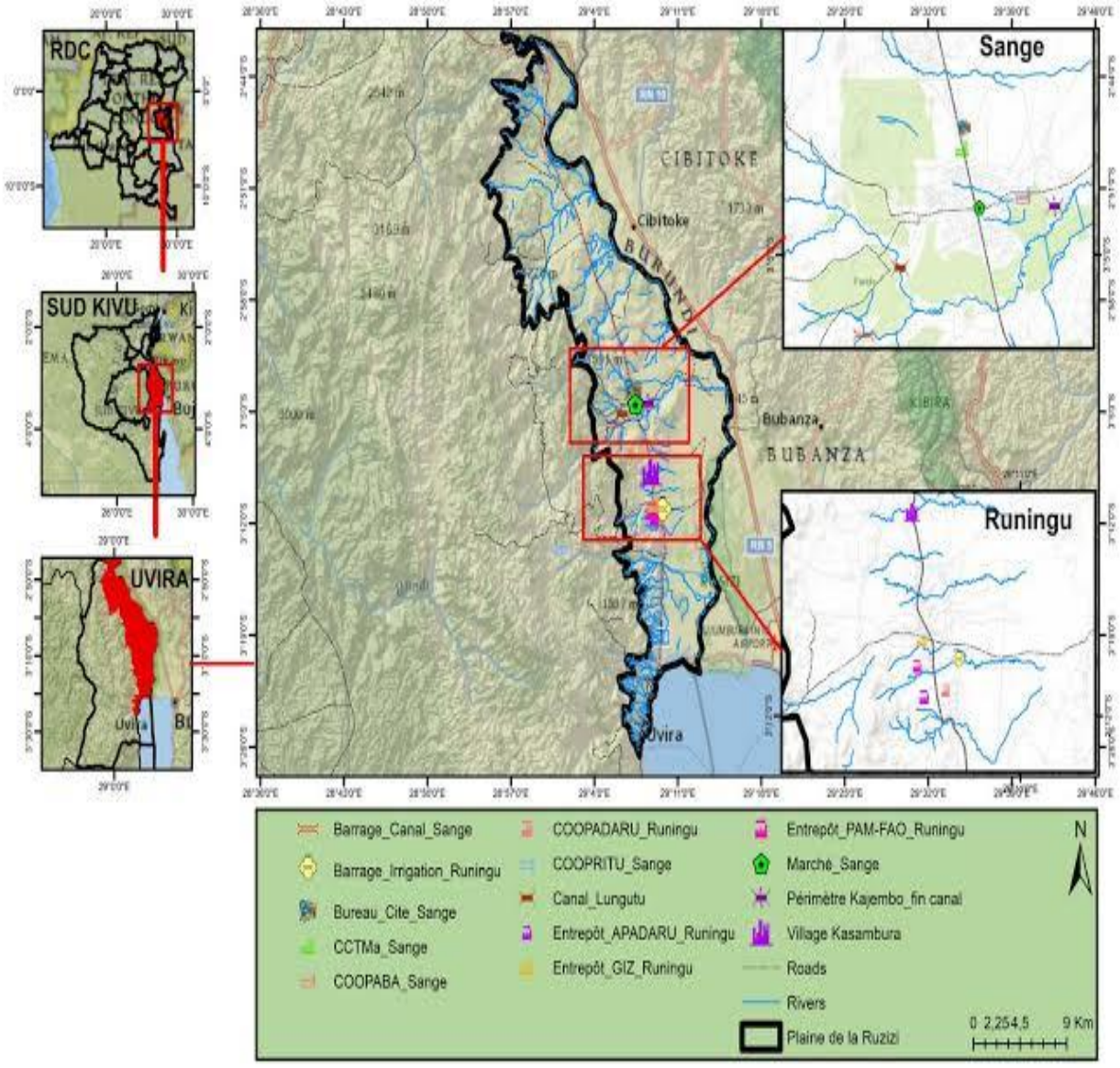
L'article 5 du décret précise que la ville d'Uvira est composée de trois communes qui sont :

1. Commune de Mulongwe
2 Commune de Kalundu
3 Commune de Kavimvira[5].

[4] .Mambo, K. *L'afflux des refugiés Hutu dans la plaine de de la Ruzizi et son impact sur la vie sociale et économique (1972-1996),* mémoire, Département d'Histoire-Sciences sociales, ISP Bukavu, 2003, p.20

[5] L'intégralité de ce décret se retrouve en annexe de la thèse.

**Figure 1 : Carte géographique de la plaine de la Ruzizi**




**Source :** *Fonds social de la RDC, Projet d'appui au développement des chaines de valeurs en soutien au programme de transformation de l'agriculture, mars, 2024, p.1*

### I.1.2. **Le climat**

La plaine de la Ruzizi a un climat tropical humide où la tendance à l'aridité est fortement marquée. La température moyenne est comprise entre 22,5° et 25°c en septembre. Les températures maxima journalières, croissent en fin de la saison sèche : 30,5°à 32,5°en septembre, tandis que les moyennes mensuelles des températures minima journalières sont les plus faibles au milieu de la saison sèche : 14,5°c à 17°c en juillet.

Les précipitations annuelles varient de 800 à 1000 mm selon les endroits, mais présentent toujours des grandes irrégularités. Les zones de piedmont sont plus favorisées puisqu'elles reçoivent 1000 à 1200 mm de pluie par an. La saison sèche dure 5 mois alors que dans la région des hauts plateaux, elle est réduite à 2 mois.

L'Est de la RDC présente, à cause de l'altitude, un climat de montagne. Ce climat est tempéré et la température diminue avec l'altitude soit environ 1°c tous les 180 m. Si l'on considère la température moyenne de la plaine de la Ruzizi (25°) avec son altitude moyenne de 800 m, on constate qu'à une altitude moyenne de 2800m sur les hauts plateaux, la température aura diminuée en moyenne aux environs de 13,9°[6]. Les précipitations annuelles sont de plus de 1200mm / an. L'ensemble des conditions atmosphériques de la région est presque identique dans tous les endroits car celle-ci englobe des régions de haute altitude. Cependant, on remarque une différence nette de la température entre les régions telles que Bijombo (au sud-Ouest) et Rurambo (au Nord-Ouest). On remarque que le froid augmente progressivement de Bijombo à Rurambo.

L'évaporation intense accentue la sécheresse et la violence des précipitations provoquent l'évacuation d'une grande partie des eaux sans que le sol en profite.

Comme on peut le constater partout dans les zones tropicales, les saisons sont bien tranchées : une longue saison sèche de 5 à 6 mois (juin-septembre). La température moyenne annuelle étant de 24°c avec un maximum de 30° (septembre-novembre) et minimum de 18°c(juillet).[7]

La conversion thermique et l'insolation fréquente accentuée par le foehn descendant du Burundi vers le lac, détermine le climat du type tropical sec et fort irrégulier dans la plaine de la Ruzizi. A ces températures élevées, à la pluviosité irrégulière et à l'altitude basse de la plaine de la Ruzizi s'opposent une pluviosité abondante et régulière ; des températures tempérées par l'altitude élevée des plateaux. La température élevée de la plaine diminue progressivement à cause de l'augmentation de la dénivellation qui diminue de 1°c pour les 180 m d'altitude[8].

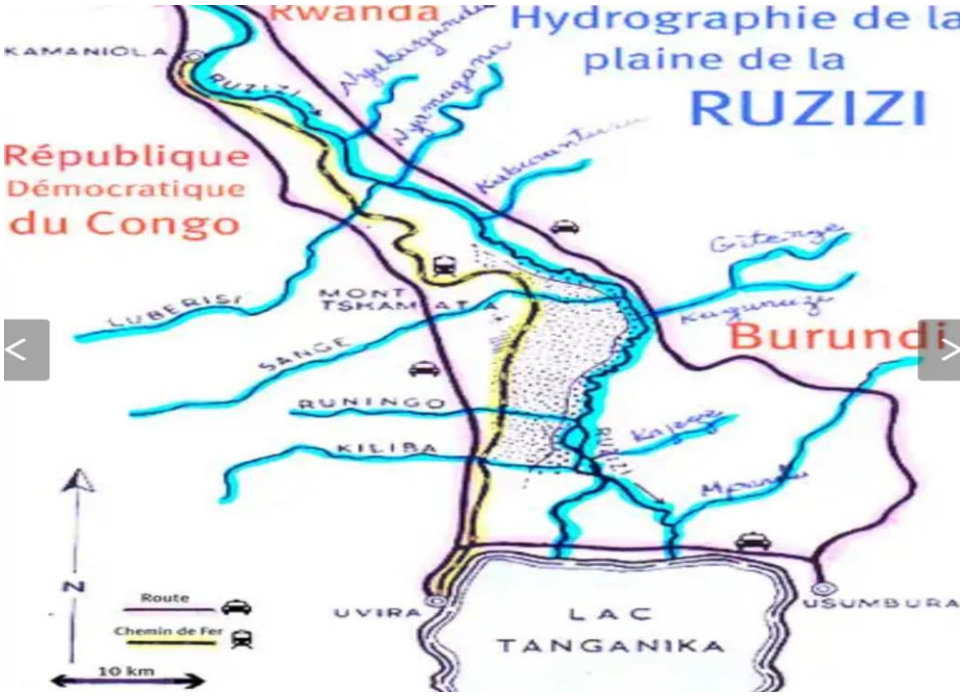
[6] Katembera, B., *op .cit. p.p7-8.*
[7] Male,N. *op .cit. p.8*
[8] *Nagaheba C., Histoire de l'administration coutumière dans la collectivité-chefferie des Bafuliiru* : 1935-2001., mémoire de licence, département d'Hist., ISP, BUKAVU, 2003, P.13.

### I.1.3. Hydrographie

La plaine de la Ruzizi est baignée par plusieurs cours d'eaux. Ceux-ci ont pour source la chaine de Mitumba qui est le château d'eau de la région car c'est delà que partent toutes les rivières qui y coulent, excepté la Ruzizi qui tire sa source dans le lac Kivu et qui a comme affluents les rivières Luvimvi, Luvubu, Luberizi, Sange, Kiliba. Runingu et Kawizi. Dans la ville d'Uvira, nous avons trois cours d'eau qui se jettent directement dans le lac Tanganyika. Il s'agit de Kavimvira, Mulongwe et Kalimabenge.

L'importance de ces rivières est grande pour la population de la plaine de la Ruzizi. En effet, c'est grâce à ces cours d'eaux que la vie socio-économique est rendue possible dans cette région. Au niveau de Luberizi par exemple, la riziculture est facilitée par l'irrigation des plantes par le drainage des eaux de la rivière du même nom. Les plantes maraichères de Luberizi sont irriguées par les eaux de ce cours d'eau. Que ça soit dans la culture de riz, des tomates, des amarantes, les plantes sont arrosées par cette rivière. Au niveau de Sange, la rivière qui porte le même nom permet l'agriculture dans cette contrée grâce à l'irrigation du riz, de la canne à sucre, de l'oranger, de la patate douce, des arachides, du manioc, des amarantes qui sont récoltées à toutes les saisons.

**Figure 2 : Carte hydrographique de la plaine de la Ruzizi**




**Source :** https://www.flickr.com/photos/pgkivu/495164927

### I.1.4. La végétation de la plaine de la Ruzizi

La plaine de la Ruzizi fut une terre de savane boisée. D'ailleurs, l'explorateur anglais H. Morton Stanley l'avait reconnu quand il la traversa en 1875. Il l'avait décrite comme une zone inhospitalière et pleine d'animaux sauvages. Mais, moins d'un siècle après son passage, toute la savane boisée a disparu à cause des facteurs endogènes d'abord et des facteurs exogènes liés à l'implantation des réfugiés dans cette entité.

**Figure 3: Flore et faune de la plaine de la Ruzizi en 2021**



**Source** *: https://congorassure.cd/actualite-securire/2021/07/05/*

La plaine de la Ruzizi est couverte d'un sol sablonneux qui supporte une végétation xérophile constituée essentiellement des savanes arbustives dont la strate herbeuse est formée essentiellement des espèces *imperata cylindrica, hyparrhenia spp, Eragostis sp, Brachiaria ruziziensis et pennisentum clandestinum*. Des bosquets xérophiles des essences arbustives et arborescentes dont les *Acacia hockii, Acacia Sp, Albizzia gunitera, Dichrostachys cinerea, Maythenus senegalensis, Anona senegalensis, Balanites aegyptiaca, Commiphora africana et Rhus natanalensis* offrent des biens économiques pour la population[9].

[9] Nzingi, N. , , *Analyse des déterminants de l'exploitation des essences indigènes ligneuses utilisées comme combustibles dans la plaine de la Ruzizi en Territoire d'Uvira/RDC*, département de géographie, ISP/Bukavu,2006, P..25

Les espèces *Senna Siamea, et Eucalyptus Spp* sont entretenus dans les parcelles individuelles et font partie du patrimoine familia.

Comme on peut le constater, la plaine de de la Ruzizi est un milieu qui abritait beaucoup d'espèces d'arbres. C'était un milieu où il faisait bon de vivre. Il y avait une faune et une flore florissante. On y trouvait les animaux sauvages, des oiseaux et des arbres qui attiraient un bon climat dans cette région. Il y avait un sol fertile favorable à l'agriculture.

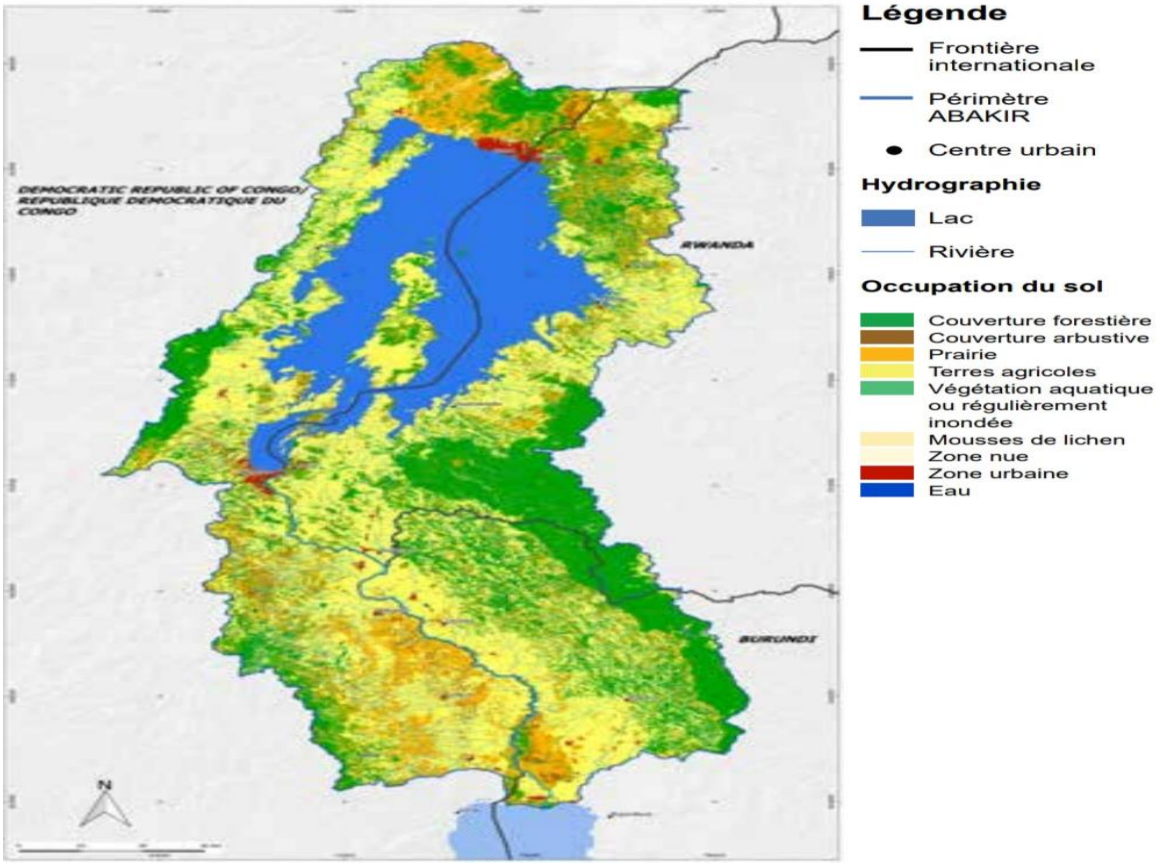
Mais, actuellement, avec le passage des réfugiés Burundais et Rwandais dans cette contrée, la plaine de la Ruzizi est devenue un milieu semi=désertique. Tous les arbres ont été abattus On ne trouve plus aucun animal sauvage aucun oiseau, aucun arbre. La flore a complétement disparue.

**Figure 4: Espèces végétale de la plaine de la Ruzizi**



**Source *:*** Alain Cazenave et ali, Atlas des pays du Nord-Tanganyika, Ed. Institut de recherche pour le développement, Marseille 2015

**Figure 5: Carte des végétations de la plaine de la Ruzizi**




**Source:** GIZ, *Bassin du lac KIVU et de la RUZIZI/RUSIZI*, p. 14, 202

## I.2. Cadre humain

La plaine de la Ruzizi est habitée par une diversité des populations comprenant les Bafuliru, Bavira, Barundi, Banyarwanda, Babembe, Bashi, Balega, Banyitu, Bazimba. De toutes ces tribus, les Bafuliru et les Bavira forment la majorité de la population du territoire d'Uvira en général, et celle de la plaine de la Ruzizi en particulier. En dehors de ces populations ci-haut citées, il y a quelques groupes minoritaires originaires des provinces du Katanga, des Kasaï, du Katanga, du Maniema et du Nord-Kivu.

Nous allons analyser le processus migratoire et la mise en place de certaines de ces populations dans la plaine de la Ruzizi. Nous centrerons notre analyse sur les Bafuliru et sur les Barundi car ces derniers ont été érigés en chefferie par l'autorité coloniale. L'importance numérique des Bafuliru dans tout le territoire d'Uvira, nous pousse aussi de considérer le processus de leur mise en place dans la région. Nous présenterons enfin d'une manière brève, l'immigration le des Banyarwanda en RDC.

### I.2.1. La migration des Bafuliru

Le territoire d'Uvira a été occupé premièrement par les Pygmées considérés comme premiers occupants de l'Afrique par la littérature coloniale. Ils furent refoulés plus loin dans la forêt par les nouveaux venus, notamment les Bafuliru et tous les Bantu ayant occupés la région. L'origine des Bafuliru est controversée. Cependant, plusieurs recherches ont été faites par les spécialistes pour éclairer cette situation.

En effet, Moeller fait savoir que les Bafuliru seraient venus du Bunyoro en Ouganda. A ce sujet, il écrit : *« des chefs d'origine hamite venus du Bunyoro surpeuplé auraient conduit les peuples dans les régions de l'Est du Congo en passant par Lwindi»*[10]. A partir de cette affirmation se dégage le constat selon lequel, le Bafuliru seraient venus de Bunyoro et que dans leur déplacement, ils étaient conduits par des chefs hamites. Faut-il admettre que tous les royaumes de l'Est du Congo avaient pour chefs des Hamites ? Il est aussi à constater que les causes sociales seraient à la base du départ de Bunyoro vers l'Est du Congo.

Le professeur Bishikwabo, quant à lui, soutien que l'origine des Bafuliru se situe à Lwindi. Il écrit à ce sujet ce qui suit *:* « les Bafuliru sont venus de Lwindi avant de s'établir dans l'actuelle zone d'Uvira. »[11]

Interrogé à cette question, Kagombe Sombe, déclare que les Bafuliru sont originaires de Lwindi et avaient Nalwindi pour chef.[12]

Les données fournies par la tradition orale concordent avec celles fournies par les écrits et font état de Lwindi comme un lieu de transit des Bafuliru vers le milieu qu'ils occupent actuellement.

Bishikwabo renchérit en disant : « plusieurs chefs se sont succédés dont l'un des plus important, Kangere, est parvenu à étendre sa domination sur les autres chefs. Il prend le titre de Nalwindi, ce qui signifie, le maitre de Lwindi »[13]

---

[10] Moeller, cité par Verhaegen, B., *La rébellion au Congo. T1, Bruxelles, C.R.ISP, 1960, P.21*

[11] *Bishikwabo, C. et alii, "Les ethnies du Kivu »,in Acte du colloque sur la géographie physique du Kivu*, CERUKI,Bukavu,1974, p.171.

[12] Kagombe Sombe , conseiller à la cour royale du mwami Kalingishi des Bafuliru, informateur interviewé à Lemera, le 15 mars 2024.

[13] Bishikwabo, C., "*mythe et croyances religieuses, base d'une communauté de royaume inter lacustre dans l'Est du Zaïre* », in La civilisation ancienne des peuples des grands lacs, colloque de Bujumbura,2e éd. Karthala, paris, 1981, p.61.

Jan Vansina, dans la tradition orale qu'il a recueillie, avait écrit ce qui suit : «… au XVIe siècle, se situerait l'immigration des populations lega, Birakumu, et Lengola venant du Nord-Est et mises en mouvement par la poussée des Shilluk-Dinka. Elles avancèrent dans la grande forêt du Maniema. Au XVIIe siècle, aurait eu une autre immigration, venue également du Nord-Est et mise en mouvement par les hamites Cwezi, eux-mêmes refoulés vers le Sud par les Bitu. Cette immigration comprenait les Yira, les Hunde, les Nyanga, les Shi et les Fuliru, mais aussi les Hutu du Rwanda et du Burundi. »[14]

Lwindi est considéré comme le foyer de dispersion des Bafuliru. Les luttes de succession et l'ambition de certains jeunes princes à accéder au pouvoir seraient à l'origine du départ de Lwindi pour le territoire d'Uvira.

A ce sujet, Bishikwabo écrit : « ... Certains fils commencèrent à émigrer pour chercher fortune ailleurs. C'est ainsi que Mulemera, fils de Kalingishi accompagnés de ses hommes, parvint à Luvungi, une région de la plaine de la Ruzizi. »[15]

Mgr Kanyamachumbi déclare ce qui suit *:*

> « Les traditions historiques des Nyanga et des Yira remontent au pays Nyoro (en Ouganda)… celles des Hunde ne vont pas au-delà du Bwito (…). Les traditions orales donnent une origine commune aux familles régnantes des Shi (et les petits groupes apparentés : Nyindu, Lindja, Zibaziba), des Havu, des Fuliru et des Rwanda en la personne de l'ancêtre Nalwindi ; elle remonte à la haute Lwindi. A l'origine de ces familles régnantes se trouvent les conquérants venus du Nord-Est du lac Kivu, sans doute de sang Tutsi. Ils ont pénétré jusqu'aux rives de la Lwindi, d'où ils refoulèrent vers le Nord, entrainant à leur suite divers clans de lega et de Twa de l'Itombwe. Ils soumirent les Lega autochtones, et peut-être aussi les Rungu et les débris des clans venus à leur suite et laissés en arrière… »[16]

Il a été constaté à travers cette affirmation de Mgr Kanyamachumbi que les familles régnantes de l'Est du Congo ont une origine commune, celle de Nord-Est de lac Kivu. Ces familles régnantes avaient dirigé les peuples vers l'Est du Congo à Lwindi.

---

[14] Vansina, J., *Introduction à l'ethnographie du Congo, éd. Universitaire du Congo*, CRISP, Kinshasa,1966, p.202-203.

[15] Bishikwabo C. , « Mythe et croyances religieuses, base d'une communauté de royaumes interlacustres dans l'Est du Zaire », in, *op.cit, 1981. p.67.*

[16] Kanyamachumbi, P., *Les populations du Kivu et la loi de la nationalité, vraie et fausse problématique, éd. SELECT. (S.D), p. 17*

Les jeunes princes, ambitieux du pouvoir, vont à leur tour organiser des déplacements avec les gens qui leur sont fidèles. C'est dans ce cadre que le prince Mulemera quitte Lwindi avec sa suite à la recherche de nouvelles terres à habiter et dominer. Il parvint dans la plaine de la Ruzizi avec ses hommes. A partir de Luvungi, Mulemera occupe toute la région de la plaine de la Ruzizi et le moyen plateau. Il donne son nom au chef-lieu des Bafuliru, le village situé au Sud de Luvungi : Lemera, qui signifie fief de Mulemera.

L'occupation du territoire d'Uvira par les Bafuliru s'est organisée en deux phases.

La première phase s'est faite par le prince Mulemera qui s'est installé à Luvungi. De là, il a conquis toute la plaine et plaça sa résidence à Lemera, village qui porte son nom.

La deuxième phase sera faite par le prince Kalingishi. Il a suivi le même itinéraire tracé par son prédécesseur. Kibale Kabaka nous a informé que Kalingishi était vigoureux et chasseur. Il serait le frère biologique de Mulemera. A son arrivée à la cour royale, il fut accueilli par Mulemera qui lui céda son fauteuil royal. Désormais, Mulemera fut détrôné du pouvoir et Kalingishi devint roi des Bafuliru. La dynastie inaugurée par ce dernier continue à diriger le royaume Fuliru jusqu'à ce jour.

Ainsi donc, le royaume Fuliru s'étendait de la rivière Ngomo au Nord jusqu'à la rivière Sanza au Sud et la Ruzizi à l'Est jusque dans les hauts plateaux à la rivière Musonjo à l'Ouest

### I.2.2. L'immigration des Barundi dans la plaine de la Ruzizi

Comme nous l'avons signalé dans les lignes précédentes, les Barundi sont comptés parmi les populations vivant dans la plaine de la Ruzizi. Leur immigration au Congo s'est faite aussi selon des vagues différentes. Disons que la plaine de la Ruzizi a été en contact avec des populations venues de Zanzibar dans la 2$^{e}$ moitié du XIXe siècle qui ont été en rivalité avec les agents de l'E.I.C. et les Barundi qui étaient présents dans la région.

A ce sujet, Bishikwabo écrit:

« La seconde moitié du XIXe siècle sera marqué pour la plaine de la Ruzizi par des rivalités entre Zanzibarites et l'EIC d'une part et entre ces derniers et les populations locales d'autre part. On assistera aussi à cette période à l'avènement des Barundi et des Banyarwanda dans la plaine de la Ruzizi, ce qui va accentuer les animosités entre les populations africaines ».[17]

[17] Bishikwabo, C., « *l'origine des chefferies de l'Ouest de la Ruzizi : Bufuliru, Buvira et Burundi au XIXe-XXe siècle »,in Culture et société , revue de civilisation burundaise, ministère de la jeunesse, des sports et de la culture. CERUKI-BUKAVU, U.L, Bruxelles, (S.D) P. 110*

D'après le témoignage de l'Administrateur Loons, on peut situer vers 1800 environ, l'époque à laquelle Dorogwe, *mutwale* du *mwami* Ntare du Burundi de la famille des Banyakarama, cherchant à se procurer des meilleurs pâturages , installa une partie de ses sujets à Mwihongero (Hongero) tout près de Kiliba et à Kihebo dans la boucle formée par la Ruzizi, près de l'actuel Mupenda, endroit jusque-là inoccupé .Il étendra son influence au Nord d'Uvira jusqu'à Sange et au Sud de Kiliba jusqu'à la cote du Tanganyika.. Ses possessions s'étendaient ainsi de part et d'autre de la Ruzizi.[18]

Nous nous rendons compte à partir de ce témoignage que les Barundi qui occupent la plaine de la Ruzizi sont venus au Congo sous le règne du *mwami* Ntare Rugamba du Burundi au XIX$^{e}$ siècle. Ils étaient à la recherche des pâturages. Pendant tout le temps qu'il est resté au Congo, Dorogwe obéissait aux ordres du *mwami* du Burundi. Ce fut son successeur, Rudengeza qui entra en conflit avec Ntare. Il mourut empoisonné. Kinioni successeur de Rudengeza abandonna ses terres de la rive gauche, celles situées au Burundi et alla s'installer au Nord de Sange à Luberizi. Cette décision marqua sa rupture complète avec le Burundi au même moment que mourait Ntare Rugamba en 1850. Kinioni fut un grand sous-chef de Mwezi Gisabo (1850-1908) roi du Burundi. Il vint proposer ses services aux agents de l'EIC en vue de fuir les Allemands avec lesquels il avait des démêlés continuels. Il s'installa d'abord au Nord du lac Tanganyika chez les chefs Kiniami et Lisiki sous-chefs du mwami des Bafuliru.

Il est à constater que le chef Kinioni, d'abord fidèle au *mwami* du Burundi, se détache de lui pour s'installer d'une manière autonome au Congo. Il se fait d'abord vassal des chefs Kiniami et de Lisiki tous deux, sous-chef du *mwami* des Bafuliru Nyamugira Ier. Au même moment, Kinioni proposait ses services aux agents de l'EIC[19].

D'autre part, le *mwami* des Bafuliru, effrayé par les incursions des mutins Batetela, et hostile à la collaboration avec les Blancs, s'enfuit chez Nalwindi où s'il resta pendant trois ans. De son côté, Kinioni apporta aux agents de l'E.I.C un concours considérable pour défaire les mutins. Ces derniers disparus, Kinioni reçut en récompense le territoire du fuyard Nyamugira, jusqu'au rideau de la montagne comprise entre un parallèle passant par le Nord du lac Tanganyika et de la Moniovo. Ce territoire était administré autre fois par Mutahonga, sous-

Kibale Kabaka Siméon,age : 85 ans , Fonction : Pasteur. Lieu d'interview : Lemera, Date d'interview : 25/05/2024.

[18] *Idem, p.111*

[19] Bishikwabo,, C., *Op .Cit, P. 116*

chef de Nyamugira. Kabwika, fils de Mutahonga, rentré de son refuge au Rwanda en 1903, vint réclamer ses terres aux agents de l'EIC. Cela lui fut refusé parce que l'administrateur estimait qu'il était injuste de déposséder Mugabo dont le père Kinioni (mort la même année) avait rendu d'importants services aux Européens en des moments extrêmement difficiles[20].En 1928, ses possessions furent érigées en chefferie distincte de celle de Bashi, des Bafuliru et des Bavira. Le chef des Barundi devenus aussi *mwam*i, perdit le Ngweshe et les terres comprises entre Kiliba et le lac Tanganyika au profit des Bavira et des Bafuliru, mais il réussit, grâce aux colonisateurs à se tailler une chefferie dans une nouvelle terre et se hisser au niveau de *mwami*, titre qui était réservé à son chef, le mwami du Burundi.

De ce qui précède, nous pouvons admettre que l'immigration des Barundi au Congo a été rendu possible grâce au concours des agents de l'EIC d'une part, et la bonne collaboration entretenue par le chef Kinioni avec les colonisateurs belges. Kinioni avait avec lui ses sujets venus avec lui du Burundi et qui s'occupaient de l'agriculture du coton et de l'élevage des vaches dans la plaine de la Ruzizi. Devenu chef, Kinioni faisait venir ses frères et amis pour venir l'aider dans l'administration de sa chefferie.

Comme nous l'avons dit ci-haut, les Barundi sont arrivés dans la plaine de la Ruzizi dans des vagues successives comme suit :

- De 1910 à 1920 : une vague d'immigrants Barundi arrivent au Congo belge. Nous pouvons citer parmi eux, Mugabo, frère de Kinioni venus avec 500 personnes et 600 vaches.
- En 1919 : certains Barundi entrent au Congo suite aux combats qui ont opposé le *mwami* Mwambutsa Bangiricenge et Kirima.
- En 1940 : un groupe d'environ 137 personnes Barundi traversent la frontière et s'installent dans la plaine de la Ruzizi.
- En 1924 : on a dénombré plus de 400 immigrés dans cette région. [21]

A partir de 1943, avec la porosité des frontières congolaises, on assistait à un mouvement de va et vient des Barundi. Tantôt, ils s'installent dans la plaine pour un temps pour repartir après .Tantôt ils s'installent définitivement et deviennent des Congolais sans aucune autre

[20] Vanterghot*., Etude sur les mœurs des indigènes de race de Wafulero, Registre des renseignements politiques et divers. Archives de la sous-région du Sud- Kivu, Uvira.1933,P.45*
[21]Kingwengwe , *op.cit*, p.15

explication[22]. La situation des Barundi pose actuellement des sérieux problèmes. Suite à ce va et vient de la population, il est devenu difficile de savoir qui est Murundi et qui est Burundais. En effet, un Murundi c'est un congolais d'origine burundaise installé au Congo depuis le XIXe siècle. Par contre, un Burundais, c'est celui qui a la nationalité burundaise. Il peut être au Congo comme étranger. Mais avec cette situation de porosité des frontières, beaucoup de Burundais fuyant les atrocités au Burundi, se sont installés en RDC et se sont fondus dans la population, et ne veulent plus rentrer chez eux. Il se crée alors une confusion totale quant à l'identification exacte des Barundi. Cela a pour conséquence l'existence des tensions permanentes entre la population causée par le non acceptation des uns et des autres à tel point qu'on est arrivé à la situation d'ingouvernabilité de cette région de la plaine de Ruzizi.

En considérant le rapport administratif de la chefferie plaine de la Ruzizi en 2009, nous trouvons que la population totale de la plaine était estimée à 41860 habitants répartis en quatre groupements dont Kabunambo avec19355 habitants, Kakamba avec 6245 habitants, Luberizi avec 153365 habitants et le groupement de Kagando avec 89883 habitants. En termes de ménage, la collectivité de la plaine de la Ruzizi regorge 5980 ménages.

Nous constatons que la densité est très élevée et va au-delà de 65 habitants par km². (41860 habitants pour une superficie de 644 km²). En ajoutant la population de Sange estimée à 32035 habitants, la population de la plaine peut atteindre plus de 73845 habitants[23].

Nous pouvons en déduire que la population de la plaine de la Ruzizi est nombreuse suite à l'immigration incontrôlée des Burundais qui viennent gonfler l'effectif des Barundi. Ces nouveaux venus seraient à la base des conflits récurrents que traverse cette entité. L'augmentation de la population dans cette partie du territoire d'Uvira est fonction de deux facteurs à savoir la porosité des frontières congolaises qui favorise l'immigration incontrôlée des Burundais en RDC et l'exode rurale des habitants des hauts et moyens plateaux de Lemera vers la plaine de la Ruzizi. Ces deux facteurs font gonfler les effectifs des habitants dans cette contrée.

[22]Vanterghot., *Etude sur les mœurs des indigènes de race de wafulero*, Registre des renseignements politiques et divers, Archives de la sous-région du Sud- Kivu, Uvira, 1933 , P.45
[23] Nzingi N. , *Op.cit. p.20*

### I.2.3. L'arrivée des Banyarwanda dans la plaine de la Ruzizi sous la période coloniale

Les Banyarwanda installés au Congo sont originaires du Rwanda. Ils y sont entrés à l'ère coloniale. Cette catégorie d'immigrés est différente des populations rwandophones présentes au Congo depuis des siècles précédents et qui sont aussi considérées comme des Congolais d'origine.

Disons que, préoccupé par le problème de surpeuplement du Rwanda et de manque de main d'œuvre au Congo, le gouvernement belge avait mis sur pied, une équipe chargée d'étudier la question. Le programme dénommé « Mission Henrad » effectua des investigations qui conclurent a l'installation des Banyarwanda dans les régions de Mokoto (Masisi), les monts Mugila et Marungu au Katanga.

L'installation se fit selon deux phases migratoires : celle de 1937-1945 et celle de 1949-1955. En effet, en 1937, 354 Banyarwanda s'installent sur les plateaux de Mokoto. Le 17 juillet 1938, l'Administrateur Leenaerts, qui avait fait toute sa carrière au Rwanda fut appelé à s'occuper du Gishari dans le Masisi. Ce mouvement de migration fut arrêté suite à des divergences de vue avec le Comité National du Kivu (C.N.KI) au sujet de ses terres. Entre temps, une crise de main d'œuvre se faisait sentir au Masisi. Particulièrement sur les chantiers routiers et dans les plantations de café et de thé. Ce mouvement de transplantation reprit son élan une année après[24], en 1940, Bideri, un Tutsi immigré, fut investi comme chef du Gishari en remplacement de Leenaerts, le tout premier Administrateur de cette chefferie. Il faut souligner que les Banyarwanda immigrés à cette période étaient très nombreux. Tout en étant au Nord-Kivu, il y avait la possibilité pour ces immigrants de se déplacer dans toutes les provinces de l'ancien Kivu.

[24]. Kambere Muhindo, L. , *Regard sur les conflits des nationalités au Congo, cas des Hutu et Tutsi(Banyamulenge) aux Kivu. 2e partie aspect géo-historique, éd. Yira, 4 e trm.Goma, 1999.p74*

**Tableau 1: La population immigrée au Congo de 1937 à 1945**

| Année | Nombre d'immigrants installé | Cause de de l'immigration |
|---|---|---|
| **1937** | 354 | Cadres des autorités indigènes du Rwanda |
| **1938** | 629 | Cadres des autorités indigènes du Rwanda |
| **1939** | 734 | Opposition sournoise des autorités du Rwanda |
| **1940** | 1.453 | Propagande des organisateurs du Rwanda |
| **1941** | 1.931 | Propagande des organisateurs du Rwanda |
| **1942** | 2.169 | Accalmie |
| **1943** | 3.718 | Disette au Rwanda |
| **1944** | 6.050 | Disette au Rwanda |
| **1945** | 6.173 | Saturation du Cishari |
| **Total** | **23.216** | |

**Source :** *Kambere Muhindo, L., Regard sur les conflits des nationalités au Congo : cas des Hutu et Tutsi (Banyamulenge) aux Kivu, 2e partie, aspect géo-historique. éd. Yira, kin, 4e trimestre, Goma, Oct.1999, P.75*

Les statistiques ci –haut indiquent l'évolution de l'immigration des Banyarwanda à l'Est du Congo belge. A cela s'ajoute des infiltrations non contrôlées effectuées par les Banyarwanda eux-mêmes comme le dit Léonard Kambere. Nous nous rendons compte jusqu'en 1945, 23.216 Banyarwanda s'étaient déjà installés au Congo.[25]

En dehors de cette immigration qui était qualifiée d'officieuse effectuée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement colonial a organisé une immigration officielle des Banyarwanda à travers la Mission d'immigration des Banyarwanda, MIB, qui paraît être un organe spécialisé qui a assuré, sur autorisation de l'autorité coloniale, le transfert de la population du Rwanda vers le Congo belge.

En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, un nouveau plan d'immigration fut mis en étude. Comme le Gishari semblait être saturé, les spécialistes proposèrent les territoires de Fizi et de Kalehe au Sud Kivu.

Encore ce fut le territoire de Masisi qui retint l'attention des autorités. Les statistiques données par le rapport sur l'administration du Ruanda-Urundi à l'Assemblée Générale de l'ONU prouvent que le second flot a introduit 15.423 familles dans la région de Masisi.

[25].Kambere Muhindo ,L., *Op. Cit. P., .75*

Ce chiffre représente environ 60.000 personnes. Mais, il est estimé que dès 1958, les mouvements avaient entrainé l'installation de plus de 170.000 Rwandais au Congo belge. En assimilant le départ des hommes au nombre des familles, on peut estimer la population rwandaise totale immigrée au Congo à un chiffre qui frôle 300.000 âmes.

Nous osons croire que certains d'entre eux ont migré vers le Sud-Kivu pour s'installer dans la plaine de la Ruzizi et d'autres se sont dirigés vers les hauts plateaux du territoire d'Uvira. Disons aussi qu'actuellement, il est pratiquement difficile de préciser le nombre exact des Banyarwanda qui vivent dans la plaine de la Ruzizi car, le recensement de la population ne se fait plus en RDC depuis les années 1980. Cette difficulté ne concerne pas seulement les immigrés, mais aussi toute la population congolaise. Disons que le terme Banyarwanda désigne à la fois tous les ressortissants du Rwanda toutes ethnies confondues. C'est-à-dire les Tutsis, les Hutus et les Twa. Ils ont tous la même langue, les mêmes coutumes et les mêmes mœurs.

### I.3. Définition des concepts clés

A travers cette section, nous voulons définir les concepts clés qui forment l'ossature de notre sujet. Il s'agit notamment des termes réfugié, déplacement, asile, rapatrié, rescapé et impact.

#### I.3.1. Le concept de réfugié

Selon la Convention des Nations Unies de 1951,

> « le réfugié est toute personne qui, par suite des événements survenus avant le 1er janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays , ou, qui si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements ne peut ou en raison de la dite crainte ne veut y retourner ».[26]

En 1967, les Nations Unies adoptent le protocole au terme duquel les événements survenus après 1951 seraient désormais également pris en compte dans la définition du terme réfugié. Quant à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), elle promulgua, en 1969, la convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique comme complément à la convention de 1951 et au protocole de 1967.

[26] Karimumuryango, J., *Les réfugiés rwandais dans la région de Bukavu, Congo DRC, la survie du réfugié dans les camps de secours d'urgence, éd. Karthala, Paris, 2000, p.9*

L'OUA y a adopté la définition du réfugié de 1951 tout en ajoutant un second alinéa ainsi libellé : le terme réfugié", s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation, extérieur, d'une domination étrangère ou événement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité.

Au-delà de la convention de 1951 et du protocole de 1967, l'OUA reconnait que le statut de réfugié peut être octroyé aux personnes fuyant leurs pays d'origine en raison des troubles d'origine intérieure ou étrangère. [27]

En 1979, la Conférence d'Arusha sur les problèmes des réfugiés en Afrique recommande à son article 1er, la reconnaissance de la définition du terme réfugié contenu dans les paragraphes 1 et 2 de l'article 1er de la convention de l'OUA sur les réfugiés de 1969 comme base de la détermination du statut de réfugiés en Afrique. A son article 2, la conférence souligne qu'il est indispensable de faire en sorte que les réfugiés africains se voient reconnaitre le statut de réfugié de façon qu'ils puissent se réclamer des droits prévus à leur intention par la convention de 1951 et le protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés et par la convention de 1969 sur les réfugiés.

A son article 3, la conférence d'Arusha recommande que chaque demande d'asile soit examinée individuellement selon les procédures appropriées établies à cet effet et lance un appel aux Etats africains afin qu'ils veuillent à ce que ces procédures respectent les exigences minimales spécifiées dans les conclusions que le comité du programme du HCR a adopté à sa 28e session.

La Conférence considère toutefois que l'application de ces procédures peut être impossible dans le cas de grand mouvement de personnes cherchant l'asile en Afrique et qu'il faudra alors établir des arrangements spéciaux aux fins de déterminer les personnes qui doivent se voir attribuer le statut de réfugié.

A son article 5, la Conférence recommande que la nature exacte de ces arrangements fasse objet d'une nouvelle étude mais souligne qu'ils devront en tout cas prévoir une possibilité de recours ou de réexamen si le statut de réfugié n'est pas accordé. Elle exige de faire en sorte que les réfugiés individuels soient protégés en vertu du principe du non refoulement exprimé à l'article II de la convention de 1969 de l'OUA sur les réfugiés.

[27] *Idem, p. 10*

L'article 6 de la Conférence d'Arusha, demande au HCR d'entreprendre une étude approfondie des types de procédures ou d'arrangements envisagés dans la détermination du statut de réfugié et le cas échéant, de coopérer à leur mise en œuvre. Elle reconnaît, à son article 7, l'importance de l'action du HCR dans la détermination du statut de réfugié en application de son statut afin de s'assurer que les personnes en quête d'asile, qui se verraient refuser le statut de réfugié par le pays d'accueil, mais qui pourraient néanmoins être considéré comme des réfugiés relevant du HCR, reçoivent la protection voulue, en attendant qu'une solution appropriée soit trouvée[28].

La Conférence d'Arusha avait placé de l'importance au sujet de la protection des réfugiés, leur traitement en matière de détention et emprisonnement et atteinte à la sécurité personnelle des réfugiés. La conférence avait exprimé son inquiétude devant le fait que ces mesures de détentions ou emprisonnement ne peuvent dans bien des pays faire l'objet de recours administratif ou judiciaire ordinaires et recommande que de telles pratiques soient découragées. La conférence réaffirma son soutien aux membres des mouvements de libération qui entraient en conflits avec les dirigeants des Etats, la question de leur détention ou de leur emprisonnement par les autorités du pays d'accueil posant un problème particulier. En effet, elle recommanda que la solution soit cherchée dans un esprit humanitaire, dans le contexte africain, en tenant compte de la nécessité d'alléger le fardeau des Etats d'asile[29].

La conférence d'Arusha a cependant axé sa réflexion sur les droits et les devoirs des réfugiés. Elle a particulièrement suggéré l'établissement sous les auspices du HCR, de l'UNESCO et du Secrétariat de l'ONU, d'un centre chargé dans le domaine du droit humanitaire et des droits de l'homme d'assurer l'enseignement, de la formation, de la diffusion et de la recherche dans le domaine du droit des réfugiés, du droit humanitaire et des droits de l'homme, étudier la mise en œuvre des instruments internationaux et d'assurer leur diffusion en Afrique.

Quant à Niyongere, le réfugié est toute personne qui, craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors de son pays dont elle a la nationalité.[30]

---

[28] O.U.A., *Recommandations de la conférence d'Arusha de sur les problèmes des réfugiés en Afrique,1969, p.11.*
[29] Idem, p.15
[30] Niyongere E., *Le rôle du HCR dans la gestion des réfugiés congolais au Burundi : cas des réfugiés des camps de Kavumu en commune de Cankuzo (2013 -2016*), Mémoire, Département d'Histoire, UB., Bujumbura,2017. p.10

Pour être reconnu comme réfugié dans un pays d'accueil, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) est sollicité pour participer à la procédure de détermination du statut des réfugiés. Cette participation prend différentes formes selon les pays:

- Dans certains pays, le HCR intervient à titre consultatif,
- Dans d'autres, il intervient en qualité d'observateur qui assiste aux délibérations,
- Ailleurs, le HCR est appelé à procéder à un premier examen de la demande et dans d'autres cas, il est chargé de faire des recommandations à l'autorité compétente pour reconnaitre le statut.

Au sujet des devoirs, la Convention de l'OUA à son article 3, paragraphe 1 stipule que tout réfugié a l'obligation de se conformer aux lois et règlements de son pays d'accueil. Il ajoute que le réfugié doit s'abstenir de tout mouvement subversif dirigé contre un pays membre de l'OUA. Il convient donc de signaler que tous ceux qui se disent réfugiés aujourd'hui, n'entrent pas dans le sens de la convention de Genève de 1951 et celle de l'OUA de 1969. Il s'agit par exemple de déplacés en raison des affrontements sur leurs territoires qui continuent à bénéficier de l'attention de leurs gouvernements, des émigrés à la recherche des conditions de vie meilleures. Ils sont très nombreux et continuent à recevoir de l'aide destinée à ceux ayant droit[31].

### I.3.2. Le concept de l'immigration

Selon le Petit Larousse Illustré, l'immigration est définie comme l'entrée dans un pays d'étrangers venus s'y installer. Un immigrant est une personne qui émigre.

Il s'agit de l'installation dans un pays d'un individu originaire d'un autre pays. L'immigration est en principe, l'entrée dans un pays ou une aire géographique donnée, des personnes étrangères qui y viennent pour un long séjour ou pour s'y installer. Le mot immigration signifie entrée dans un pays, une région, les personnes qui vivaient à l'extérieur et qui viennent s'y établir.

[31] Niyongere E., *op. cit*., p.11.

### I.3.3. Le concept d'asile

L'asile c'est un lieu où on peut se réfugier pour être à l'abri du danger, d'un besoin. C'est un droit accordé à toute personne ayant fui son pays par crainte d'une persécution ou de violence. La procédure d'obtention d'asile respecte trois étapes qui sont la demande d'asile, l'audience et l'examen de la demande :

- La demande d'asile est examinée à travers deux points à savoir: le motif de la fuite et les circonstances d'arrivée dans le pays où la demande est présentée.

- L'acceptation a pour objet de déclencher l'application du statut de réfugié qui règlera désormais ses rapports avec les autorités locales de l'Etat d'asile. En cas de refus, le candidat à l'asile doit reprendre les démarches dans d'autres pays et un délai raisonnable lui est accordé pour quitter le pays.[32]

### I.3.4. Le concept de déplacé

Un déplacé est une personne ou groupe de personnes qui cherchent refuge à l'intérieur de son pays dans les zones où il y a de l'accalmie ou des zones protégées en raison de la guerre, de la famine ou des catastrophes naturelles.

Les déplacés internes sont des personnes contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays, notamment en raison de conflits, de violences, de violation des droits humains ou des catastrophes. Ils représentent l'un de plus grands groupes des personnes déplacées. On estimait dans le monde leur nombre à 53,2 millions à la fin de l'année 2021.

Bien que victimes de la guerre et de persécutions, ils ne bénéficient souvent d'aucune protection juridique ou physique. Leur avenir est incertain, les condamnant à vivre comme des parias dans leur propre pays[33].

---

[32] Niyongere E., *Op. cit.P. 12.*
[33] *www.unhcr.org*.

### I.3.5. Le concept de rapatrié

On appelle rapatrié, des citoyens se trouvant dans un pays étranger, soit temporairement, soit de manière permanente et contraints de rentrer dans leurs pays d'origine pour divers motifs, le plus souvent pour assurer leur sécurité à la suite des catastrophes naturelles, des révoltes ou de guerre[34].

### I.3.6. Le concept de rescapé

Le rescapé est une personne sortie vivante d'une situation dangereuse. Exemple, le rescapé de guerre, de tremblement de terre. C'est en effet une personne qui a survécu à un accident, un incendie, un bombardement.[35]

[34] Quaderni, « les réfugiés dans le monde », un instrument de paix, depuis 40 ans au service des réfugiés, délégation du HCR en Italie, Paris,1991 ; P.11.
[35] https://wiki/definition/rescape//

**Conclusion partielle**

A travers ce chapitre, nous avons fait d'une manière détaillée, la présentation géographique de la plaine de la Ruzizi. Nous avons montré qu'elle est un écotone du lac Tanganyika et chaine des Mitumba, s'étendant sur une superficie de 300 km² avec des altitudes variantes entre 773 et 1000 mètres. La plaine de la Ruzizi a un climat tropical humide et semi-aride. La pluviosité annuelle atteint 1600 mm, la température moyenne est de 24° C. Une période sèche s'étend de mai à octobre.

Comme nous l'avons montré, la plaine de la Ruzizi est habitée par une population composite. Les Bafuliru en constituent la population majoritaire. Nous avons aussi présenté les différentes étapes de l'immigration des Barundi et de Banyarwanda dans cette contrée et comment, grâce aux loyaux services rendus aux colonisateurs, le vassal du *mwami* Mwezi Gisabo du Burundi parvint à se séparer de ce dernier pour acquérir sa propre royauté dans la plaine de la Ruzizi. Celui qui était vassal devint aussi *mwami* grâce au colonisateur.

A partir de l'année 1959, des réfugiés rwandais commencent à arriver dans la province du Sud-Kivu. En 1972, les troubles socio-ethniques font venir des Burundais dans cette contrée. Le drame de 1993 au Burundi et le génocide des Tutsi et Hutu modérés au Rwanda en 1994 ont fini par déverser dans la province du Kivu en général, et dans la plaine de la Ruzizi en particulier des milliers des Burundais et Rwandais dans la région. Cet afflux des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi avait produit beaucoup de conséquences à la fois sur la vie socio-politique que sur l'environnement du milieu.

# CHAPITRE II : LES CRISES SOCIO-POLITIQUES AU RWANDA ET AU BURUNDI ET L'EXODE DE LA POPULATION VERS LES PAYS ETRANGERS

## Introduction

La région des Grands Lacs se trouve désormais projetée au premier plan de l'actualité internationale et la réputation de ses peuples restera durablement ancrée dans les esprits y compris de ceux qui ne savent pas où situer ces pays sur une carte de l'Afrique. Des dizaines de milliers de morts au Burundi de 30.000 à 80.000 selon les estimations, des centaines de milliers au Rwanda, 500.000 à 1 million des personnes massacrées à la machette pour la plupart et cela dans des conditions atroces. Plus de 2,5 millions des réfugiés, 3 à 4 millions des déplacés. La guerre civile rwandaise démarrée en 1990 et trouvant une issue provisoire en juillet 1994, et le putsch de septembre 1993 au Burundi ont plongé la région des Grands Lacs dans une situation de régression ethnique. Bien plus dramatique et lourd de conséquence que les précédents, ils prolongent en effet une série déjà longue d'affrontements majeurs entre populations hutu, majoritaire et Tutsi au Burundi et au Rwanda depuis les indépendances.

Malgré des éclairages historiques d'une qualité exceptionnelle qui ont permis d'analyser et de relativiser le caractère quasi ontologique de clivage fondateur, les antagonismes ethniques recouvrent toutes les autres formes d'appartenance sociale et semble désormais avoir atteint le point de non-retour ; des formes de véritable apartheid spatial opposant au Burundi dès lors , un Burundi rural occupé par le peuple hutu, au Burundi urbain (déplacés Tutsi de l'intérieur protégés dans les villes de l'intérieur par l'armée, et contrôle de la capitale Bujumbura où prévaut désormais l'homogénéisation ethnique des quartiers) et , plus encore au Rwanda où un pays vidé de sa population hutu (plus de 2 000 000 de réfugiés sont installés sur des frontières ) assiste au retour massif des exilés tutsi qui règnent désormais sur la capitale et sur les collines. Dans les deux pays, ceux qui se déclarent en faveur des « solutions régionales durables », y compris les plus radicales, apparaissent majoritaires ou s'expriment plus fort que les autres. Nous allons alors analyser la genèse des conflits, les causes qui ont fait que ces milliers des personnes quittent leurs pays et les conséquences en rapport avec ce refuge surtout dans la plaine de la Ruzizi.[36]

[36] Guichaoua. A., *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994). Analyses des faits et documents,* Paris : Karthala, 1995, pp.19-20

### II.1. La genèse des conflits au Rwanda et au Burundi

La région des Grands Lacs s'est illustrée depuis une trentaine d'année par des violences ethniques qui ont entrainé la mort et l'exil de plusieurs millions des personnes. Il n'est pas inutile de revenir rapidement sur ce passé vu l'ampleur des événements et la situation chaotique qui émane des conflits ethniques et plus particulièrement au Rwanda et au Burundi. Le Rwanda produisit les premiers réfugiés d'Afrique lorsqu'en 1959, éclata la révolution sociale qui mit un terme à la monarchie et força un grand nombre des Tutsi à partir vers les pays voisins, notamment au Burundi, en Ouganda, en Tanzanie et en République Démocratique du Congo, RDC en sigle.[37] Il nous est nécessaire d'examiner l'organisation sociale précoloniale de ces deux anciens royaumes car les conflits ethniques qui ont secoué ces pays ont des ramifications dans l'histoire, dans l'instrumentalisation des occidentaux et dans le positionnement politique des Rwandais et des Burundais après les indépendances.

En effet, pendant plusieurs siècles jusqu'à la colonisation allemande, une grande partie du Rwanda était dirigée par un régime féodo-monarchique de l'ethnie tutsi qui constituait 12% de la population nationale, selon la littérature occidentale. Ce régime était bâti sur des inégalités sociales érigées en défaveur de l'ethnie hutu qui représente 87% de la population et des Twa représentant 1% de la population et reflétées dans les fonctions socio-économiques. Les Tutsis étaient pasteurs et dirigeants, les Hutu étaient agriculteurs, les Twa étaient potiers et chasseurs. La dialectique de ces inégalités sociales, qui fut à la base du Manifeste des Bahutu en 1957 mena à la révolution sociale de 1959-1961.[38]

De ce qui précède, nous remarquons que l'organisation socio-politique du Rwanda était porteuse en son sein des germes de la division de la population sur base ethnique.

S'agissant du Burundi, l'organisation sociale précoloniale était homogène par le fait qu'il n'y avait aucune division sociale conçue sur une base ethnique. Il y avait une bonne harmonie entre toutes les couches sociales du pays. Les Tutsis comme les Hutus vivaient ensemble sans discrimination. En avril 1959 lorsqu'un groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies (ONU) vint enquêter sur les problèmes et les aspirations de la société locale, des témoignages recueillis tant en milieu africain qu'en milieu européen, sur la différence notable entre ce

37.. Chrétien J.P. et Mukuri M., *Burundi, la fracture identitaire, logique des violences et certitude ethnique*, éd. A Karthala, Paris, 2002, pp. 225-240

38 Guichaoua, A., *op.cit*. pp.212-213

pays et son voisin rwandais concernant les relations ethniques, un exemple parmi d'autres, Raphael Bancinyeko, un commis de l'administration disait :

> « Les problèmes des relations entre Bahutu et Batutsi tel qu'il existe au Rwanda, n'a pas les mêmes aspects qu'en Urundi. Au Rwanda les Bahutu ne possèdent pas les mêmes droits que les Batutsi, ce qui évidemment provoque une mésentente dans le pays. En Urundi, les Batutsi et les Bahutu jouissent les mêmes droits tant au point de vue social qu'économique. Pour ce qui concerne l'Urundi, les rapports entre Batutsi et Bahutu sont très bons. Et il ajoutait que l'injustice dans son pays venait des abus de la classe dirigeante des Baganwa »[39]

Les Hutu et Tutsi du Burundi ne se distinguent pas les uns des autres, ni par la langue, ni par la culture, ni par la religion, ni par la localisation, ni de façon mécanique et simpliste par les traits physiques.

Cet ancien royaume de l'Afrique des Grands Lacs se signalait au contraire par son homogénéité culturelle et par l'ancienneté de son unification. D'une part, les Hutu occupaient des positions très influentes, et surtout la masse des Tutsis et des Hutus partageaient le même mode de vie, les mêmes contraintes et les solidarités communes sur les collines où se mêlaient leurs enclos[40]. C'est l'accès au pouvoir qui était le nœud de l'antagonisme potentiel. Et c'est encore la polarisation politique sur ce problème au Rwanda d'abord et surtout, puis au Burundi depuis plus de 40 ans, qui a engendré la tension, la méfiance et la haine qu'on observe encore aujourd'hui. On a pu constater le déplacement de plusieurs jeunes réfugiés rwandais en RDC vers le Rwanda pour renforcer leurs compatriotes en guerre. Il s'agissait du recrutement des combattants à travers les pays limitrophes où se trouvaient d'avant 1990. C'est dans ce contexte que Berry déclare que :

> « On se rappelle que l'existence d'une abondante diaspora établie dans les pays riches constitue un facteur de risque pour les pays en situation d'après conflit. Ce résultat, confirmé par la statistique n'est pas pour nous surprendre quand on voit comment certaines diasporas ont pu soutenir et financer des organisations politiques fondées sur la violence. »[41]

---

[39] Chrétien J.P et Dupaquier, F., *op.cit.* p.15
[40] *Idem, p.17*
[41] Berry , M. *, Briser la spirale des conflits, guerre civile et politique de développement, éditions Nouveaux horizons, Paris 2005, p.195*

Au Rwanda, les résistances au changement politique vont prendre des formes de plus en plus violentes avant d'atteindre leur apogée dramatique à partir du 6 au 7 avril 1994. Le caractère extrême de cette catastrophe doit être situé dans le contexte plus général. Si le Rwanda partage avec les autres pays d'Afrique, le phénomène de la démocratisation qui porte déjà en lui un potentiel considérable des violences et de déstabilisation, deux autres éléments contextuels sont plus spécifiques à la situation rwandaise.

D'une part, tout comme le Burundi, mais contrairement à la plupart des autres pays africains, le Rwanda connait une situation ethnique bipolaire mettant en présence deux ethnies de poids démographique différent. Alors qu'ailleurs, la situation est multipolaire et toutes les ethnies y constituent en soi des minorités. Cette bipolarité met en présence une majorité et une minorité et à ce titre porte en elle-même un potentiel additionnel de déstabilisation, d'affrontement et de manipulation. D'autre part, la démocratisation sous le président Habyarimana a été entamée au Rwanda en situation de guerre : c'est en effet à peine une semaine après la nomination d'une commission nationale de synthèse sur les réformes politiques que le Front patriotique rwandais (FPR) lance son invasion à partir de l'Ouganda[42]. Les principaux points que le FPR met à l'ordre du jour (démocratie, Etat de droit, problème des réfugiés), étaient légitimes, mais ils faisaient déjà l'objet de large débat à l'intérieur du pays. En ce qui concerne le problème des réfugiés, une commission spéciale sur le problème des émigrés rwandais, créée en 1989, avait déposé son rapport en mai 1990. En revanche, en adoptant la voie de la guerre, le FPR rendait difficile la solution des problèmes qu'il prétendait résoudre. En effet, le conflit armé complique considérablement les données : il exacerbe les problèmes ethniques qui étaient devenus relativement gérables depuis 1973, il fournit les prétextes de manipulation et de blocage politique, il introduit des armes et des guerriers difficiles à contrôler et il engendre progressivement une culture de violence. La combinaison de ces 3 éléments permet du moins en partie de comprendre le caractère extrême de la violence qui a touché le Rwanda à partir de 1994.

### II.2. Les précurseurs de la violence organisée

A travers ce sous-point, nous voulons analyser les éléments qui seraient à l'origine ou en d'autres termes, les signes avant-coureurs de la violence organisée au Rwanda. Ce sont donc des signes précurseurs de la crise qui a secoué le Rwanda jusqu'à aboutir au génocide des Tutsi et des Hutu modérés.

[42] Guichaoua,A, *op.cit*.p.265

Il est important de signaler que ces signes concernent surtout la crise rwandaise de l'année 1990 jusqu'en 1994. Par contre, les signes précurseurs de crises de 1959 ont été présentés dans les lignes précédentes. Certainement qu'il peut y avoir beaucoup de signes qui annoncent ce désastre. Mais nous avons identifié les trois éléments ci-après : le blocage de l'opposition politique rwandaise, la déstabilisation des milieux tutsi et la presse

### II.2.1. Le blocage de l'opposition Rwandaise

Les conflits ethniques qui sévissent au Rwanda à cette époque se situent dans le contexte de la *perestroïka* mouvement de la démocratisation lancé par Michael Gorbatchev à la suite de l'éclatement de l'URSS en 1989. Ce mouvement avait touché le Rwanda dirigé à l'époque par le parti unique le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), du président Juvénal Habyarimana. C'est dans ce contexte que la constitution du 10 juin1991 et la loi du18 juin1991 furent adoptées, marquant l'ouverture du Rwanda au multipartisme. Dès juillet-août les premiers partis politiques d'opposition sont enregistrés dont les plus importants furent : le MDR (Mouvement Démocratique Républicain), le PSD (Parti social-démocrate), le PDC (Parti Démocratique Chrétien), le P.L (Parti libéral)[43]. Le régime unique va d'abord utiliser les procédés classiques de blocage de l'opposition en instaurant le couvre-feu et l'exigence d'un laissez-passer depuis le début du mois de1991. Ceci dans le but de garantir la sécurité étant donné que le pays était en guerre depuis 1990. Cette mesure avait surtout gêné les partis d'opposition depuis le début de la guerre. Par contre, dans le cadre de l'opération Hirondelle visant à assurer la sécurité, les propagandistes du MRND, munis d'un laissez-passer permanent, circulaient nuit et jour à travers tout le pays. D'autre part, les autorités préfectorales et municipales, fidèles au régime en place sabotaient les activités des partis d'opposition. Par ailleurs, les forces de l'ordre (armée et gendarmerie) n'affichaient pas la neutralité. S'agissant des journalistes, les agents de l'ordre n'hésitaient pas de mettre en prison quiconque se présentait comme membre de la presse de l'opposition pour motif de subversion et atteinte à la sûreté de l'Etat. C'est dans ce cadre que l'Association rwandaise de défense des droits de la personne et des libertés publiques, ADL, avait annoncé qu'une vingtaine des journalistes étaient intimidés, emprisonnés ou maltraités pendant la période de septembre1991-septembre1992.L'ancien parti unique continue à bénéficier des ressources de l'Etat et d'un accès privilégié aux medias et à la radio nationale en particulier[44].

[43] Guichaoua,A., *op.cit*., p266.
[44] Guichaoua, A, *op .cit. p., 267*

Comme on peut le remarquer, l'opposition rwandaise n'était pas libre de faire son travail politique, il n'y avait pas la liberté d'expression et les droits de l'homme n'étaient pas assurés. Toutes ces restrictions de l'opposition indiquaient que l'avenir politique du pays n'était pas des meilleurs.

### II.2.2. La déstabilisation des milieux Tutsi

Dans le cadre de contenir la rébellion qui venait de se déclencher au nord du pays et qui était composée des combattants en majorité tutsi, les Hutu soutenus par le gouvernement du pays prirent la décision visant à déstabiliser les Tutsi se trouvant au pays car, soupçonnés d'être en connivence avec les rebelles venus de l'Ouganda. C'est dans ce cadre que dans la nuit du 7 au 8 novembre 1991, la commune de Murambi à l'Est de Kigali fut attaquée par des inconnus. On a constaté que ce sont des ménages tutsis qui étaient attaqués. Le bilan de cette attaque fut d'un mort, des dizaines de blessés graves et des centaines de déplacés. Plusieurs maisons furent pillées et détruites, du bétail emporté par les assaillants. C'est fut le premier signe de violence organisée contre les Tutsi. Cette situation avait semée une panique générale dans le pays, surtout dans les milieux des Tutsi. Les gens dormaient sans l'espoir du lendemain. Par ailleurs, à partir de la nuit du 4 au 5 mai1992, la région de Bugesera fut la scène d'une extrême violence. En effet des centaines de Tutsi ainsi que les membres des partis d'opposition sont tués et des centaines autres blessés. Des maisons furent saccagées, pillées et incendiées. Plus de 1500 personnes furent déplacées, cherchant refuge dans des paroisses, des écoles et même à la prison de Kilima. Disons ici que Bugesera est une région à forte composante tutsi, déplacés lors de la révolution sociale de 1959-1961.Les jeunes tutsi ayant rejoint le rang du FPR à partir du Burundi voisin, par l'effet de la globalisation, tous les Tutsi étaient suspectés comme complices du FPR. C'est pourquoi on semblait les traiter tous comme des rebelles. Le 27 novembre1991, le Télégramme provenant du camp militaire de Gako, annonce à l'état-major que Hassan Ngeze, directeur du journal extrémiste Kangura, distribuent des tracts dans la région pour provoquer les conflits ethniques.[45]A partir de ces faits ci-haut présentés, nous pouvons supposer que les incidents de Bugesera étaient planifiés dans le cadre de vouloir semer la panique et l'intimidation aux Tutsi pour les inciter à abandonner la voie de la guerre qui prévalait déjà dans la province du nord frontalière avec l'Ouganda.

[45] *Ibidem*

### II.2.3. Le rôle de la presse locale

La radio nationale concourt à faire monter la tension. A partir du mois de décembre des communiqués de la direction des opérations militaires des Forces armées rwandaises (FAR), inconnue d'ailleurs dans l'organigramme de l'armée rwandaise, accusaient le FPR d'avoir infiltré la population, voire créer des journaux de l'opposition, de manipuler certains partis politiques dans l'objectif de provoquer la violence et l'insécurité générale à travers pays.

### II.3. Les crises proprement dites au Rwanda et au Burundi

Les problèmes politiques découlant de la contradiction ethnique hutu –tutsi, tout en marquant plus particulièrement le Rwanda et le Burundi, concernent aussi la RDC, l'Ouganda et la Tanzanie, qui comptent des groupes hutu et tutsi parmi leurs populations. En cas de crises politico-ethniques au Rwanda et au Burundi, ces pays se comportent comme des vases communiquant : des telles crises resserrent les liens de solidarité ethnique transfrontalière et réveillent l'instinct de survie d'un groupe ethnique dans les pays voisins. Comme on l'a constaté avec le putsch d'octobre 1993 au Burundi et les massacres qui l'ont suivi. Dans ce contexte, le risque de consolidation des alliances transfrontalières au sein d'un groupe ethnique contre un autre est un facteur à ne pas négliger dans la recherche d'une paix durable au Rwanda et au Burundi sur un éventuel établissement d'alliance hégémonistes entre armées ethniques, telle que les FAR et le Parti de libération du peuple hutu (PALIPEHUTU) ou les forces armées burundaises et le FPR.

### II.3.1. Les violences ethniques au Rwanda

A travers ce point, nous devons présenter les différentes étapes des conflits socio-ethniques au Rwanda. Notre objectif n'est pas celui d'entrer en profondeur de ce conflit. Il s'agira plutôt d'analyser les causes et le déroulement de ces conflits qui ont eu comme conséquences les massacres et le départ massif de la population pour se réfugier ailleurs. Nous devons analyser dans ce pays, la crise de 1959, celle de de 1990 et celle de 1994.

#### II.3.1.1. La crise de 1959 : la révolution sociale

Comme nous l'avons présenté dans les lignes précédentes, le Manifeste des Bahutu en 1957 mena à la révolution dite sociale de 1957-1961[46]. Elysée Nibizi , en faisant sa synthèse, dit qu'il s'agissait en réalité d'un problème de monopole politique dont disposait une race, le Mututsi, monopole qui, étant donné l'ensemble des structures politiques, économiques,

[46] Guichaoua, A, *op.cit*., p. 212-213

intellectuelles étaient tenues par les Batutsi, les Bahutu se voyant condamnés d'être d'éternels manœuvres subalternes[47]. Pour les Bahutu, il fallait d'abord qu'il y ait d'abord l'émancipation du peuple hutu avant de procéder à l'accession du pays à l'indépendance. Dans ce Manifeste, les Bahutu réclamaient le libre accès à l'enseignement, à la propriété privée. Nous constatons que la confiance entre Hutu et Tutsi au Rwanda n'existait plus à la veille de l'indépendance. A partir de 1959, les partis politiques naissent, mais ils sont à connotation tribalo-ethnique tels que l'UNAR (Union nationale rwandaise, soutenu par les royalistes), le RADER (Rassemblement Démocratique Rwandais), PARMEHUTU (Parti du Mouvement d'Emancipation hutu), APROSOMA (Association pour la promotion sociale de la masse). Ces partis politiques ont servi davantage à créer la division au sein de la population. On remarque bien que la tension entre Hutu et Tutsi était déjà au plus haut point et se détériorait du jour au lendemain. Chaque groupe social campait sur sa position : les Tutsis voulaient l'indépendance immédiate tout en préservant le statu quo. Par contre, les Hutus voyaient dans le colonisateur belge le salut à leur aspiration qui consistait d'abord à rompre avec l'ancien système des Tutsis qui les écartait de la gestion de la chose publique. Ne voulant pas l'accession du pays dans la précipitation, les Hutus furent alors favorisés par l'autorité coloniale.

Ainsi, la révolution sociale de 1959 fut un mouvement rural puissant dont l'objectif politique était de mettre fin au système des « castes » qui accordait le monopole du pouvoir à une ethnie minoritaire et de remplacer la monarchie féodale par une République démocratique. Les révolutionnaires rêvaient ainsi, l'instauration d'une société démocratique reposant sur le consensus de toutes les forces sociales et politiques du pays et débarrassée de toute hégémonie de groupe. Cela étant, les Hutu n'attendaient qu'un élément qui devait mettre la poudre au feu pour se lancer dans la révolution contre les Tutsi[48].L'incident tant attendu sera donné le 1er novembre1959 lors que les jeunes tutsi molestent le sous-chef Dominique Mbonyumutwa. Etant donné que presque tous les membres de la famille du sous-chef étaient membres du comité directeur du PARMEHUTU, une rumeur selon laquelle le sous-chef serait agressé et tué par les tutsi se répandit rapidement dans tout le village. Le 2 novembre1959, des jeunes hutus se levèrent dans toute la zone de Marangara. Des coups de sifflets appelant tous les Hutus à la mobilisation totale contre les Tutsis furent entendus partout. Les Hutus manifestèrent leur colère au chef-lieu du territoire à Gitarama, menacèrent les Tutsis qui

[47] Nibizi E., Op.Cit.P.30
[48] Gasana, J. « La guerre, la paix et la démocratie au Rwanda », in Guichaoua, A. , *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda 1993-1994*, Université des sciences et technologies de Lille, éd.Karthala,Paris,1995, p.213

furent obligés de fuir et ceux qui n'ont pas eu le temps de se sauver furent tués par les manifestants. Le bilan de cette manifestation sociale fut catastrophique : plusieurs maisons incendiées et un grand nombre de Tutsis prit le chemin de l'exil dans les pays limitrophes[49]. Sur le plan administratif, on a assisté à la déchéance du roi suivie de 23 chefs et de 332 sous-chefs qui perdirent tous leurs postes en faveur des Hutus révolutionnaires. Il s'en suivit un exode massif Tes tutsi qui se réfugièrent dans les pays de la région et en Afrique. Nibizi décrit cette situation de la manière suivante : « les Tutsis qui ont fui le Rwanda se sont réfugiés dans les pays suivants et sont répartis comme suit, 28.000 au Burundi, 80.000 au Zaïre (RDC), 80.000 en Ouganda, 30.000 en Tanzanie et 5000 ailleurs en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. [50]». Selon le rapport du Résidant du Ruanda-Urundi aux membres de l'ONU, 5.000 cases appartenant aux Tutsis furent incendiées pendant les évènements de novembre1959-1961. Les habitants ont trouvé refuge dans les missions et dans les bâtiments de l'administration. Nombreux d'entre eux venaient de Ruhengeri[51].Pour André Guichaoua, entre novembre1959 et septembre 1961, il y a eu le massacres et l'insécurité qui ont généré des dizaines de milliers de réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur du pays, aussi bien tutsi que hutu dans un premier temps, puis presque exclusivement tutsi.

[49] Nibizi , E., *Op.cit. p.100*
[50] *Idem, p.102.*
[51] Discours du Résident General du R-U prononcé devant les membres de la mission de visite de l'ONU, cité par Nibizi ,E., *op.cit.*p.103.

**Figure 6: Carte illustrative d'entrée massive des réfugiés rwandais au Congo en 1959 -1961**



**Source :** *https://mobile.igihe.com/amakmyaka-ine-y-akaga-yagejeje-u-rwanda-ku-bwigege-bucagauru/ibihe-by-ingezi-by-is*

Lors de la proclamation de l'indépendance, ils sont estimés à quelque 300.000 personnes dont environ 120.000 à l'étranger. Pendant une douzaine d'années, des troubles répétés et plus ou moins localisés dans certaines préfectures du pays vont entretenir ces flux qui gagneront principalement le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie et le Zaïre (RDC). Quelques milliers d'exilés seront accueillis dans d'autres pays d'Afrique (Kenya et Afrique de l'Ouest,), en Europe (principalement en Belgique) et en Amérique du Nord. Après les deux vagues de 1963-1964 puis de 1973, on atteindrait alors au début de la deuxième République un effectif de 300.000 réfugiés dispersés dans l'ensemble des pays de la région[52]. En 1964, un recensement effectué par le HCR et la Croix-Rouge internationale dans les camps des refugiés sous leur contrôle dénombre 336000 réfugiés dont environ 200000 au Burundi, 78000 en Ouganda, 36000 en Tanzanie et 22000 au Zaïre (RDC)[53].

[52] Guichaoua, A., op.cit. p.339.
[53] *Ibidem*.

Dans le cas précis de la RDC, les réfugiés rwandais qui ont afflué dans ce pays à partir de 1959 et plus, ont semé une grande confusion par le fait qu'il a été difficile de les différencier avec les Banyarwanda qui sont venus avant cette date. Tous demandaient la naturalisation et il a été difficile de savoir qui est rwandais et qui ne l'est pas. Cependant en 1971, tous ceux qui en avaient fait la demande, en ont obtenu. Mais d'une manière générale, l'obtention de la carte d'identité du Zaïre ne posait pas beaucoup de difficultés. C'est ainsi que beaucoup de migrants rwandais, refugiés ou non, possèdent les deux cartes d'identité. De plus, nombreux ont été les réfugiés des années 60 et 70 qui ont préféré se fondre parmi les migrants anciens de la période coloniale ou les Rwandophones de la période précoloniale. A la fin de 1990, leur effectif atteignait officiellement 12596 personnes installées pour la plupart dans la province du Nord-Kivu. On a vraiment assisté à un déplacement massif de la population rwandaise. Nous rejoignons ainsi, la considération de Francis Deng, qui déclare : « Sur les 25 millions de personnes déplacées de par le monde, 15 millions vivent dans les pays africains dont l'édification entant que nations connait des graves problèmes : crises d'identité et d'unité nationale, faiblesse et inefficacité d'Etat… »[54].

[54] Francis M : DENG., Les réfugiés de l'intérieur, un défi pour la communauté internationale, Nouveaux horizons, USA, 1993 p.129.

**Tableau 2: Synthèse Mouvements de réfugiés en Afrique des Grands lacs**

- Situation en 1966[55], 1972[56], 1992[57] et 1990 (5) [58]

| Pays de réceptions<br>Pays d'origine | | Zaïre | Rwanda | Burundi | Tanzanie | Ouganda | Total (y compris autres pays de réception) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Burundi | 966 | | 3000 | | | | 3000 |
| | (déc.) 1972 | 31000 | 4000 | | 23000 | | 58000 |
| | (janv.) 1982[59] | 11000 | 18000 | | | | 29000 |
| | (janv.) 1986 | 13000 | 18680 | | [60] | | 31660 |
| | (déc.) 1990 | 13293 | 23587 | | 150689 | | 187569 |
| Zaïre | 1966 | | | 27000 | 2000 | 30000 | 65500 (dont 6500 en RCA) |
| | (déc.)1972 | | | 100 | 1400 | 34000 | |
| | (janv.) 1982 | | | | | 32000 | 43800 (dont 8300 en RCA et soudan) |
| | (déc.) 1986 | | | (600) | | 30000 | 59700 (dont 18000, |
| | (déc.) 1990 | | | 27000[61] | 15943 | 1300 | 5000 et 4700 |
| | | | | Env. 2000 | | | Respectivement en Angola, au soudan et en Zambie) 57600 [62] |
| | | | | | | | 19300 |
| Rwanda<br><br>1982 | 1966 | 25000 | | 52000 | 14000 | 70000 | 161000 |
| | (déc.) 1972 | 23000 | | 42000 | 14000 | 72000 | 152000 |
| | (janv.) | 22000 | | 234000 | | 80000 | 337700(dont 1100 au Kenya) |
| | | 11000 | | (65000) | | 90000 | |
| | (déc.) 1986 | 12596 | | 256000[63] | 22297 | 82200 | |
| | (déc.) 1990 | | | (67684) | | | |
| | | | | 26600 | | | |

[55] N. *RUBIN Africa's Refugees and OAUm The New African, october*
[56] *W.T.S, GOULD, refugees in tropical Africa, IMR, vol VII, N0 3, fall 1984, P.415*
[57] *HCR, Rapport pour 1990-91, partie I. Afrique, Genève, 1991*
[58] Guichaoua, A., op.cit. p.341
[59] *Preliminary Report of the UNHR to the United Nations Econonic and social council; second Regular session E/ 1982/29, 1982.*
[60] *Il n'existe plus de réfugiés Burundais secourus en Tanzanie. Les 150 689 réfugiés décomptés en 1990 sont divisés en deux groupes : les réfugiés autosuffisants implantés dans les zones d'installation (132000) et les réfugiés installés spontanément (22700)*
[61] Les deux chiffres sont respectueusement ceux du HCR (Refugiés secourus) et ceux déclarés par le gouvernement burundais
[62] Ce total n'intègre que les réfugiés installés au Burundi et en Ouganda
[63] *Ibidem*

A partir de ce tableau se dégage le constat ci-après :

Les réfugiés de 1959-1961 ont été enregistrés dès l'année 1966. Ce tableau les reprend tous en indiquant leurs pays d'origine et les pays d'accueil.

Le Zaïre (RDC) avait accueilli 25.000 réfugiés rwandais. Ce sont spécialement des Tutsis installés dans les régions du Nord- Kivu et Sud-Kivu. Ceux qui se sont réfugiés au Sud-Kivu se sont installés, les uns dans la plaine de la Ruzizi précisément dans le village de Bwegera et de Luberizi dans la chefferie de la plaine de la Ruzizi. Les autres se sont dirigés dans les moyens plateaux de Lemera où ils ont été installés dans le village de Mugerero qui fut rebaptisé au nom de Rwanda, parce que habité par les Rwandais. Après le départ de ces derniers dans les hauts plateaux, le village a repris son nom de Mugerero.

Le Burundi a accueilli en 1966 un effectif de 52.000 réfugiés rwandais, 42.000 personnes en 1972, 234.000 personnes en1982, 65.000 en 1986 et environ 256.000 personnes vers 1990. Il est à constater que beaucoup de Rwandais se sont réfugiés au Burundi depuis 1959 jusqu'en 1990. Nous osons croire qu'a cette époque, le Burundi était dirigé par le président favorable aux Tutsi. C'est pourquoi nous pouvons aussi penser que le grand nombre de ces réfugiés entrés au Burundi étaient des Tutsis.

L'Ouganda a accueilli sur son territoire 70.000 réfugiés rwandais en 1966, 72.000 personnes en 1972, 80.000 en 1982, 90.000 en 1986 et 82.200 en 1990. Il est évident que l'Ouganda avait hébergé beaucoup de réfugiés tutsis venus du Rwanda depuis la révolution sociale de 1959-1961.Certains d'entre eux se sont fondus dans la population ougandaise par naturalisation. Disons aussi que c'est à partir de l'Ouganda qu'est sorti le mouvement de rébellion du Front patriotique Rwandais (FPR en sigle) vers les années 1990, rébellion qui a pris le pouvoir au Rwanda en 1994.

S'agissant de la Tanzanie, il a accueilli 14.000 réfugiés de 1966, 14.000 s en 1972 et 22.297 en 1990. On remarque cependant qu'aucun réfugié rwandais n'est arrivé en Tanzanie en 1982-1986.Nous constatons aussi que, contrairement à d'autres pays de la région des Grands lacs qui ont accueilli beaucoup de réfugiés, la Tanzanie est le seul pays qui a accueilli un nombre réduit des réfugiés rwandais.

Au sujet des réfugiés Rwandais en RDC, une mission fut organisée par le gouvernement du Zaïre, dénommée « Mission Teuwen » fut dépêchée en septembre-octobre 1966 pour s'enquérir de la situation à la suite des conflits qui a sévi entre les immigrés Rwandais et les

autochtones au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. La commission a fait le rapport selon lequel, il existe une forte proportion des Rwandais dans les populations congolaises. C'est ce qui devait engendrer des conflits entre eux. La Croix-Rouge et le HCR prirent les Rwandais en charge en les ramenant au Nord-Kivu et au Sud-Kivu particulièrement à Kalehe, Kabare, Masisi, Goma et Uvira[64].

### II.3.1.2. La guerre civile du Rwanda en 1990

Cette guerre opposa le FPR en majorité tutsi contre les FAR du General Juvénal Habyarimana, alors président de la République du Rwanda. Celui-ci était fermement soutenu par les troupes françaises. Cette guerre se déroula en deux phases : la première entre 1990-1993, phase des Accords d'Arusha, puis durant le génocide des Tutsi entre avril et juillet 1994.

#### a) Première phase : 1990-1993

Le conflit a commencé le 1[e] octobre1990, lorsque le FPR a envahi le Rwanda à partir de l'Ouganda. Selon le rapport de la commission Vangu,

> « L'Ouganda a servi de base arrière pour le FPR. Apres avoir utilisé les réfugiés rwandais pour la conquête du pouvoir, Museveni s'en est débarrassé honorablement en les armant contre le Rwanda et en mettant à la disposition du FPR, des troupes de l'armée ougandaise pour les renforcer. »[65].

Signalons ici qu'un grand nombre de réfugiés rwandais qui ont fui les conflits ethniques de 1959 se sont installés en Ouganda. Un recensement effectué par le HCR en 1964 et la Croix-Rouge internationale avait fait état de 336.000 réfugiés dont environ 78.000 personnes en Ouganda. Il a été constaté que beaucoup de réfugiés rwandais installés en Ouganda se sont fondus dans la population.

André Guichaoua déclare à ce propos que ;

« En Ouganda, un grand nombre des refugiés s'est intégré dans la communauté Banyarwanda de la souche et ont pris la nationalité ougandaise, souvent en modifiant leurs noms. »[66].

[64] WILLAME J.C. (1997), « Banyarwanda et Banyamulenge, violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu, Zaïre » *Cahiers africains (anciennement cahier du CEDAF*), volume 6, Numéro 25, p.80.
[65] Rapport de la commission Vangu, Kinshasa, 1994, p.160-165.
[66] Guichaoua, A., *op.cit*., p.342.

Pendant cette période, on a constaté la solidarité des réfugiés rwandais derrière le FPR dans le souci de rentrer dans leur Rwanda natal après l'exil de plus de 30 ans. Disons ici que certains venaient de la RDC pour prêter main forte aux combattants du FPR au front.

A ce sujet, la commission Vangu rapporte ce qui suit :

> « au nom de la solidarité régionale et de la sécurité, la RDC a appuyé pendant longtemps le régime Habyarimana tout en se servant de réfugiés tutsi en matière de sécurité interne. La diaspora tutsi s'est organisée librement, se constitua en réseau d'appui à la guerre menée par le FPR. Cotisation d'argent, transport d'armes, recrutement des combattant au vu et au su des autorités congolaises. »[67]

Il est à admettre que la guerre de 1990 a été faite par les réfugiés rwandais dispersés dans plusieurs pays du monde qui étaient à la recherche des voies et moyens pouvant leur permettre de regagner leur pays, le Rwanda qu'ils avaient quitté pendant plusieurs années.

**b) La deuxième phase : du 7avril au 11 juillet 1994**

Cette phase correspond au génocide des Tutsi et Hutu modérés. L'assassinat du président rwandais dans la nuit du 6 au 7avril 1994 déclenche le génocide des Tutsis par les extrémistes hutus. La commission de l'ONU mandatée pour la circonstance estime environ 800.000 morts, en majorité tutsi durant une période de trois mois. Ceux, parmi les hutu, qui se sont montrés solidaires aux Tutsis ont été aussi tués comme traitres à la cause des hutu.

[67] Assemblée Nationale. , *Rapport de la commission Vangu, op.cit., p.166.*

**Figure 7: Carte d'illustration des restes de victimes du génocide de 1994 au Rwanda**



**Source** : *https://www.voanews.com/amp/scars.of-the-1994-genocide-still-haunt-rwanda-/7559991.html*

Le 17 juillet 1994, l'armée patriotique rwandaise s'empare de Kigali mettant ainsi fin à la guerre et au génocide des Tutsi. Plusieurs milliers de Rwandais hutu prennent le chemin d'exile vers les pays limitrophes. A ces milliers des réfugies s'ajoutent les ex. FAR et les milices *interahamw*e qui ont tous pris le chemin de l'exil, surtout en RDC.

A ce sujet, Patrick Mbeko et Honore Ngbanda- Nzambo déclarent :

> « Redoutant les représailles des vainqueurs, des millions des Rwandais en majorité hutu, ont déferlé, en enfonçant, pour s'y réfugier, les portes des Etats frontaliers, tout particulièrement celles de la RDC. Au total, c'est plus de deux millions d'âmes qui trouvent refuge dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. (……). Parmi ces populations hutu rwandaises dans les camps des réfugiés, des bataillons entiers des FAR, défaites, des milices interahamwe impliquées dans les massacres, d'anciens membres du gouvernement déchu, des cadres de l'administration publique amenant avec eux, toute la banque centrale, des chars de combat et des chars amphibies, des armes lourdes et légères ainsi que des tonnes des munitions, des bus de transport public et des camions de transport des troupes. On a vu arriver des centaines de voitures, de bus, de camions bourrés de matériels, des machines à coudre, des frigos, des téléviseurs pillés au Rwanda. »[68]

[68] Mbeko, P. et Ngbanda-Nzambo, H., *Stratégie du chaos et du mensonge, poker menteur en Afrique des Grands Lacs*, éd. De l'Erablière, Québéc, Canada,2014, p.119.

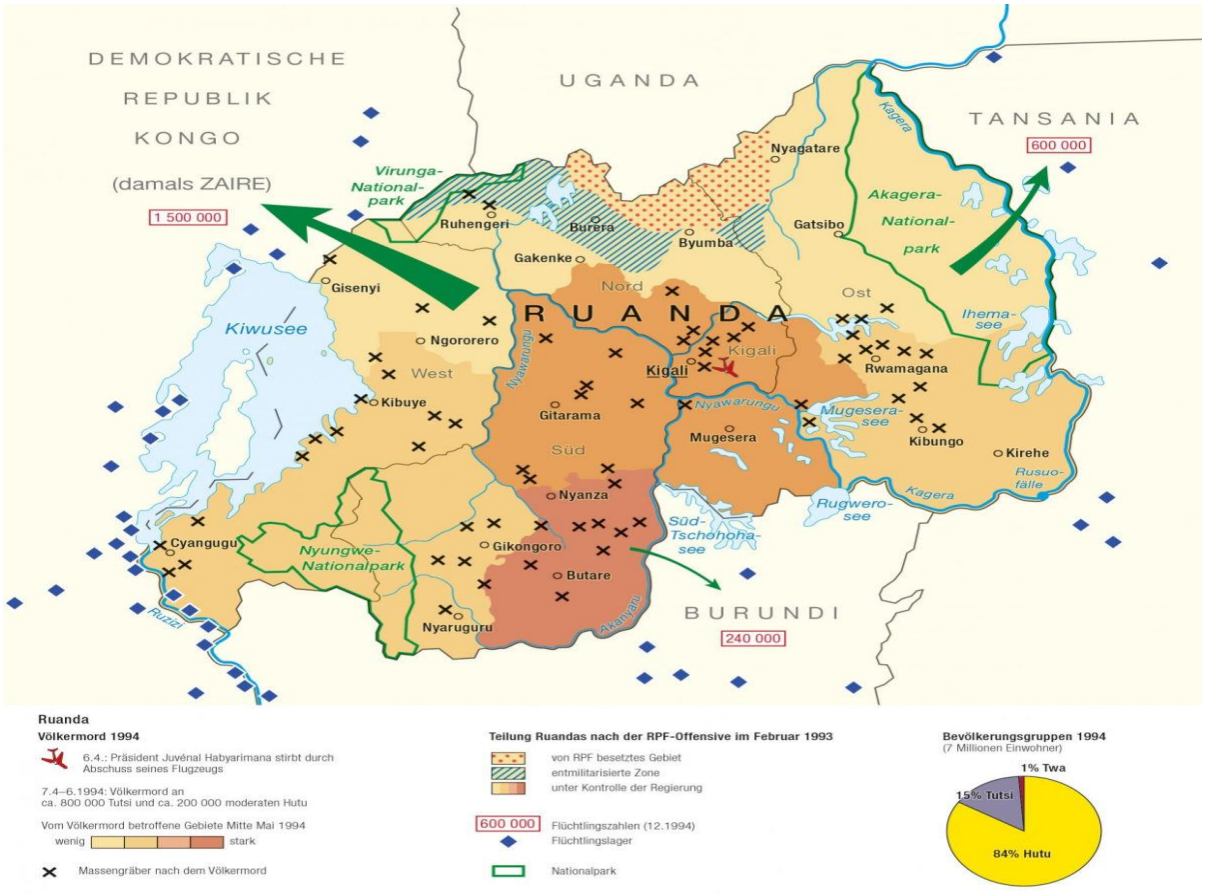
**Figure 8 : Carte d'illustration d'entrée massive des réfugiés rwandais en RDC en 1994**



**Source** *: https://humanityhouse.org/en/rampen-conflicten-rwanda-genocide-1994/*

Nous nous rendons compte que la situation du Rwanda est catastrophique à la prise du pouvoir par le FPR. Plus de 2.000.000 de personnes émigrent vers les pays limitrophes et surtout en RDC. Il s'agit d'une marée humaine qui afflue sur le sol congolais.

**Figure 9: Carte de la guerre civile et génocide au Rwanda en 1994**




**Source** *: https://www.friedensbildung-bw.de/rwanda-conflit-genocide*

Il a été constaté aussi l'exil des membres du gouvernement déchu avec tout son arsenal militaire et économique et social. On est allé même jusqu'à dire qu'il s'agit d'un gouvernement en exil.

Patrick Mbeko ajoute que dans

> « ce hutu land, constitué des vastes camps des refugiés sous la responsabilité du HCR qui en réclamait l'exclusivité du contrôle vis-à-vis du gouvernement de la RDC, les militaires rwandais des ex. FAR et les milices font désormais la loi. Ils exécutent les pillards, terrorisent la population et n'hésitent pas à abattre ceux des refugiés qui les dénoncent ou qui font mine de regagner le Rwanda. Les organisations humanitaires se font racketter, menacer au point que le MSF préfère se retirer. C'était devenu un Etat dans l'Etat, dit le juge Bola, région colonisée, incontrôlable. Toute la population est prise en otage par ces hors-la-loi dont le contrôle est rendu quasi impossible »[69].

[69] *Idem*, p.120.

A partir de cette affirmation, se dégage le constat selon lequel, les réfugiés hutus entrés en RDC en 1994 étaient mélangés avec des criminels, responsables des massacres au Rwanda et des militaires des ex. FAR. On se rend compte que le gouvernement de la RDC n'avait pas eu le temps de désarmer ces milices et ces militaires. Il était alors devenu difficile de les contrôler ni d'imposer la loi sur eux. Comme ils étaient accompagnés de leur gouvernement déchu, les camps des réfugiés étaient devenus un deuxième Rwanda. Ils n'obéissaient pas à la loi congolaise, mais ils imposaient leur propre loi dans les camps des réfugiés. Nous croyons aussi que le HCR n'a pas bien fait son travail car il devait aider le gouvernement de la République a désarmer ces milliers des militaires confondus avec les civils innocents dans les camps. D'autre part, la présence des réfugiés le long de la frontière congolo-rwandaise, constitue aussi une insécurité générale à la fois pour le Rwanda et pour la RDC. La commission Vangu décrit cette situation de la manière suivante :

> « En accueillant le gouvernement intérimaire et les Forces armées rwandaises (FAR), qui pourraient s'organiser et reprendre les armes contre le gouvernement du FPR, la RDC risque de se retrouver dans le rôle joué par l'Ouganda. Le problème des réfugiés rwandais rend plus complexe la question de la nationalité des populations autochtone de la région des Grands lacs aux cotés des populations venues du Rwanda et du Burundi. D'autre part, il y a des tutsi hier congolais, rentrés au Rwanda comme des Rwandais. Plus tard, ils sont revenus au Congo comme Congolais. Il a été difficile de distinguer les hutu résidant en RDC et ceux qui se sont réfugiés en RDC étant donné qu'ils n'ont pas été recensés .L'insécurité qui sévi dans les régions du Sud et du Nord-Kivu depuis l'arrivée des réfugiés est favorisée par la cohabitation difficile entre hutu et tutsi en RDC. Il n'est pas à exclure que le FPR s'infiltre et vienne chercher et punir ses ennemis en RDC avec l'hypothèse d'un double objectif : tuer mais aussi mettre au compte de ces derniers, leurs actes criminels afin qu'ils soient haïs par les Congolais. »[70]

A partir des analyses présentées dans les pages ci-haut, nous nous rendons compte que le Rwanda avait déversé en RDC des milliers des réfugiés qui deviendront plus tard un mal nécessaire pour le développement socio-politique de la population locale. Plus de 25.000 réfugiés rwandais sont entrés sur le sol congolais en 1959, 23.000 en 19872, 22.000 en 1982, 11.000 en 1986 et 12.596 en décembre 1990. Entre avril et juillet 1994, plus de 2.000.000 des personnes ont franchi les frontières congolaises pour se réfugier en RDC. Il a été constaté que ces réfugiés n'ont subi aucun contrôle au niveau de service d'immigration avant leur

[70]. Assemblée Nationale, *Rapport de la commission Vangu, op.cit. p.166*.

pénétration au Congo : ces derniers entrent en RDC armes à la main comme s'ils entraient dans un territoire conquis. Les conséquences de cette entrée désordonnée sur le sol Congolais se feront sentir quelques années après dans toute la région des Grands Lacs en général et en particulier sur la population congolaise vivant à l'Est de la RDC. Nous y reviendrons.

### II.3.2. Les conflits ethniques au Burundi

Comme nous l'avons présenté ci-haut, le Burundi était un pays stable pendant toute la période de la monarchie. Il y avait l'unité de toutes les couches de la population autour du roi. Il n'y avait pas de division de la population en caste ethnique, Il n'y avait ni privilégié ni non privilégié au Burundi précoloniale. Tout le monde était satisfait du travail qu'il fournissait pour la consolidation du Royaume et il n'y avait aucun germe de l'ethnisme dans ce pays pendant plusieurs années. Le Burundi sera touché plus tard par la contagion de la mobilisation ethnique qui a dominé au Rwanda depuis la période précoloniale. En effet, il a été constaté que le Burundi ne pouvait pas rester insensible à ce qui se passe chez son voisin du Nord. Le leader du colonat belge, Albert Mauss avait tenté d'injecter ce fléau dans le pays mais en vain. Ce dernier était un ancien religieux défroqué venu du Congo et devenu planteur dans l'Imbo méridional. Il entreprit à défendre les intérêts des Hutus de l'ensemble du territoire sous tutelle. Il reproche aux Tutsis d'être à la fois des féodaux et adversaires de la Belgique. Dans une lettre d'avril 1956 au Vice-Gouverneur Harroy, , il distinguait en amalgamant le Burundi et le Rwanda, 3.500.000 Bahutu purs, des manants, 100.000 Batutsi purs, une noblesse et 300.000 assimilés Batutsi métissés ou pauvres. Il fondait cette élucubration socio-raciale sur la théorie de la prémisse d'inégalité développée en 1954 par le sociologue Jacques Jérôme Maquet. Il se suicida à la fin de 1961 pour des motifs politiques.[71] Nous constatons que les efforts du chef de colonat belge pour instaurer l'ethnisme au Burundi se sont soldés par un échec cuisant car les Burundais n'ont pas accepté la division ethnique entre eux. C'est peut-être une des raisons qui ont poussé Albert Mauss à se donner la mort. La politique de diviser pour régner introduit par ce dernier n'avait pas eu gain de cause à ce moment.

La montée de l'inquiétude en milieu tutsi et les ambitions politiques en milieu hutu se traduit par une fissure au sein du Parti UPRONA. Les querelles opposent dès 1962, André Muhirwa et le leader Hutu Paul Mirerekano, dégénèrent en 1963-1964 en une opposition entre deux tendances dites Casablanca et Monrovia, l'une progressiste à dominance tutsi, l'autre

[71] Chrétien J. et Dupaquier ,F., *op.cit*., p.20.

pro-occidentale à dominance hutu. Le facteur ethnique qui avait bien joué au Rwanda est bien dès lors instrumentalisé au Burundi. L'année 1965 représente la coupure décisive, celle de la fuite en avant du Burundi dans la spirale de l'inflation ethnique lors de l'assassinat du premier ministre Ngendandumwe par un réfugié rwandais.

### II.3.2.1. Les étapes de la crise ethnique burundaise et exode de la population à l'étranger

Comme nous venons de le signaler ci-haut, l'année 1965 marque le point de départ des conflits à caractère ethnique avec l'assassinat du premier ministre. La crise ethnique au Burundi a suivi les étapes suivantes :

#### a) La crise de 1965

L'année 1965 est l'épicentre d'où sont partis les différents conflits ethniques qui ont déchiré le Burundi et qui ont occasionné les massacres de la population et l'exil massif de la population burundaise dans les pays voisins de la région des grands lacs. En effet, en octobre 1965, le Secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le Hutu Antoine Serukwavu, organise un putsch contre le roi Mwambutsa qui s'enfuit à l'étranger où il restera définitivement. Dans les jours suivants, des massacres des Tutsi sont organisés par les hutu dans des communes de la province de Muramvya, notamment à Busangana. D'après des nombreux témoignages, le slogan pour amener les paysans hutu à tuer leurs voisins tutsi était d'accuser cette ethnie d'avoir tué le roi[72]. En donnant de la situation du Burundi une définition fausse au départ, ces politiciens hutu provoquèrent aussi bien chez eux-mêmes que chez les Tutsi, un nouveau comportement qui rendit vraies leurs imputations initialement fausses. Cette prédication constituait en fait à transposer dans le cas burundais, les passions et méthodes de la révolution rwandaise, à faire de cette dernière un modèle inévitable. Celui de la démocratie ethnique, combinant au profit des hutu, le principe majoritaire et la priorité de l'autochtonie. Cette idéologie ethno-sociale qui confortait la bonne conscience des dirigeants de Kigali a un tournant délicat, répondant aussi à des calculs locaux de conquête du pouvoir et manifestement à ceux des forces étrangères prêtes à faire feu de tout bois.

La répression (des milliers d'arrestations, des centaines des morts, d'exécution de 80 personnes hutu) représenta de son côté une fuite en avant vers un autre modèle, celui de la domination sécuritaire tutsi, dont les promoteurs intéressés ont été des politiciens tutsi de la

[72] Chrétien J., et Dupaquier, F., *op. Cit, p.21*

faction dite de Casablanca[73].A partir de cette affirmation se dégage le constat selon lequel les conflits ethniques au Burundi est une contagion du modelé rwandais qui voulait appliquer le principe de la loi de la majorité pour dominer la minorité. Si la loi de la majorité avait réussi au Rwanda, telle n'a pas été le cas pour le Burundi où les Tutsis sont restés longtemps au pouvoir occasionnant beaucoup de pertes en vies humaines en cas de représailles contre la révolte des Hutu. Il a été constaté aussi que les conflits à caractère ethnique au Burundi viennent après l'indépendance. Les politiciens instrumentalisent la population afin d'avoir des postes au sein de l'administration publique.

Nous rejoignons ainsi l'affirmation de Jean-Marie Cotteret qui déclare ce qui suit :

> « jamais il n'a autant été question de communication politique et jamais les discours politiques n'ont été vides de sens. Tout a été fait pour améliorer la compréhension entre gouvernants et gouvernés et les malentendus se multiplient. Depuis l'antiquité, les discours politiques a été le ciment et le garent de la démocratie. Comme Thucydide le rappelait à Périclès, l'homme qui sait penser et ne sait pas exprimer ce qu'il pense est au niveau de celui qui ne sait pas penser[74]. Jean-Pierre Chrétien renchérit cet argument en disant : « C'est l'accès au pouvoir qui était le nœud de l'antagonisme potentiel. Et c'est encore la polarisation politique sur ce problème, au Rwanda d'abord et surtout, puis au Burundi depuis plus de 40 ans, qui a engendré la tension, la méfiance et la haine qu'on observe encore aujourd'hui. »[75].

### b) Les conflits ethniques de 1972

La crise ethnique de 1972 représente un moment crucial dans l'histoire des relations entre Hutu et Tutsi au Burundi. La situation a en effet évolué depuis un demi-siècle.

Adolphe Binagana décrit cette situation de la manière suivante. A l'initiative de quelques Hutus, des soirées dansantes furent organisées à Bujumbura et au chef-lieu des provinces. Tous les Hutus ayant des amis tutsis avaient reçu la consigne de tout faire, sans regarder à la dépense, pour les amener à ces soirées.

Et là à l'heure indiquée (24heures semble-t-il) les Hutu appuyés par les éléments armés sélectionnés parmi les forces de l'ordre, allaient massacrer leurs invités tutsis.[76]

---

[73] *Idem. p.22*
[74] Cotteret J.M., *Gouverner c'est paraitre*, P.U.F. Paris , 1991 , p.33
[75] Chrétien J.P.et Dupaquier,F., *op.cit*.p.17
[76] Binagana, A., *op.cit.p.161-164s*

Malheureusement pour eux, le complot échoua, sauf à l'intérieur, parce que les bandes armées droguées n'ayant pas la notion exacte de temps, commencèrent à s'attaquer aux gens vers 18 heures aux alentours de la cathédrale Regina Mundi à Bujumbura. Ce qui sema la panique dans la ville, entraina l'annulation de la soirée et un déploiement rapide des forces de l'ordre. Au début de la nuit du 29 avril 1972 et le lendemain, la situation était confuse. Beaucoup de versions circulaient faisant état d'un coup d'état militaire monté par les Banyamuramvya ayant pour but de restaurer la monarchie. Tantôt, un coup d'état hutu à caractère génocidaire.

Selon André Guichaoua,

> « Les événements de 1972 seraient dus à une rébellion hutu qui éclata dans le sud du pays fin avril : plusieurs milliers de Batutsi, homme, femme et enfants furent massacrés. La répression menée par l'armée et relayée par les organisations de la jeunesse du Parti unique, puis les arrestations et les exécutions menées par les administrations policières et judiciaires, d'abord les intellectuels hutu et certains opposants libéraux batutsi, puis vers mi- mai, avec une logique et une organisation bureaucratique qui laissent penser à l'existence d'un plan, tous les hommes bahutu lettrés et fortunés et les enfants (lycéens et écoliers) susceptibles de le devenir »[77].

Ce génocide sélectif s'étendra sur tout le pays ; en juin, les violences tournèrent en règlement de compte individuel de voisinage sur base de dénonciation, conduisirent à des exécutions sommaires en vue d'obtenir, qui, un bien, qui, un poste, à des pillages collectifs, razzias et accaparement des biens abandonnés. On estime entre 100.000 et 300.000 le nombre des victimes pour une population de 3 à 4 millions d'habitants. Il a été constaté que les massacres de 1972 étaient orchestrés par les éléments de l'ordre sur les civils hutu. On a déploré le caractère sélectif des massacres orientés sur toutes les catégories des Hutus : les étudiants, les écoliers, les adultes sont des victimes de tuerie. Ce sont des cadres, les intellectuels, les gens aisés, les Hutus qui sortent du commun et qui peuvent avoir une influence, qui sont les principales victimes des arrestations et des exécutions, et d'abord les enseignants, du primaire au secondaire.[78]

On a assisté à une épuration massive du corps enseignant, à l'élimination systématique de l'élite intellectuelle hutu. A ce sujet, Chrétien déclare que : tous les témoins interrogés (hutu et tutsi) insistent sur le fait que dès le premier jour, les gens instruits ou aisés étaient la cible principale des arrestations.

[77] Guichaoua, *op.cit*. p.57
[78] Chrétien, J., et Dupaquie F., *op.cit*. p. 243.

A cette époque, tout Hutu instruit qui n'a pas pris fuite a été tué. A Bururi où les rebelles avaient fait très peu de victimes, les soldats venaient et prenaient les intellectuels et les tuaient, ensuite, ils allaient déverser leurs corps dans une fosse commune à côté de la prison[79].

**Figure 10 : Photo d'illustration des restes de victimes présumés hutu de la répression de 1972 exhumés d'un charnier**



*Source : https://afrikarabia.com/wordpresse/la-tragedie-de-1972-au-burundi/*

Au sujet du motif d'arrestation, tous les prétextes sont bons pour accuser, faire tuer et voler. Que l'on convoite une bicyclette, transistor, un toit en tôle, une automobile et la dénonciation devient politique : il n'avait pas le moyen de se payer cela .Sa richesse est suspecte, on a trouvé son nom sur une liste…En 1972, toute autorité administrative, du gouverneur au commissaire, du procureur a  u magistrat, du fonctionnaire au planton, tout le monde tuait, observe l'employé de la prison de Gitega, particulièrement bien placé pour analyser la répression[80].

Les événements de 1972 ont emporté plusieurs milliers des personnes surtout dans les régions et centres urbains attaqués par les assaillants. Il s'agit de Rumonge, Nyanza-lac, Makamba, Vyanda et le sud de la plaine d'Imbo.

[79] *Idem,p.244*
[80] *Idem*.p.248

Les officiels burundais estimèrent à 50.000 le nombre des victimes hutu et tutsi. Tandis que les Hutus parlent d'environ 100.000 et 500.000 tués pour les seuls Hutu[81].

**Figure 11 : Carte synthétique de génocide du Burundi en 1972**




*Source:* *https://worldwithoutgenocide.org/genocides.and.conflicts/burundi*

A la question de savoir combien des réfugiés burundais ayant franchi la frontière congolaise pour échapper aux massacres, Mambo Kingiriti donne une estimation de la population burundaise qui a émigré vers le Congo. Une première enquête remonte au mois d'aout 1974 et relève l'effectif des réfugiés burundais à 23055 personnes avec un total de7685 familles. Dans la seule plaine de la Ruzizi coté Congolais, il y a 1111 familles, soit environ 4.430 personnes. Les professions les plus représentés sont les cultivateurs (69,5%), les pêcheurs (14%) les enseignants étant au nombre de 159 soit 3,5% et les artisans 219 soit 4,9%.[82].

[81] Binagana, A., *op.cit*.p.166
[82]Mambo Kingiriti,E., *L'afflux des réfugiés hutu dans la plaine de la Ruzizi et son impact sur la vie sociale et économique(1972-1996),* Mémoire de Licence, Dpt d'Histoire,ISP-BUKAVU,2003,P.34.

Le deuxième recensement date du mois de novembre 1976. La population burundaise s'est réduite à 18.233 personnes soit 6.074 familles. Le nombre des cultivateurs reste toujours élevé, 2.435 personnes, les pêcheurs 1.080, les enseignants 70 et les artisans 175 personnes. Il est à remarquer que beaucoup de réfugiés burundais de 1972 se sont fondus dans la population locale. Ils ont intégré les activités faites par les habitants du milieu. Ils sont devenus des cultivateurs, des artisans, des enseignants et des pêcheurs. Certains d'entre eux se sont même naturalisés. Nous croyons que ces réfugiés ne songeaient plus au retour dans leur pays d'origine.

En faisant la comparaison de ces deux recensements, nous constatons qu'il y a une diminution considérable du nombre des refugies. A ce propos Mutambo écrit :

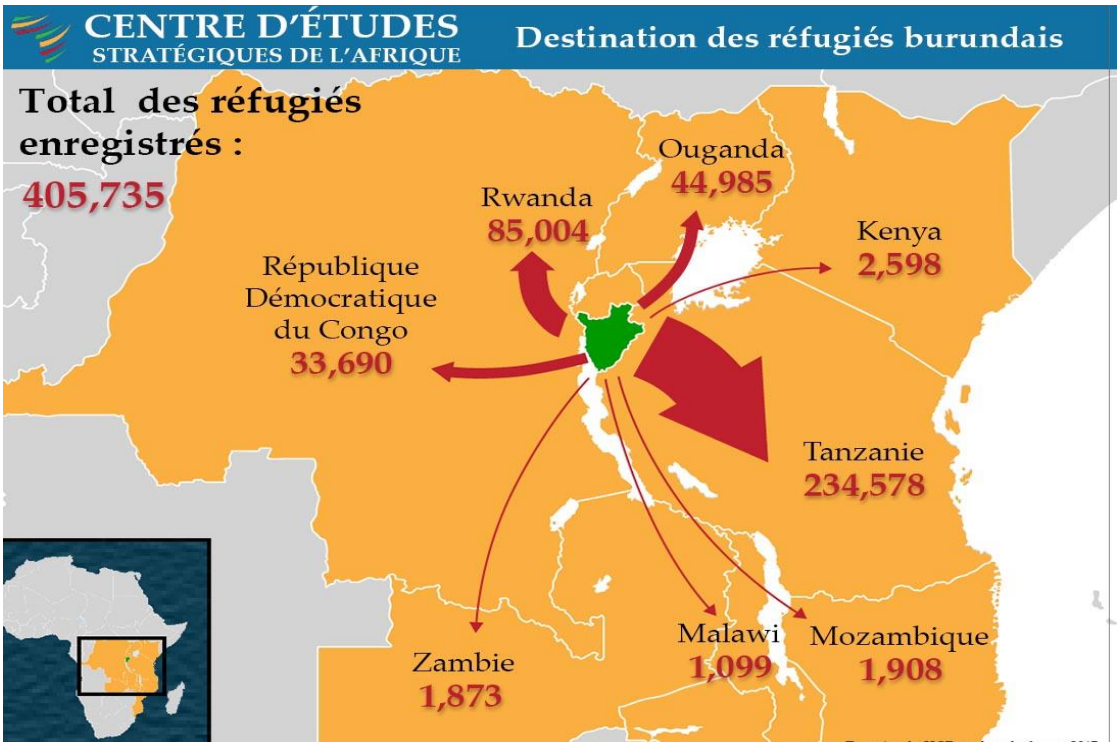
> « en prenant ces deux recensements comme base pour une approche démographique des réfugiés burundais, nous concluons que de 1974 à 1976, l'effectif global est diminué de 4.822 personnes soit un pourcentage de 20,9%. Depuis le coup d'Etat du 1er novembre 1976 au Burundi, un certain nombre des refugiés demeurant sur la cote congolaise du lac Tanganyika et dans la plaine de la Ruzizi rentrent par pirogue pendant la nuit. Ils partent en générale en cachette à l'insu des autorités congolaises. Le phénomène du rapatriement spontané ne suffit à lui seul à expliquer (…..). Il faut aussi considérer l'hypothèse selon laquelle de 1974-1976, un nombre considérable des réfugiés burundais se soient dirigés vers la Tanzanie »[83].

En rapport avec les réfugiés, la crise de 1972 avait produit des mouvements d'exil à la population burundaise. A cet effet, Jean-Pierre Chrétien écrit : "Dès la fin du mois d'avril, des milliers des pêcheurs d'origine congolaise, fuyant les violences de tous bords ont traversé le lac Tanganyika vers uvira. La répression de la rébellion entraine quasi des départs des Burundais vers la rive ouest du lac mais surtout au fur et à mesure de la progression de l'armée ,un reflux de population vers la Tanzanie en direction de la région de Kigoma. Plus tard, à l'issue des tueries ciblées de mai et juin, lorsque les élèves rentrent dans leurs familles et lorsqu'un relatif retour au calme le permet, de nombreux départs individuels ont lieu en direction du Rwanda, de la RDC et de la Tanzanie. Dès la mi-août, l'ambassade de la France ne juge pas invraisemblable le nombre de 46.000 réfugiés dans la région de Bukavu.

[83] Mutambo, Jondwe, cité par Mambo, Kingirit, E., *op.cit.p.35*

Le mouvement continue en 1973. En effet, en janvier, une quinzaine de Grands Séminaristes Hutu de Bujumbura sont partis au Rwanda après Noël. Le bilan de ce mouvement a été établi en 1973 par le concours du HCR. L'accueil des réfugiées est facilité par la présence sur la frontière du Burundi, des populations qui comprennent bien le Kirundi.

**Figure 12: Illustration des destinations des réfugiés burundais**




**Source : https://africacenter.org/fr/spotlight/les-flus-de-refugies-montrent-que-la-crise-du-burundi-saggrave**

La répartition de ces quelques 150.000 réfugiés entre les trois pays voisins est la suivante :

- Le Rwanda en abrite au milieu de 1973, environ 10.000 dont 4.000 déjà présents depuis 1960.
- Dans l'Est de la RDC, au début de l'année 1973, ils sont environ 35.000 personnes.
- En fin, en Tanzanie, ils passent d'environ 40.000 à la fin de l'année 1972 à environ 100.000 personnes à la fin de l'année 1973 »[84]

[84] Chrétien,J.P., et Dupaquier, F., *op.cit.p.448*

### c) La crise de Ntega- Marangara en 1988

Pour Sylvestre Ntibantunganya, parlant des massacres de Ntega et Marangara, le Centre de Recherche et d'Initiative pour le Dialogue, CIRD, a révélé la part due l'Etat dans les massacres de 1988, à Ntega-Marangara. Pour le centre, le pouvoir aurait abusé de ses forces et cela pourrait être à l'origine de la première guerre géopolitique régionale en Afrique des Grands lacs (…..). Selon lui, le gouvernement n'a pas agi. Au lieu d'agir, il fustigeait des réfugiés hutus qui se seraient entrainés à l'intérieur du pays, pour prendre des machettes et des lances dans le but de massacrer les Tutsis. Jusqu'à plus d'une semaine des sanglants massacres de Ntega-Marangara, le gouvernement n'a pas montré des coupables, n'a pas dit qui ils sont, comment ils s'appellent, d'où ils sont venus. Ce qui montre clairement l'implication du pouvoir public. (…). Deo Hakizimana se demande comment les militaires ont refusé d'intervenir au debout desdits massacres alors que leur premier devoir est d'arrêter tout danger en empêchant toute progression. Lorsque le meurtre est commis par l'Etat et qu'il a pour but d'abuser de telle ou telle race, ou de tout profit et que vous voyez que l'Etat l'utilise dans des choses bien planifiées, vous pouvez appeler cela un génocide[85] La déclaration de Ntibantunganya pointe du doigt les forces de l'ordre d'être à l'origine des massacres de la population civile par le fait de n'être pas intervenu pour mettre fin au massacre des paisibles citoyens.

### d) Les événements de novembre 1991

Les évènements de novembre se sont passés dans la Mairie de Bujumbura et dans les provinces de Bubanza et de Cibitoke.

A ce sujet, Mambo écrit :

> « Le 23 novembre 1991, le PALIPEHUTU attaque de nouveau la capitale à partir de 23heures. Cette attaque touche également les provinces de Bubanza et de Cibitoke. Vite l'armée a organisé une opération pour les débusquer. Mais, l'entreprise n'a pas été facile parce que les hommes en question en avaient fait une position retranchée. L'armée a dû utiliser des gros moyens. Cela ne constituait que le début d'une opération plus vaste, qui devait, en moins de vingt-quatre heures, gagner beauc oup d'endroits de la capitale. D'abord dans les quartiers Nord de Bujumbura : Kamenge, Cibitoke, Kinama et Ngagara. Pendant trois jours personne ne pouvait sortir de chez lui. »[86].

[85] Ntibantunganya, S., *Burundi : Démocratie piégée*, édition Iwacu,Bujumbura,2018 p.71.
[86]Mambo, Kingiriti, E.,*op.cit.p.40*

Il convient de signaler que les provinces Cibitoke, Bubanza et Bujumbura sont frontalières avec la RDC. C'est pourquoi il est admis que quelques réfugiés soient sortis du Burundi pour se réfugier au Congo bien que leur effectif n'ait pas été établi par le HCR. Il est aussi évident que la plupart de ces réfugiés aient été reçus par leurs compatriotes venus au Congo il y a une dizaine d'années. Signalons aussi que ces évènements n'ont pas été plus meurtriers comme les précédents. L'armée burundaise s'est montrée du côté de toute la population. Elle a évité de faire les représailles. Ce qui est une bonne chose. Si elle s'était comportée ainsi pendant la rébellion de 1972, il n'y aurait pas eu massacre de la population et ça diminuerait les conflits ethniques dans ce pays.

Au sujet des évènements de 1991, André Guichaoua écrit :

> *« en novembre 1991 l'attaque terroriste d'extrémistes du PALIPEHUTU (Parti pour la Libération du peuple hutu) visa des militaires et fonctionnaires tutsi et dérapa en plusieurs endroits en tueries entre voisins. Comme en 1998, l'armée pacifia, les forces de l'ordre connurent beaucoup de pillages »*[87].

**e) La crise de 1993**

La crise ethnique qui secoua le Burundi depuis le 21 octobre 1993 est qualifiée de fléau ou de « tremblement de la terre ». Celle-ci est à bien des égards aussi dramatique que celle de 1972. Pourtant, l'élection de Melchior Ndadaye, non entachée d'irrégularité, premier président Hutu élu démocratiquement, candidat présenté par le FRODEBU (Front pour la démocratie du Burundi), laissait espérer une intégration des conflits dans l'institution et à terme une réconciliation nationale. Cent jours après son investiture, sans avoir pu appliquer son programme gouvernemental, le président ainsi que les plus hautes autorités de l'Etat et du parti au pouvoir furent assassinés par une partie de l'armée, des putschistes qui tentèrent sans succès de faire un coup d'Etat. Informée de la situation par des radios étrangères et appelées à résister par le gouvernement légal, la paysannerie hutue se souleva, s'en prit à la population tutsie et aux Bahutu upronistes, la violence atteignit par endroit des formes paroxystiques qui rappellent les heures les plus tragiques de 1972.

[87],Guichaoua, A., *op.cit*.p.59.

André Guichaoua présente cette situation de la manière suivante :

> « Dans plusieurs communes du centre et du Nord du pays, on assista à des épurations ethniques qui ont touché des familles prises en otages, femmes et enfants batutsi et bahutu partisans de l'opposition ou identifiés à l'Etat, à des mouvements suicidaires d'autodéfense surtout lorsque l'absence de l'autorité fut manifeste au travers des silences de la radio nationale et alors que la crainte d'une pacification militaire analogue à celle de la crise de 1972. »[88].

On a constaté des massacres spontanés ou programmés qui varièrent au niveau local selon les prises de position des administrateurs communaux, les comportements des leaders et militants des partis gouvernementaux, les élites locales et l'attitude de l'armée, mais surtout l'intervention des militaires en vue de défendre la communauté tutsi agressée fut souvent à l'origine des excès. Rapidement, les massacres ethniques et politiques, tant de la part de civils que de militaires, s'étendirent à la quasi-totalité du territoire national. Le cycle des violences/répressions s'enchaina et se répéta plusieurs fois dans certaines provinces. Le sentiment de peur et de vengeance qui s'empara des Burundais devint l'acteur principal du drame. Ce sentiment de peur et de vengeance, attisée par des rumeurs et des déclarations maladroites ou mal intentionnées, incita davantage les populations à se regrouper, à se cacher et à chercher refuge dans les pays voisins.

Joseph Gahama dit que dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993, un putsch a été perpétré contre le président Melchior Ndadaye, interrompant brutalement le processus de démocratisation en cours depuis 1987. Au même moment, les mutins arrêtaient plusieurs hauts responsables de l'Etat qui furent immédiatement exécutés. Ce coup d'Etat fut condamné de toutes parts, aussi bien par l'opinion internationale que nationale. En effet, les responsables des partis politiques, de ligues des Droits de l'homme et des Eglises refusèrent de soutenir un Conseil national de salut public(CNSP) confié à François Ngeze, ex-ministre de l'intérieur sous le régime du président Pierre Buyoya. Plusieurs ministres, notamment celui de la santé publique, lancèrent des appels pour que la population défende la démocratie. Ce qui fut entendu, puisque dès l'annonce de la mort du président Melchior Ndadaye, débutant un massacre systématique des Tutsi et des Hutu de l'UPRONA dans plusieurs régions.

[88] *Guichaoua, A., Op.cit. p.60.*

Les tueries organisées par des bandes armées de machettes et de gourdins ont bénéficiés de l'appui local des responsables politiques et administratifs. Nombre d'autorités burundaises ont présentés ce drame comme étant *agashavu*, ou colère populaire voulant venger « leur » précisent. En réalité, le drame qui s'est abattu sur le Burundi est d'une redoutable complexité. Il ne saurait être réduit à une guerre civile qui a opposé les Hutu aux Tutsi, tel qu'il est habituellement rapporté au sein de l'opinion publique internationale. Il s'agit d'un véritable génocide.[89] Nous constatons, à partir de cette affirmation que le massacre perpétré par les Hutu sur le Tutsi était dans le cadre de venger « leur » président. Melchior Ndadaye est présente ici, non comme le chef de l'Etat burundais, mais comme le président de Hutu. C'est pourquoi on voulait le venger, non comme président de la République, mais comme un citoyen de l'ethnie Hutu.

Et Joseph Gahama d'ajouter que :

> « alors que des milliers de paysans tutsi qui avaient réussi à échapper aux massacres se regroupaient dans les petits centres administratifs, plusieurs milliers de Hutu, par peur des représailles de l'armée, prenaient le chemin de l'exil, essentiellement vers le Rwanda ou ailleurs pour se cacher dans les marais [90]».

Le bilan de cette crise fut catastrophique. J.P .Chrétien le résume comme suit : « Le premier bilan qui fait état de plus de 500.000 réfugiés, soit près d'un dixième de la population, de 100.000 déplacés ou réfugiés internes et d'un nombre des victimes supérieur ou égales à celui de 1972. »[91]

Le recours à la violence et la peur qui l'accompagne et la précède, datent de premières heures de l'indépendance. D'abord instrumentalisée et restreinte aux cercles du pouvoir et aux élites sociales en lutte pour le pouvoir, cette violence va prendre alors une ampleur nationale et traumatisante. Une telle évolution est étroitement associée à la généralisation de l'ethnisme qui, soit explicitement, soit implicitement, s'impose dans les stratégies politiques, puis envahit le corps social, détermine en temps de crise de perceptions justifiant une violence préventive et des comportements, des conduites génocidaires.

---

[89] Gahama J., « Limites et contradictions du processus de démocratisation au Burundi »i, *in André Guichaoua, op.cit.p.85.*
[90] *Idem, p.85.*
[91] *Ibidem.*

Comme nous l'avons dit dans les pages précédentes, les violences ethniques de 1993 ont été une catastrophe pour le Burundi. Des milliers de personnes ont été tuées et plusieurs milliers parties en exil. Nombreux de ces gens se sont réfugiés en Tanzanie et en RDC précisément dans la plaine de la Ruzizi. Des camps des refugiés seront implantés dans la plaine de la Ruzizi tel que nous devons le trouver dans le sous-point suivant.

Le Département des affaires humanitaires du Burundi a bien montré que la gravite de la situation de 1993 a touché jusqu'à 20% de la population totale du Burundi qui comptait environ 5.8 millions d'habitants en 1994. Selon le Bureau de PNUD au Burundi, les activités économiques se sont arrêtées à la suite des vagues d'agression et de représailles. Environ 700.000 réfugiés burundais ont fui vers les pays voisins au lendemain des violences d'octobre 1993. Le HCR a enregistré des réfugiés au Rwanda du 27 au 31 décembre 1993. D'une façon générale, les chiffres ont été révisés à partir de l'expérience effective sur le terrain et des informations faisant état de rapatriement spontané.

Au 1er juillet 1994, on comptait 557.000 réfugiés en exil dont 262.000 au Rwanda, 245.000 en Tanzanie et 50.000 au Zaïre. D'après certaines informations, poursuit-il, la plupart de personnes déplacées ou qui ont fui le pays au lendemain du 21 octobre 1993, ont regagné leurs foyers dans les provinces de Rutana, Ruyigi et Muyinga (frontière avec la Tanzanie), les provinces de Ngozi et Kayanza (frontière avec le Rwanda). En revanche, dans la province de Bubanza (frontière avec la RDC), le retour ne s'est pas fait avec ampleur car les réfugiés craignaient pour leur sécurité.

**Tableau 3: Les réfugiés burundais dans les pays limitrophes en 1994**

| Date | Nombre des personnes touchées | Nombre des refugiés au Rwanda | Nombre des refugiés en Tanzanie | Nbre refugiés en RDC | Total refugiés | Total des personnes ayant besoin d'une assistance |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **1er mars** | 692.000 | 200.000 | 75.000 | 41.000 | 316.000 | 1008.000 |
| **1er avril** | 773.000 | 150.000 | 50.000 | 35.000 | 235.000 | 1008.000 |
| **1er juin** | 833.000 | 100.000 | 40.000 | 30.000 | 170.000 | 1008.000 |
| **1er aout** | 923.000 | 50.000 | 20.000 | 15.000 | 85.000 | 1008.000 |

**Source :** *DAH, 1994,* p.2

L'analyse de ce tableau relève le constat ci-après : 923000 sont des déplacés internes au Burundi touchés directement ou indirectement par les affres de la guerre civile et se répartissent comme suit :

- 280.000 bénéficiaires du PAM,
- 160.000 personnes touchées par la sècheresse ou la violence,
- 252.000 rapatriés dont 60.000 reçoivent une assistance et 192.000 ne figurent pas sur les listes,
- 231.000 attendus au pays du 1er août 1994.
- 50.000 personnes sont au Rwanda le 1er août 1994
- 20.000 personnes en Tanzanie
- 15.000 réfugiées sont au Zaïre.

**II.4. Implantation des camps de refugies dans la plaine de la Ruzizi**

Cette section présente les différents camps des refugiés qui ont été implantés par le HCR dans la plaine de la Ruzizi entre 1993 et 1996. Il convient de signaler en passant qu'il n'y avait pas eu de camps spécifiques pour les réfugiés de 1972 dans la plaine de la Ruzizi. Mais au moment de la distribution des vivres et couvertures dans un centre donné, le HCR lançait un communiqué à la radio et à cette occasion, tous les réfugiés des environs se regroupaient le jour de la distribution. Après l'opération, chacun regagnait son domicile[92].Disons que ces réfugiés se sont intégrés durablement dans la population locale. A ce sujet, E. Mambo écrit : « Les réfugiés burundais de Lubarika comme tous les autres éparpillés dans la plaine se sont familiarisés à la population locale. Ils ont même acheté et des bananeraies montrant par là qu'ils ne voulaient plus rentrer au Burundi. » [93]

De ce qui précède, nous nous rendons compte que plusieurs refugiés de 1972 ne songeaient plus au retour dans leur pays d'origine. Certains d'entre eux ont même reçu des cartes d'identité congolaise et commençaient déjà à se considérer comme de Congolais d'origine.

[92] Mahanura, interviewé à Luvungi, le 19 avril 2003 par Mambo, Kingiriti, E., *Op.cit. p. 33*
[93] *Mambo, Kingiriti ,E.,op.cit.p.34*

Les camps des réfugiés à la veille de la première guerre dite de libération se retrouvaient dans les milieux suivants :[94] Kagunga, Runingo, Biriba, Kajembo, Luberizi, Rwenena, Kamanyola, Kanganiro, Luvungi, Lubarika, Kibogoye, Kahanda.

**Figure 13: Cartes d'illustration des quelques camps de réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi en 1996**




**Source:** *MSF, Histoire des réfugiés rwandais ayant fui les camps du Kivu, Zaire, 09/1997*

Tableau ci-après représente les Statistiques des camps des refugiés implantés dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira ainsi que les effectifs des réfugiés par camp.

[94] Idem, P.50

**Figure 14: Photo d'illustration des quelques camps de réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi en 1996**



**Source *: https://www.ofpra.gouv/journee-de-commoration-des-refugies/***

**Tableau 4: Statistiques des camps des refugiés implantés dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira ainsi que les effectifs des réfugiés par camp**

| Camps | Burundais | Rwandais | Total |
|---|---|---|---|
| Kagunga | 24.587 | 2.411 | 26.998 |
| Runingo | 8.148 | 10.960 | 19.108 |
| Biriba | 2.791 | 10 | 2.801 |
| Kajembo | 28.615 | 5.566 | 34.181 |
| Luberizi | 19.850 | 6.120 | 25.970 |
| Rwemena | 10.854 | 88 | 10.942 |
| Kamanyola | 3.388 | 15.426 | 18.814 |
| Kanganiro | 2.885 | 23.063 | 25.948 |
| Luvungi | 21.089 | 7.993 | 29.082 |
| Lubarika | 2.730 | 5.818 | 8.548 |
| Kibogoye | 12.942 | 1.016 | 13.958 |
| Kahanda | 5.901 | 101 | 6.002 |
| **Total** | **143.780** | **78.572** | **222.352** |

***Source :*** *HCR cité par Mambo, Kingiriti, E., op.cit., p. 51*

Les statistiques ci-haut donnent un chiffre de 222.352 réfugiés dans la plaine de la Ruzizi. Ce chiffre ne concerne que les réfugiés qui se sont fait enregistrer dans les camps. Signalons aussi que 220 Congolais ont été rapatriés du Burundi et se trouvaient dans les camps des réfugiés avec les Burundais. On avait recensé aussi un citoyen kenyan parmi ces réfugiés.

Beaucoup d'autres, surtout ceux qui avaient les moyens ne se sont pas établis dans les camps mais avaient préféré s'installer dans différentes cités de la plaine ou ils ont loué des maisons. La plupart d'entre eux étaient installés dans la cité d'Uvira chez les particuliers et d'autres dans l'enceinte de la 8eme Communauté des Eglises de Pentecôte au Zaïre (CEPZA) aujourd'hui 8è Communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique Centrale (CEPAC) Kasenga.

Si nous regardons bien ce tableau, nous remarquerons que les Burundais étaient plus nombreux que les Rwandais. Nous pouvons alors conclure que ces derniers se sont plus installés dans les camps de Bukavu et de Goma car la plaine de la Ruzizi est beaucoup plus proche du Burundi que du Rwanda. Statistiquement, les Burundais représentaient 64,6 % dans la plaine et les Rwandais 35,3%. Ccette situation s'explique aussi par le fait que le Burundi est plus proche du territoire d'Uvira, raison pour laquelle, les réfugiés burundais y sont plus nombreux. Il est aussi de même pour les Rwandais, proches de Bukavu. Ils ont commencé à s'organiser à travers certaines activités dans l'objectif de gagner de l'argent pour suppléer à la ration donnée par le HCR. C'est ainsi que l'on pouvait trouver des menuisiers, des petits commerçants, des tisserands, des potiers, des cordonniers, des coiffeurs, des cultivateurs, etc…

En dehors de ces activités, le HCR organisait aussi l'enseignement dans le cadre d'assurer l'éducation des refugiés. Ceci pour se conformer au prescrit de la recommandation de la conférence d'Arusha sur les problèmes des réfugiés en Afrique qui en son article 1er stipule que :

> « La conférence recommande l'établissement sous les auspices de l'OUA ,du HCR, et de l'UNESCO et du Secrétariat de l'ONU, d'un centre chargé, dans le domaine du droit des réfugiés, du droit humanitaire et des droits de l'homme ,de l'enseignement, de la formation, de la diffusion et de la recherche dans le domaine de la recherche de droit des réfugiés , du droit humanitaire et des droits de l'homme »[95]

[95] O.U.A., *Recommandation de la conférence d'Arusha sur le problème des réfugiés en Afrique,1969. p.19*

**Tableau 5: Les effectifs des élèves dans les différents camps de la plaine de la Ruzizi de l'année scolaire 1993-1994 à 1995-1996**

| Camps de refugiés | Année scolaire 1993-1994 | | | Année scolaire 1994-1995 | | | Année scolaire 1995-1996 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | F | G | TOT | F | G | TOT | F | G | TOT |
| **Kagunga** | 170 | 176 | 346 | 176 | 176 | 352 | 183 | 186 | 369 |
| **Runingu** | 193 | 231 | 424 | 209 | 289 | 498 | 233 | 284 | 517 |
| **Biriba** | 140 | 172 | 312 | 140 | 172 | 312 | 140 | 172 | 312 |
| **Kibogoye** | 349 | 368 | 708 | 370 | 442 | 812 | 410 | 456 | 866 |
| **Kajembo** | 442 | 559 | 1001 | 472 | 604 | 1076 | 472 | 604 | 1075 |
| **Luberizi** | 188 | 251 | 439 | 188 | 251 | 439 | 188 | 251 | 439 |
| **Rwenena** | 241 | 281 | 522 | 221 | 260 | 481 | 221 | 260 | 481 |
| **Luvungi** | 757 | 808 | 1565 | 758 | 808 | 1566 | 758 | 808 | 1566 |
| **Lubarika** | 281 | 311 | 592 | 281 | 312 | 593 | 282 | 313 | 595 |
| **Kamanyola** | 522 | 581 | 1108 | 502 | 558 | 1060 | 502 | 558 | 1060 |
| **Total** | **3274** | **3738** | **7012** | **3317** | **3872** | **7189** | **3389** | **3892** | **74281** |

***Source : 8e CEPza (CEPAC**), Rapport narratif de fin d'activité, 1996, p.15, cité par Mambo, Kingiriti, E., op.cit. p.55.*

Il ressort de tableau que dans les camps des réfugiés de 1996, il y avait organisation de l'activité éducative. Nous remarquons que sur un total de 12 camps, seuls 10 organisent les activités d'enseignement ont aussi un centre de formation des élèves dont le total est 74.281. Disons ici que toutes les écoles qui y ont été ouvertes n'étaient que du niveau primaire car le gouvernement de la RDC n'avait pas autorisé l'ouverture des écoles secondaires, parce que le HCR n'avait pas disponibilisé les fonds pour supporter les enfants à cet effet. Mentionnons aussi que dans les zones d'installation des réfugiés, il y avait des besoins matériels (nourriture, le bois de chauffage et de construction, terres et eau).

Jérôme Karimumuryango dit que : « Le refugié reste tributaire des bois et des forêts pour la construction, le chauffage et la cuisson, aussi bien à son arrivée dans le camp d'accueil que lors de l'installation définitive. »[96]

Nous reviendrons en détail sur l'exploitation des bois et la déforestation de différents milieux au service des réfugiés dans le chapitre suivant.

[96] Karimumuryango J., *Les réfugiés rwandais dans la région de Bukavu, Congo DRC, la survie du réfugié dans le camp de secours d'urgence*, éd. Karthala, Paris, 2000, p.18

**Conclusion partielle**

A travers ce chapitre axé sur les crises socio-politiques au Rwanda et au Burundi et l'exode de la population, nous avons montré que ces deux pays ont connu des mouvements de la population provoquée par des conflits ethniques. Le Rwanda est le point de départ de ces conflits. La révolution sociale de 1959 a poussé des milliers de Rwandais en exil en Ouganda, en RDC, au Burundi et en Tanzanie. Le Burundi, d'abord paisible, sera contaminé par les conflits ethniques. En 1972, des massacres de la population suite à une rébellion hutue et à la représailles de l'armée burundaise vont pousser beaucoup de milliers des burundais à l'exil. Le drame de 1993, avec l'assassinat du président Melchior Ndadaye a fait que des milliers des personnes soientt tués et les rescapés prirent le chemin d'exil. Au Rwanda par contre le génocide des Tutsis en 1994 va faire un bilan de plus de 800.000 morts avec plus de 2.000.000 des réfugiés dans les régions du Nord et Sud-Kivu et en particulier dans la plaine de la Ruzizi. Les conséquences de cette implantation des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi se feront sentir sur la population au niveau socio-politique comme nous le démontrerons dans le chapitre qui va suivre.

# CHAPITRE III : IMPACT SOCIO-POLITIQUE DE LA PÉNÉTRATION MASSIVE DES RÉFUGIÉS DANS LA PLAINE DE LA RUZIZI

## Introduction

Les troubles socio-ethniques qui ont secoué le Rwanda et le Burundi depuis 1959 jusqu'en 1994 pour le Rwanda, de 1972 jusqu'en 1993 pour le Burundi ont poussé des dizaines de milliers des populations de ces deux pays de partir en exil. Nombreux d'autres se sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays. Il a été constaté au Burundi que des milliers de personnes en provenance du Rwanda et du Burundi ont émigré leurs pays pour se réfugier dans la province du Sud-Kivu et en particulier dans la plaine de la Ruzizi.

Le cas du Burundi, nous parait être plus explicatif de la situation. En effet, depuis l'assassinat du président Melchior Ndadaye, la crise burundaise était totalement ouverte. On a compté des centaines de milliers de morts que tous les observateurs s'accordent à compter.

Les données fournies à ce niveau sont une synthèse des phénomènes de mouvement des populations burundaises. Dans l'appel du Département des Affaires humanitaires (DHA) de fevrier1994, il est fait mention de "déplacés", de "dispersés", " sinistrés" et bientôt, les retournés qu'il faudra distinguer des "rapatriés" et des" réfugiés". Quelques définitions sont utiles quant à ce sujet :

- Les déplacés sont des populations, en majorité tutsi, regroupés dans les sites spécifiques (paroisse, écoles, centres de santé, centres administratifs et camps militaires), vivant dans un environnement "hostile", protégés par les militaires.
- Les dispersés sont des populations hutu cachées dans les marais, les bananeraies ou les boisements et forêts, fuyant les militaires et n'osant pas retourner sur leurs collines.
- Les retournés sont des réfugiés burundais qui reviennent du Rwanda et de la Tanzanie, réfugiés de la crise d'octobre 1993.
- On les distingue des rapatriés, populations burundaises qui étaient revenues avant la crise, dans la dynamique de la politique de rapatriement des réfugiés, amorcées à la fin du régime Buyoya et accélérée dans les premiers mois du FRODEBU.

L'ensemble de ces quatre catégories constitue ce qu'on appelle "la population sinistrée", bénéficiaire des aides d'urgence. Le statut spécifique des sinistrés a changé pour beaucoup avec le retour des réfugiés, et se traduit par l'émergence de la catégorie des sinistrés non spécifique qui continue à bénéficier des distributions alimentaires du programme alimentaire

mondial (PAM). Les premières informations chiffrées disponibles après l'éclatement de la crise burundaise font état, au 30 octobre 1993, de 87.300 personnes déplacées, la source de l'information étant « état-major et Caritas en retenant les chiffres les plus élevés ». Des déplacés sont signalés dans pratiquement toutes les provinces du pays, y compris des régions comme Bururi ou Bubanza, dont on apprendra par la suite qu'elles n'avaient connu de massacres, tout au moins dans les premiers jours de la crise.

Avec l'évolution de la crise, au cours de deux derniers mois de 1993 et jusqu'en 1994, le nombre de déplacés » ne cessent d'augmenter pour culminer au 15 février 1994 à 345.000, regroupés dans 319 sites.

**Tableau 6: Evolution de la population sinistrée du 30 octobre 1993 au 17 février 1994**

| Date | Nombre des déplacés |
|---|---|
| 30 octobre 1993 | 87.500 |
| 05 novembre 1993 | 120.800 |
| 26 novembre 1993 | 162.400 |
| 29 décembre 1993 | 282.000 |
| 30 janvier 1994 | 336.000 |
| 15 février 1994 | 345.300 |

**Source :** Poupard, P, *« La population déplacée au Burundi », in André Guichaoua, op.cit. p.176*

L'éclatement de la crise rwandaise devait provoquer une double vague de déplacement de population : réfugiés burundais revenant du Rwanda où toute assistance devait s'arrêter rapidement avec le départ des ONG, et rwandais fuyant les combats et massacres. La persistance de la crise burundaise se traduit par des phénomènes de flux et reflux des populations sinistrées dans les camps de déplacés.

**Tableau 7: Bénéficiaires de l'aide humanitaire du PAM-Burundi (Situation du 15 juin 1994)**

| Catégories | Nombre |
|---|---|
| **Burundais déplacés.** | 164.000 |
| **Burundais dispersés** | 272.000 |
| **Burundais rapatriés** | 95.000 |
| **Rwandais et Burundais sinistrés** | 205.000 |
| **Rwandais réfugiés dans les camps** | 42.000 |
| **Rwandais réfugiés hors camps** | 31.000 |
| **Autres** | 3.000 |
| **Total** | **812.000** |

**Source :** *Poupard, P., « La population du Burundi » , in Guichaoua, A . , Op.cit.P.177*

Commentaire : A travers ce tableau, nous constatons ce qui suit :

- 164.000 Burundais sont des déplacés internes en 1994
- 272.000 Burundais sont des dispersés à travers les bananeraies et marécages. Ce chiffre élevé des dispersés burundais s'explique par le fait que la population hutu craignait les réprésailles des forces de l'ordre. C'est ce qui les a poussées à se cacher dans les bananerais.
- 95.000 Burundais ont été rapatriés en 1994
- 205.000 Burundais et Rwandais sont des sinistrés
- 42.000 Rwandais vivent dans les camps des réfugiés au Burundi alors que 31.000 vivent en dehors des camps.

**Tableau 8: Représentation les bénéficiaires de l'aide du PAM au sud-Rwanda.**

| **Catégories** | **Nombre** |
|---|---|
| Réfugiés Burundais | 63.000 |
| Sinistrés Rwandais | 104.000 |
| **Total** | **167.000** |

***Source :*** *Poupard, P., « La population du Burundi », in Guichaoua, A., Op.cip.P.180*

**Commentaire :** Nous constatons qu'à la date du 15 juin 1994, 63.000 Burundais étaient réfugiés au Sud-Rwanda. 104.000 Rwandais sont des sinistrés

**Tableau 9 : Bénéficiaires de l'aide du PAM au Zaïre (RDC)**

| **Catégories** | Nombre |
|---|---|
| Réfugiés Burundais | 57.000 |
| Réfugiés Rwandais | 9.500 |
| Réfugiés congolais-tutsi | 20.000 |
| **Total** | **86.500** |

**Source :** *Poupard, P., « La population du Burundi » , in Guichaoua, A., Op.cit,P.181*

Commentaire : le tableau ci-haut nous amène à tirer la conclusion suivante:

- 57.000 Burundais sont des réfugiés au Zaïre à la date du 15juin 1994
- 9.500 Rwandais recevaient de l'aide humanitaire du PAM au Zaïre.
- 20.000 Tutsi congolais recevaient de l'aide humanitaire du PAM au Zaïre(RDC).

Dans la première semaine, les sites des déplacés sont très fermés et font l'objet d'une protection renforcée des garnisons militaires. La plupart de ces sites sont occupés par des populations tutsi, avec quelque cas de camps hutu, et aussi de camps "mixte". En général, l'hostilité du milieu environnent est manifeste, les récits sont nombreux de déplacés ayant voulu rentrer chez eux et tués ou forcés de retourner au camp.

A partir de janvier-février, dans les régions du nord, où la sécurité revient progressivement, l'étau se desserre et, à l'initiative des autorités locales, beaucoup de camps sont éclatés en petits camps plus proches des collines originaires des familles déplacées. Les femmes reprennent, ici ou là les travaux agricoles.[97]

Sous la houlette du HCR, ces réfugiés ont été installés dans les camps aménagés pour la circonstance dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu en général et dans la plaine de la Ruzizi en particulier non loin de la Route Nationale numéro 5 près de la frontière entre le Rwanda, la RDC et le Burundi. Il était ainsi très facile à un réfugié burundais et rwandais de traverser la frontière congolo-burundaise et passer quelques heures au Burundi et revenir le soir dans le camp des réfugiés. Ce qui fut un problème sérieux pour la sécurité à la fois du Rwanda, du Burundi et de la RDC. Cette installation des réfugiés le long de la frontière est une violation de la loi sur la gestion des réfugiés qui stipule que les camps doivent se retrouver au moins à 150 km de la frontière commune.

Durant leur séjour dans la plaine de la Ruzizi, les réfugiés ont entrainé beaucoup de conséquences dont certaines d'entre elles sont encore d'actualité. En effet, avec leur arrivée, on a assisté au commencement des tensions ethniques entre Tutsi et Hutu vivant en RDC. Les conflits ethniques du Rwanda se sont alors exportés au Congo. D'autre part, dans l'objectif d'assurer sa sécurité et de traquer les responsables du génocide et permettre le rapatriement des réfugiés, le Rwanda soutenu par la communauté internationale envahit la RDC où l'insécurité totale gagna du terrain. D'autre part, il a été constaté que lors de la recherche des bois de chauffage à offrir aux réfugiés se trouvant dans les camps, le HCR a facilité la coupe anarchique des arbres occasionnant la déforestation du milieu. Suite à la présence des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi, les conditions socio-économiques de la population locale se sont dégradées. Cependant, certaines personnes en ont profité pour trouver de l'emploi dans les structures de l'ONU se trouvant à travers la province du Kivu.

Un problème épineux qui fait couler beaucoup d'encre et de salive est lié à la question de nationalité. On se demande aujourd'hui qui est congolais et qui ne l'est pas parmi la population congolaise d'origine rwandaise et burundaise.

[97] Poupard, P., *« La population du Burundi », in Guichaou A., op .Cit. P.179.*

## III.1. Les problèmes politiques

### III.1.1. La cohabitation pacifique des immigrés et réfugiés au Kivu

La région du Kivu avait accueilli beaucoup de réfugiés à la fois tutsi et hutu pendant et après la période coloniale. Il a été constaté plus haut qu'avant la colonisation allemande, la monarchie rwandaise avait conquis une partie de la province du Nord-Kivu, notamment dans le Rutshuru et Masisi.

A l'époque coloniale, dans le souci de désengorger le Rwanda d'une part, sous-prétexte de surpeuplement, mais aussi permettre aux colonisateurs d'avoir des terres fertiles pour des plantations agricoles, les colonisateurs belges ont facilité l'émigration des Rwandais vers les terres congolaises du Nord-Kivu. C'est dans ce cadre que des milliers de Hutu et Tutsi confondus vont quitter le Rwanda pour s'installer définitivement au Congo. A partir de ce moment, le Congo a eu des congolais d'origine rwandaise et d'expression rwandaise au Nord et au Sud-Kivu. Ceux qui se sont introduits au Sud-Kivu ont pris le nom de Banyamulenge à partir des années 1970.

En 1959, avec la révolution sociale au Rwanda, des milliers de Rwandais spécialement tutsi affluèrent sur le sol congolais et s'installèrent au Kivu. Ces nouveaux venus étaient considérés comme des réfugiés rwandais au Congo. Curieusement, ils se sont tous fondus dans la population locale à tel point qu'il a été difficile de les distinguer des Congolais d'expression rwandaise.

En 1963, leur tentative de la reconquête du Rwanda se solda par un échec. Des dizaines des milliers des Rwandais tutsi prirent alors le chemin d'exil pour s'installer au Congo et dans les pays de la région des Grands lacs. Ils se sont aussi fondus dans la population locale et obtenu les cartes d'identité zaïroise (congolaise) de l'époque.

Tous ces ressortissants du Rwanda sont restés pendant plusieurs années dans une entente sans aucun conflit de nature ethnique sur le sol congolais. Ils vivaient aussi dans une bonne harmonie avec la population autochtone. Ils avaient même noué des relations amicales et commerciales avec elle. Dans le cas notamment du territoire d'Uvira, ils se sont installés dans la plaine de la Ruzizi, à Bwegera, Luberizi, Mutarule, dans les moyens et hauts plateaux de Lemera.

Lors de la rébellion muleliste, ces Congolais d'origine rwandaise avaient combattu aux côtés de l'armée nationale congolaise. Certains d'entre eux étaient devenus des autorités locales, comme par exemple Kalikera, chef de village de Mukato, Rugazura, chef de village de Bijojo. Au niveau de l'église protestante et catholique romaine, certains éléments banyarwanda ont été élevés à un rang supérieur. C'est le cas de Buruma Mahinduzi, consacré Révérend pasteur de l'église de la 8e CEPAC Bijojo, pasteur Rusasi, responsable de l'église de Mushegereza.

Su le pan économique, il y avait une sorte de collaboration économique basée sur l'échange des paniers des vivres contre une vache. Celui qui avait besoin d'une vache s'entendait avec celui qui en possédait. Le compromis était fondé sur le nombre des paniers des vivres à offrir pour avoir droit à la vache. Ce qui pouvait durer une année environ. A ce sujet, une dame appelée Shida Njali, nous a déclaré ce qui suit :

> « Ma famille entretenait de bonnes relations avec les Banyarwanda. Je faisais le commerce de transport des paniers de manioc dans les hauts plateaux pour recevoir une vache. Pour l'avoir, j'avais totalisé 25 paniers de manioc. J'avais déjà acquis 3 vaches. Mais toutes ont été emportées par les voleurs pendant la guerre de 1996. »[98]

Dans le même ordre d'idée, il y a certains habitants qui, après avoir acquis la vache, la remettaient aux Banyarwanda dits aujourd'hui Banyamulenge pour la garder, car ils avaient de l'expérience dans la manière de conduire les animaux domestiques aux pâturages. Contacté à ce sujet, Ndambara Nakaragaza nous a déclaré:

> « Abanyamulenge bobayiji ukulagira i ngavu » , ce qui signifie littéralement « Ce sont les Banyamulenge qui savent bien garder les vaches ». Nous autres nous ne pouvons que les accompagner pour apprendre auprès d'eux, la pratique de diriger les vaches aux pâturages. »

Tous ces exemples prouvent en suffisance que les relations entre les ressortissants du Rwanda et les Congolais d'origine étaient très bonne jusqu'à l'arrivée des réfugiés de 1993 du Burundi et ceux du 1994 pour le Rwanda.

A partir du début de la guerre du FPR au Rwanda, dans les années 1990, la situation a complétement changé. En effet, des jeunes banyarwanda de l'ethnie tutsi ont commencé à disparaitre sans savoir où ils partaient. C'était le temps des rumeurs. On se demandait où se rendaient ces gens, personne ne savait avec précis.

[98] Shida Njali. , *informatrice, interviewée à Lemera le12 février 2024.*

Les massacres de 1972 au Burundi ont poussé beaucoup de Burundais en exil pour se réfugier en Tanzanie, en Ouganda et au Zaïre. Ils se sont fondus dans la population avec laquelle ils vivaient en symbiose, à tel point qu'il était devenu difficile de distinguer qui est réfugié burundais et qui ne l'est pas. Il n'y avait aucune difficulté entre Hutu et Tutsi dans la chefferie de la plaine dirigé par un Tutsi d'origine burundaise. Des vagues successives incontrôlées et des va et vient de la population burundaise se faisaient observer de temps en temps. Comme des cartes d'identité zaïroises s'obtenaient n'importe comment et n'importe quand, tous ces réfugiés de 1972 et des années suivantes les ont obtenues sans aucune difficulté. Se considérant comme congolais, ils ont accédé à toutes les fonctions sociales du pays. Certains sont devenus des enseignants, c'est le cas de Misigaro, à l'EP Lubarika, de Jean Ndoba, à l'Institut Kidote, de Majori, à l'Institut Huruma. Dans le domaine politique, quelques figures ont pu se hisser vers de hautes positions, comme au rang de Directeur de Cabinet du Président de la République. Tout ceci montre que les populations d'origine burundaise et rwandaise vivaient en bonne relation avec les autochtones de la région du Kivu.

A cause de la porosité des frontières et de la faiblesse de l'administration, il a été constaté que beaucoup d'immigrés clandestins en provenance du Rwanda et du Burundi entraient au Congo sans aucune inquiétude et arrivaient à s'acheter des cartes d'identité sans suivre aucune procédure administrative. Disons que pendant tout ce moment, les relations entre les autochtones, les immigrés et réfugiés étaient encore bonnes avant que ne se dégradent au Burundi et au Rwanda.

Le rapport de la mission Teuwen en 1966, au Congo, présente la situation de la population du Kivu de la manière suivante :

**Tableau 10 : Représentation de la population du Kivu en 1966**

| Territoire | Rwandais | Rwandais | Tot. Rwandais | Tot. Congolai | Tot. population | % populations | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Immigrés | Réfugiés | Rwandais | Congolais | Congolaises et Rwandaises | Rwandaise | Congolaises |
| **Goma** | 405 | 3439 | 3.844 | 46.519 | 50.363 | 7,6 | 92,4 |
| **Masisi** | 161.751 | 10.444 | 172.195 | 126.384 | 298.579 | 57,7 | 42,3 |
| **Rutshuru** | 42.177 | 7.184 | 49.361 | 54.461 | 103.822 | 47,5 | 52,5 |
| **Walikale** | 1235 | 6620 | 7855 | 9.947 | 17.804 | 44,1 | 55,9 |
| **Bukavu** | 439 | 6.916 | 7.355 | 48.497 | 55.852 | 13,2 | 86,8 |
| **Total** | **206.007** | **34.603** | **240.610** | **285.810** | **526.420** | **45,7** | **54,3** |

**Source*:*** *Kambere Muhindo, L., op.cit., P.78*

Les statistiques ci-dessus nous montrent que les populations d'origine rwandaise étaient nombreuses au Kivu déjà en 1966 dont 206.007 immigrés et 34.603 réfugiés au Nord- Kivu et 439 immigrés et 6.916 réfugiés au Sud-Kivu implantés dans la plaine de la Ruzizi et dans les moyens et hauts plateaux de Lemera.

### III.1.2. Les conflits ethniques Hutu-Tutsi dans la région du Kivu

Comme nous l'avons signalé ci-haut, les ressortissants du Rwanda comprenaient à la fois les Tutsis, les Hutu et les Twa. Ils vivaient en harmonie au Congo et il n'y avait aucune trace de conflits à caractère ethnique entre eux et avec les autochtones. Cependant, on pouvait remarquer des querelles liées aux problèmes fonciers et au pouvoir coutumier. A ce propos, les représentants des chefs coutumiers ont déclaré ce qui suit :

> « Les chefs coutumiers, représentés par Semasaka Murara, Kabonjo Kahombo, Mahangahiko Malulu, chef de localité de Ziralu, Mugarukira Rulenga , Semakuba ont tenu à insister sur l'insécurité entretenue au Bwito par le nommé Cyprien Yamuremye, qui, profitant des structures dites ANEZA-CRISE, a mis sur pied une stratégie d'élimination systématique des chefs coutumiers Hunde, pour asseoir l'hégémonie MAGRIVI ou hutu »[99].

[99]Assemblée Nationale (RDC*), Rapport de la commission Vangu, op. Cit. P.66*

Il convient aussi de signaler la révolte de Kibabi-Karumba en 1962 et la rébellion Kanyarwanda au Masisi en 1964 qui visaient la prise du pouvoir coutumier par force. Voici ce que déclarent les chefs coutumiers Bahati et Murairi à ce sujet :

« la révolte de Kibabi-Karumba en 1962 et la rébellion Kanyarwanda en 1964 à Masisi dans les deux cas, n'étaient que des tentatives de prendre le pouvoir coutumier par la force des armes. »[100]

Comme nous venons de le constater ci-haut, depuis leur arrivée au Kivu, les immigrés et réfugiés rwandais et burundais, toutes catégories confondues, n'avaient pas manifesté des conflits ethniques au Congo jusqu'en 1993 à la suite de l'assassinat du président Melchior Ndadaye au Burundi et en 1994, avec le génocide des Tutsis au Rwanda.

Le comité de sécurité du Territoire de Rutshuru déclare à la commission chargée d'enquêter sur l'état de lieu du Kivu ce qui suit :

> « Suite aux troubles survenus au Rwanda par les affrontements Hutu-Tutsi en avril 1994, le climat social du territoire de Rutshuru vit des secousses profondes car à Rutshuru comme au Rwanda, le Hutu poursuit le Tutsi et vice-versa. Les Hutus étant plus nombreux en zone de Rutshuru et renforcés par les réfugiés hautement militarisés, traquent les Tutsis qui se sont spécialisés à envoyer des effectifs humains très élevés en Ouganda pour renforcer le FPR dans la lutte contre le pouvoir hutu de Juvénal Habyarimana. Cette équation se concrétise par deux mouvements à sens opposés : les Hutus fuient la terreur du Tutsi actuellement au pouvoir à Kigali et les Tutsis retournent au Rwanda où ils ont droit au chapitre. Non enregistrés, plusieurs réfugiés se sont installés de force et se déplacent à volonté vers la collectivité de Bwito qu'ils traversent facilement pour rejoindre Masisi et même Walikale. Les inquiéter se ramène à s'exposer à des coups de machettes si les armes à feu ne détonnent pas. Ils ne veulent pas rester dans les sites. Cette catastrophe pèse sur l'efficacité de la zone »[101].

Il ressort de cette déclaration que, après la victoire du FPR au Rwanda, les réfugiés hutu entrés au Congo, étaient aussi accompagnés dans leur marche par les ex-FAR et les milices interahamwe, responsables de massacre des Tutsi et Hutu modérés au Rwanda. On a assisté à un autre mouvement inverse : certains Tutsis se précipitaient de rentrer au Rwanda pour deux raisons : la première était liée au fait que les Hutu qui venaient de perdre le pouvoir au Rwanda ne voulaient pas sentir la présence d'un Tutsi, considéré comme une bête à abattre. Les Hutus faisaient la chasse aux Tutsis.

[100] *Idem*, p.60
[101] I*dem*, p.63

Ces derniers étaient exécutés dès qu'ils se présentaient devant les milices *interahamwe,* qui étaient très nombreux dans la région. Donc, le Tutsi été insécurisé au Congo. L'arrivée des réfugiés Hutu entraîna une grande panique parmi leurs compatriotes Tutsi qui furent obligés de se réfugier à leur tour au Rwanda, pendant que les Hutu se réfugiaient au Congo. D'autre part, les Tutsis rentraient au Rwanda pour chercher du travail auprès de nouvelles autorités de Kigali.

Il a été constaté que dès leur arrivée au Congo, certains réfugiés Hutu ont commencé à acquérir les cartes d'identité zaïroise. Par contre, les Tutsis qui en avaient depuis longtemps cherchaient à les cacher pour être accepté au Rwanda. C'est dans ce cadre qu'un réfugié rwandais au Congo nommé Rukururu, devenu professeur à l'Institut Huruma à Lemera, avait rejoint le Rwanda comme Rwandais où il réside aujourd'hui.

La haine ethnique entre Tutsi et Hutu au Rwanda et au Burundi venait de gagner le Congo. A ce sujet, le Directeur de Service National d'intelligence et de protection (SNIP) déclare :

> « Actuellement, les Hutus pourchassent les Tutsi vivant au Zaïre en leur demandant de rejoindre leur gouvernement à Kigali. Un Hutu, qu'il soit au Zaïre (RDC), ou qu'il vienne du Rwanda ou d'ailleurs, est zaïrois ; c'est un grand danger pour l'Etat Zaïrois. Aujourd'hui aussi, les Tutsis qui tambours battants bousculaient les autochtones pour se disputer les droits politiques et coutumiers, rentrent chez eux au Rwanda avec trompettes et arrogance affichée. »[102]

Cette déclaration du SNIP montre que les Hutus entrés au Congo en 1993 et 1994, se comportaient déjà comme des Congolais. Ils qualifiaient alors les Tutsi d'etre étrangers et les demander de rejoindre leur gouvernement à Kigali. La haine entre ces deux compatriotes est tellement grande que les Hutu voulaient s'appeler Congolais et non plus Rwandais.

Dans le milieu hutu, régnait aussi la peur et la panique de se voir massacrer par les Tutsis au Congo. Hakizimana, séminariste réfugié rwandais à Kalehe, et membre du comité des réfugiés de cet endroit, renseigne que les réfugiés vivent dans des conditions difficiles :

[102] Assemblée Nationale (RDC*), Rapport de la commission Vangu, op. Cit. P.14.*

> « Le site de Lwaku qui héberge les réfugiés qu'il coordonne avec ses 10 condisciples grands séminaristes, vit une hantise d'être attaqué par les Tutsi des environs. Il a précisé que les réfugiés rwandais Hutu continuent à venir en provenance de Bukavu et d'ailleurs. Il estime que les FAR et tous les responsables politiques rwandais en exil au Zaïre retournent au Rwanda, tous les réfugiés y rentreraient sans autres condition. »[103]

Au regard de ses dires, la peur domine dans tous les milieux rwandais au Congo. Il n'y avait plus confiance des uns envers les autres. Pour un Hutu, le Tutsi est un ennemi à éliminer et vice-versa. La notabilité locale dégage le constat politique selon lequel, le Congo doit faire attention au fait qu'ayant accueilli les réfugiés politiques rwandais pour la première fois et massivement en 1959-1960, retournent dans leur patrie, après la victoire du FPR qu'ils ont entièrement soutenu. En partant, ils vendent nos terres à des tierces personnes. Bien plus, l'encadrement des récents réfugiés, cette fois-ci hutu, échappe au contrôle et à la vigilance des Congolais. Ils s'infiltrent par et avec la complicité des Hutu qui résident dans la zone de Kalehe. Hier, les Hutu étaient au pouvoir à Kigali, aujourd'hui ce sont les Tutsis.

Ceux qui sont chassés, viennent grossir le nombre des Congolais jusqu'au jour où ils pourront rentrer dans leur pays. Le Congo supportera-t-il de continuer à jouer le rôle de déversoir[104] ?

L'harmonie sociale qui existait entre les ressortissants du Rwanda au Congo est complètement rompue à cause de l'afflux massif des réfugiés responsables du génocide au Rwanda.

### III.1.3. Les tensions entre autochtones et réfugiés

Une autre forme de tension caractéristique de cette période, est celle qui a opposé les réfugiés et les autochtones. En effet, les réfugiés ont été installés en désordre dans des champs de la population locale la privant ainsi d'exercer les travaux champêtres. On a aussi constaté qu'ils ont ravagé les récoltes trouveés sur les lieux. L'Administrateur du Territoire de Kalehe le confirme dans ses propos de la manière suivante :

> « …La terre arable se raréfie car ayant été envahie par les réfugiés et assimilés. La famine est imminente. Les récoltes et les semences viennent d'être partagées avec les réfugiés rwandais. (….), le HCR revitalise irrégulièrement les réfugiés en ration alimentaire. Un affrontement entre les populations locales et les réfugiés risque d'éclater si aucune solution n'est envisagée par le HCR. »[105]

---

[103] *Idem*, p.89.
[104] *Assemblée Nationale (RDC), Rapport de la commission Vangu, op. Cit.. p90*
[105] *Idem,* p. 87

Nous constatons que l'afflux massif des réfugiés dans la province du Kivu, a une grande répercussion négative sur la vie socio-économique des populations autochtones. Au Sud-Kivu, cette situation se remarque presque partout. Le Commissaire de Zone de Kabare le confirme dans son plaidoyer auprès de la commission Vangu :

> « l'afflux massif des réfugiés et la prolifération des sites risquent de porter atteinte aux droits les plus fondamentaux de la personne humaine pour des raisons ci-après : les terres arables sont rares si elles ne sont pas exploitées pour des cultures industrielles ou l'élevage ,La population a un niveau économique difficile, les réfugiés accentuent le drame que vit déjà la population (rupture des équilibres démographiques, famine, hausse vertigineuse et incontrôlée des prix des produits agricoles et des biens de consommation courante).,baisse catastrophique de la production agricole car les sites ont supplanté les cultures vivrière, une tension opposant les autochtones aux réfugiés devient de plus en plus grande,la recrudescence des vols, viols et incidents divers crée une insécurité généralisée dans toute la collectivité. Un cri d'alarme lancé à la communauté nationale et internationale pour qu'elle s'occupe efficacement des réfugiés et qu'un recensement des réfugiés soit organisé le plus rapidement possible. »[106]

Au niveau du Territoire de Walungu, la situation vécue après l'afflux des réfugiés par la population est catastrophique et se résume aux points suivants :

- Une généralisation de l'insécurité caractérisée par la vente d'arme à feu à ciel ouvert par les réfugiés à la population locale.
- Sur le plan socio-sanitaire, l'insécurité est semée sur toute la zone et les soins médicaux sont très précaires dans les sites des réfugiés. Beaucoup de civils sont armés
- Du coté des Rwandais, il a été observé une animosité cruelle vis-à-vis de tout ce qui a une connotation FPR ou Tutsi tout court.

Dans le Territoire d'Uvira et dans toute la plaine de la Ruzizi en particulier,[107] il a été constaté l'existence de beaucoup de conflits entre les populations locales qui vivent dans cette contrée. Les Barundi venus travailler dans les plantations de coton avaient réussi à se tailler une chefferie sous la bénédiction des colonisateurs belges. On se rappellera que la fidélité du chef Kinioni aux colonisateurs et le refus d'insoumission du mwami des Bafuliru aux colonisateurs avaient permis à Kinioni de recevoir la collectivité des Barundi en 1928.

[106] Assemblée Nationale (RDC), Rapport de la commission Vangu, *Op.. cit. p.93*
[107] *Idem. P.97.*

La création de cette chefferie sera à l'origine de tous les conflits socio-politiques qui ont causé des pertes matérielles et humaines pendant plusieurs décennies dans cette partie du Territoire d'Uvira.

Dans les plateaux de Bijojo, ces conflits se traduisent par le refus de l'identification des nationaux exigeant qu'ils ne soient pas identifiés comme Tutsi rwandais lors d'un recensement scientifique organisé en 1991 pour distinguer les Congolais et les non Congolais. Les réfugiés constituent un lourd fardeau et une épine dorsale pour le Territoire d'Uvira. Ils sont accusés d'être à la base de toute l'insécurité et de la misère qui prévaut dans la région. Dans son adresse devant la commission Vangu, l'administrateur déclare ce qui suit :

> « *Les réfugiés rwandais ou burundais constituent pour la zone d'Uvira, des obstacles à la sécurité, car si hier on parlait des caches d'armes de guerre, aujourd'hui l'on signale d'éventuelles séances d'entrainement des milices FRODEBU ou des interahamwe à Kibogoye, à Luvungi et à Biriba. Toutes les écoles n'ont plus de portes, fenêtres et pupitres car les réfugiés s'en sont servis comme bois de chauffage.*[108] »

Au sujet des conflits du pouvoir coutumier dans la plaine de la Ruzizi, il a été constaté une guerre qui a opposé les Barundi et les autochtones causée par le désir de l'occupation des terres du *mwami* des Bafuliru par le *mwam*i des Barundi. Sous la direction de leur chef de guerre, Rubisha, les Barundi avaient conquis les villages de Kigoma, Mulenge, Kihinga, Kalengera, vers la partie sud de la chefferie des Bafuliru. Du coté des Bafuliru, l'armée était commandée par Katangaza, le notable du village de Bwesho.

Fiers de la victoire obtenue sur les Bafuliru au sud, les Barundi ont orienté la guerre vers le Nord-Est de la collectivité des Bafuliru. Les villages de Kiringye, de Kabwiba et celui de Kigwena Nyamutiri passèrent sous leur contrôle. Il ne leur restait de prendre le village de Bwesho pour que le chef-lieu des Bafuliru tombe entièrement sous leurs mains.

Pour défendre le village de Lemera, chef-lieu du Royaume Fuliru, les Bafuliru s'organisèrent sous le commandement de Katangaza, notable de Bwesho, situé à 10 km de Lemera où les deux armées se rencontrèrent. Les Barundi furent vaincus et leur chef de guerre fut tué.

[108] Assemblée Nationale (RDC), Rapport de la commission Vangu, *Op.cit.P.103*

La mort de Rubisha marque le revers de l'armée des Barundi. Ces derniers furent chassés des villages occupés, sauf Kiringye et Namutiri qui restèrent sous leur contrôle jusqu'à présent.[109]

Comme nous venons de le présenter ci haut, vers les années 1920, les conflits entre les immigrés et les autochtones étaient lié au pouvoir coutumier dans la plaine de la Ruzizi et dans toute la région du Kivu. La question ethnique était étrangère au Congo.

A partir de 1993-1996, l'arrivée massive des réfugiés rwandais et burundais en majorité hutu changea la donne dans le Territoire d'Uvira. Les conflits à caractère ethnique apparaissent dans la plaine de la Ruzizi. Les Tutsis fuyaient devant l'arrivée des Hutus et se précipitaient pour traverser au Rwanda ou bien se cachaient dans les Hauts plateaux contrôlés par les Banyamulenge Tutsi. Les Tutsis qui n'ont pas eu le temps d'échapper, ont été tout simplement assassinés par les Hutu qui étaient devenus plus puissants dans la région. Ces Hutus en grand nombre dans la plaine de la Ruzizi, n'obéissait à personne. La loi était décidée par eux. Ils avaient le droit de la vie et de la mort devant un sujet tutsi. Tuer un Tutsi dans la plaine de la Ruzizi était comme tuer une poule. Ce fut un moment de grande terreur. On trouvait des cadavres des gens presque partout le long du chemin, ou des cadavres jetés dans des fosses communes. On a vécu le moment de traumatisme à grande outrance. C'est vraiment difficile à expliquer. Les ressortissants du Rwanda et du Burundi, qui naguère vivaient très bien au Congo commencent à vivre comme le chat et la souris. La survivance du lendemain était incertaine à la fois pour les immigrés et réfugiés que pour les autochtones.

Le conseil de sécurité de la zone d'Uvira déclare ce qui suit:

> « Les traumatismes faits à la population locale face aux scènes inhumaines et les violences vécues depuis l'arrivée des réfugiés (des morts abandonnés sur les routes, des enterrements des corps dans des fosses communes, des cadavres flottant sur le lac Kivu ou charriés par la rivière Ruzizi) constituent un choc qui, pour longtemps, resteront dans la mémoire des populations »[110]

Dans la plaine de la Ruzizi et dans tout le Territoire d'Uvira, on a assisté à des scènes de tueries désordonnées de la population. C'est le cas par exemple de Deidei Mutahonga, secrétaire de la chefferie de Bafuliru, tué par les Tutsi à Bwegera, Shogesi, agriculteur de son état, tué par les Hutu à Rubanga pour sa physionomie proche de celle des Tutsis alors qu'il ne l'été pas, du professeur Rukasi et d'un prisonnier Tutsi tués par les militaires des ex-FAR à

[109] Nagaheba C.,, *Histoire Politique de la collectivité-chefferie des Bafuliru, 1928-1994.TFE, Département d'Histoire-Sciences sociales, ,ISP/Bukavu,1995, P.33*
[110] Assemblée Nationale (RDC), Rapport de la commission Vangu, *op. Cit..P.163.*

Lemera. La population vivait dans des cachettes appelées “Makushe”, qui signifie lieu secret, dans le but d’échapper aux exactions commises par les réfugiés. La famille du Révérend pasteur Buruma Ruhindura de Bijojo vivant à Lemera a échappé de justesse grâce aux missionnaires Suédois basés qui ont facilité sa fuite vers les hauts plateaux. Nous avons constaté aussi le massacre du notable de Rubanga, Mupongo Rusangiza et ses voisins Kalialia et Masumbuko.

Au niveau de Lemera centre, il y a eu massacres des paisibles citoyens par les Banyamulenge. Nous citons à cet effet, l’assassinat des pasteurs Kaazera Nashimbi et Mutoto Luhande avec quelques jeunes leaders de Lemera à savoir Kinyota Nabugera, Kasholere Kwaja, et d’autres civils, des citoyens congolais qui ont été victimes de la barbarie ethnique exportée au Congo par les immigrés et réfugiés rwandais et burundais.

Dans les villages de Ndunda, Kimuka, Mwaba, Kigurwe et Ndunda, les réfugiés burundais étaient devenus maitres de toute la situation ; ils s’occupaient même des affaires de la coutume, ils s’étaient passés pour juges des palabres. L’autorité locale n’était plus considérée. Madame Bahati Lukogo déclare :

> « À l’époque des réfugiés burundais, le village de Kimuka était la base arrière des rebelles burundais du FDD-CNDD. Ils imposaient la loi dans le milieu et personne n’osait leur résister. Quiconque été accusé de sorcellerie était tout simplement tué et brulé vif par les Burundais devant la population. Dans ce milieu, nous pouvons citer à titre d’exemple l’assassinat de l’enseignant Huruma Rutereka, l’infirmier Mulemera Kalonda, Siston, tué en cours de chemin par les réfugiés »[111].

En bref, l’arrivée massive des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi a produit des tensions ethniques entre les Hutus et les Tutsis au Congo et entre les autochtones et les réfugiés. Le Commissaire de zone d’Uvira résume la situation qui prévalait dans la plaine de la Ruzizi de la manière suivante :

> « L’insécurité qui sévit dans la région du Sud-Kivu et du Nord-Kivu depuis l’arrivée des réfugiés est favorisée par la cohabitation difficile entre Tutsi et Hutu au Congo, surtout avec la présence des FAR et des milices interahamwe incontrôlées et non maitrisées. Elle est aussi le fruit de l’entrée massive des armes de guerre que les FAR et les milices interahamwe détiennent par devers eux et qu’ils brandissent et utilisent quand ils veulent pour tuer, intimider aussi bien les réfugiés que les populations locales. »[112]

[111] Bahati Lukogo, inform ce atricommission Vangu, op. interviewé à Lemera, le 31 mars 2024
[112] Assemblée Nationale (RDC), Rapport de la Cit..166

En définitive, il a été constaté que la présence massive des réfugiés Rwandais et Burundais dans la plaine de la Ruzizi a été à l'origine des conflits ethniques et de tensions de toute forme dans cette partie de la RDC, de l'insécurité grandissante, des massacres de la population civile, du vol du bétail, des ravages des champs et de la spoliation des terres de la population locale. Tout cela a eu aussi un impact négatif sur l'environnement.

### III.2. La dégradation de l'environnement

#### III.2.1. La déforestation de la plaine de la Ruzizi

Comme nous venons de le signaler ci-haut, la présence massive des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi a contribué à la déforestation de la forêt et de la savane du Territoire d'Uvira.

##### III.2.1.1. Des forêts et des savanes en danger

La déforestation est définie comme étant l'élimination d'au-moins 90% de la couverture forestière. Elle est également définie sur un territoire et à une échelle de temps donné comme étant le recul net des surfaces arborées et forestières.[113]

Ce recul de la forêt se traduit par une disparition de la valeur que constituait son contenu de bois et par une perte des produits et des services qualifiés par les forestiers de secondaires. Dans ces conditions, il est facile de chiffrer la perte représentée par la destruction d'une forêt qui est beaucoup plus qu'un bois qui la compose.

Les forêts et boisements couvrent au total près de 4 millions d'hectares dans le monde. L'Afrique seule en compte16,6% de millions de Km2 soit 54,6% de la surface totale, soit 30% des terres émergées, mais elle a également 16,5% de millions de km2 ( soit 54,6%) de zones arides ou menacées par la désertification La forêt recouvre 60% de la superficie de la RDC, et compte pour un cinquième de la couverture totale du continent africain. Elle est considérée comme l'un des poumons d'écosystème mondial après la forêt amazonienne en raison de sa diversité et de la qualité de ses essences. Toutefois, elle est aujourd'hui menacée par son exploitation abusive, de sorte que la RDC a perdu 2000.000 hectares de forêt depuis 2000.[114]

---

[113] Kazindu N. Ahayo.(15-17 aout 1994) *, « la déforestation dans le Kivu montagneux ,in Problématique de la foresterie au Kivu*, Actes de l'atelier, , P.25.

[114] Bashende Bweyo Réné et Wilangya Lubunga,Willy, *impact de la briqueterie sur le déboisement dans la plaine de la Ruzizi, in Cahier du CERUKI, Nouvelle série, 45, p.178*

Les forêts congolaises du Kivu sont en proie à l'exploitation artisanale et industrielle du bois déformant ainsi sa physionomie naturelle, avec une perte accrue de la biodiversité.

Selon Mkyoku, les forêts couvrent environ le tiers des terres de la terre émergées du globe. Elles régularisent les climats, protègent les sources en eaux et fournissent chaque année des produits forestiers. Elles sont également source des combustibles pour la moitié de la population mondiale. Les arbres recyclent l'humidité par leurs feuilles, ils absorbent la chaleur du sol et le gaz carbonique. Par contre, le déboisement accélère le réchauffement global de deux façons : réduction du dissipateur global pour le gaz carbonique et lorsqu'on brule le bois, il y a dégagement de leur gaz carbonique dans l'atmosphère. Le déboisement est responsable d'au-moins 10% du réchauffement global qui a lieu aujourd'hui.[115]

Mutunzi déclare quant à lui que si la hache du charbonnier ne choisit pas, la scie elle va très loin avec un œil scrutateur pour trouver de la meilleure planche, les gros arbres de la plaine et de bonne qualité n'échappent pas à sa convoitise. La forêt se voit ainsi attaquée de toute part sans défense. Son protecteur octroie toujours des permis de coupe de bois pour sa survie sans se soucier de celle de sa vache de lait. L'afflux des populations dans des grands centres, la démographie toujours galopante, accroit le besoin de trouver des terres cultivables. Les espaces deviennent minimes pour un monde toujours croissant fuyant parfois les villages pour des raisons diverses.[116] Dans le Sud-Kivu, l'exploitation du bois est particulièrement liée à l'accès au co mbustible (bois, énergie) et aussi aux matériaux de construction comme bois d'œuvre et bois industriel.

La plaine de la Ruzizi, jadis couverte par les marais et les prairies humides et les savanes herbeuses à prédominance *imperata cylindrica, hyparrhenia Spp, Eragosti SPP, Brachiaria ruziziensis et pennisetum Spp,* constituent les principales réserves pastorales et agricoles des agriculteurs et éleveurs autochtones, les savanes boisées avec les *acacia, kirkill* essentiellement les bosquets xérophiles et les forêts n'existent plus qu'à l'état de relique spécialement dans les zones de transition.

[115] Mkyoku, Bilebyabene B., (15-17 aout 1994) « le déboisement au Sud-Kivu et son impact sur l'environnement », in problématique de la foresterie au Kivu, acte de l'atelier, du 15-17 aout, Bukavu, 1994.,p .28.
[116] Mutunzi M., *« problématique de l'environnement dans la zone de Fizi. », idem, P.52*

### III.2.1.2. Causes de la déforestation

Les principales causes sous-jacentes de la dégradation de la biodiversité forestière sont entre autres, la croissance démographique, la pauvreté, l'inégalité, inefficacité du gouvernement, le changement social et développement des habitudes de consommation et le changement climatique[117].

La principale cause de la déforestation est la nécessité des habitants de survivre sur un espace qu'ils sont de plus en plus nombreux à se partager. Les effets destructeurs de cultures itinérantes sont liés à l'utilisation des technologies à faible niveau d'intrants. Les agriculteurs sont obligés de maximiser leur rendement en cultivant de grands champs. Dans les centres urbains, le charbon de bois est utilisé pour la cuisson des aliments. La production de la braise constitue une grande perte de l'environnement. Il faut 10kg de bois pour produire 1 kilo de braise.

Dans le monde rural, la population utilise exclusivement du bois de chauffage comme énergie, d'autres sources d'énergie étant presqu'inexistante. En 1988, les données officielles de demande de charbon dans des villes de la RDC indiquaient 600.000 tonnes de bois dont 46% pour la seule ville de Kinshasa. Les grands centres urbains Bukavu, Uvira, Goma sont approvisionnés en braise à partir d'une centaine de kilomètres par le fait que les arbres ont été tous abattus dans 'environnement immédiat de ces villes.[118]

Pour l'ingénieur Ndawabo, chef du Bureau de Développement Rural (BDR en sigle), 8$^{e}$ CEPAC Kasenga, les raisons de la déforestation sont classées dans trois catégories qui sont : La divagation des bêtes, les feux de brousse et la coupe anarchique des arbres.[119]

**a) La divagation des bêtes domestiques**

Le code rural et de la pêche maritime apporte une définition de la divagation des animaux. En effet, l'article L211-20 du code rural et de la pêche maritime dispose ce qui suit:

"lorsque les animaux errants sans détenteur, ou dont le détenteur refuse de se faire connaitre, sont trouvés pacageant sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendance des routes , canaux , chemins ou sur des terrains communaux",

[117] Mutunzi M., Op. Cit. P.179
[118] Kazindu , Ahayo.N., , Op.cit.p.26.
[119] Ndawabo, Ir. , informateur interviewé à Uvira le 12 avril 2024 ;

l'article L211-23 du code rural et de la pêche maritime dispose encore que: "est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau , n'est plus sous la surveillance de son maitre , se trouve hors portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres , tout chien abandonné , livré à son seul instinct est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le rechercher et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. Est considéré comme en état divagation tout chat non identifié, trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maitre et qui n'est pas sous sa surveillance immédiate.[120]

Nous constatons que la divagation des bêtes consiste à les laisser se promener n'importe où sans aucune surveillance de la part de leur gardien dont la tâche se limite seulement à les orienter vers le lieu de pâturage et rentrer au village.

Dans le cas précis de la plaine de la Ruzizi, les troupeaux sont abandonnés sur les collines de Kabumenge, de Kyamate, de Ndolera de Luvungi, Rubanga, Ndunda. Comme je venais de le dire, les bêtes ne sont surveillées par leurs gardiens de sorte qu'elles ravagent les arbustes et les petites herbes. A ce sujet, Nyange Sogoti, chef de troupeaux de Kabumenge nous a dit:

> « Nous sommes là pour surveiller et protéger nos troupeaux contre les voleurs. Notre mission est d'orienter les vaches vers les pâturages et éviter si possible qu'elles ne ravagent pas les champs d'autrui. Les vaches sont libres de brouter toutes les herbes surtout celles qui sont entrain de germer »[121].

Il a été constaté que les agriculteurs et les éleveurs entrent souvent en conflit lié au ravage des champs par les bêtes surtout pendant la saison sèche au moment où les herbes deviennent rares. Des bagarrent alors commencent et se soldent par des blessures graves. Pour les départager, il y a intervention des agents de l'ordre. A certaines occasions, les agriculteurs font recours à la violence pour débarrasser leurs champs de ces agents ravageurs.

[120] Source : www.village.juste.com
[121] Nyange Sogoti, chef de troupeaux, interviewé à Nyamutiri, le 5 février 2024

A c sujet, Abdoul Karim écrit:

> « En Afrique, des acteurs de l'agriculture et de l'élevage vivent dans la quiétude et entretiennent des rapports de complémentarité. D'autres sont liés par des relations conflictuelles qui troublent durablement la paix et la cohésion sociale, brisent l'hospitalité et instaurent des violences. »[122]

Abdoul renchérit en disant:

> « La relation est différente dans nombreux territoires de l'Afrique. Là, des éleveurs vont et viennent au rythme des saisons, et des agriculteurs partagent un lien très fort avec la terre qu'ils cultivent. Les deux groupes entretiennent historiquement des relations cordiales, harmonieuses et pacifiques. Ils vivent en bonne intelligence. Fondé sur une tradition de l'hospitalité, leur rapport est fait de complémentarité, d'échange fructueux: la fumure enrichit des champs, la mise à disposition des résidus des récoltes pour les bétails rentabilise les productions de tous, la garde du troupeau, de l'agriculteur se fait en échange de mil que les activités pastorales ne permettent pas de produire suffisamment »[123]

De cette déclaration se dégage le constat selon lequel les éleveurs et les agriculteurs entretiennent des relations privilégiées. Les agriculteurs profitent de la bouse des vaches pour fertiliser leurs champs et les éleveurs t du résidu des récoltes pour leur bétail.

Comme on vient de le constater, les relations entre éleveurs et agriculteurs peuvent être bonnes, vivre en harmonie et en complémentarité. Mais dans certains cas des conflits perturbent la paix et l'harmonie sociale

**b) Les feux de brousse**

Un feu de brousse est un incendie qui se propage sur une étendue boisée. Il peut être d'origine naturelle (due à la foudre ou à une éruption volcanique) ou humaine intentionnelle ou volontaire et accidentelle à partir des faits agricoles ou allumé pour l'entretien des champs ou des zones ouvertes pour la chasse.

---

[122] Karim Komi, A., « des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l' (in)hospitalité de et pour ce (ux) qui dérange(nt) *», in Revue de de l'Institut de Sociologie, Numéro 88 , Kinshasa,2018 P.89*

[123] *Karim Komi, A., ,* Op.cit.P.92.

Dans la plaine de la Ruzizi et ses environs, des feux sont souvent allumés par les éleveurs pour avoir des herbes dont raffolent généralement les bêtes. D'autre part, les agriculteurs peuvent aussi les allumer pour débarrasser les champs des mauvaises herbes sans pour autant ne provoquer aucun danger.

En conséquence, les feux de brousse tuent un grand nombre d'organismes vivants et leur répétition peut durablement compromettre l'écosystème forestier. Ils génèrent localement et à distance une pollution de l'air, des eaux et des sols et affectent la santé des pompiers (et au-delà, la santé publique car leur fumée expose les yeux et les poumons à des concentrations nocives de divers polluants). Ils sont à la fois une cause et une conséquence du réchauffement climatique. Selon les estimations satellitaires de l'Agence spatiale européenne, les feux de forêt produisent entre 25% et 35% des émissions de gaz à effet de serre.

Etroitement liés à la végétation, les animaux supérieurs et dans une moindre mesure, la microfaune réagissent au feu soit le plus souvent par suite des modifications subies par le couvert végétal.

Nous constatons qu'après passage de feux de brousse, beaucoup d'insectes ( comme les mantilles, les coléoptères, les grylloides et les tettigonioues) assurant la survie de la forêt et de la savane disparaissent rendant le sol stérile et incapable de produire d'autres plantes de bonne qualité.

Dans la plaine de la Ruzizi, l'arrivée massive des réfugiés rwandais et burundais a occasionné l'incendie des forêts et savanes de cette contrée. Avant d'installer leurs tentes fournies par le HCR, ils mettaient le feu pour éviter les serpents et d'autres reptiles dangereux et dans de nombreux cas, il se propageait dans la nature et les champs. Cette région était alors devenue comme un désert où on ne pouvait plus voir quoi que ce soit comme plante. Tous les arbres qui ont échappé à l'incendie ont été abattus par les agents du HCR dans le but d'assurer la construction des tentes abritant les réfugiés.

Les animaux, les insectes et les serpents qui faisaient la fierté du milieu se sont enfuis très loin et d'autres ont été massacrés par les réfugiés et la population locale, car n'ayant plus de couverture forestière pour se cacher. On a ainsi assisté à la destruction de l'écosystème qui jusqu'à présent n'est pas encore réhabilité.

Avant ces feux de brousse, la plaine de la Ruzizi été pourvu d'une forêt arboricole et d'une savane boisée. On y trouvait des arbres indigènes ou naturels qui constituaient l'écosystème de la région, c'est-à-dire une communauté d'organismes vivants ensemble avec les composants non vivants de leur milieu de vie, interagissant comme un système.

Dans son étude sur les déterminants de l'exploitation des essences indigènes dans la plaine de la Ruzizi, Bashende Réné présente des essences indigènes suivantes :

**Tableau 11: Les déterminants indigènes de la plaine de la Ruzizi**

| N° | Espèces végétales indigènes | Noms vernaculaires | Familles | % dans le total des relevés |
|---|---|---|---|---|
| **1** | *Acacia hockii* | Rwago | *Mimosaceae* | 12 |
| **2** | *Acacia Kirkii* | Mugunga | *Mimosaceae* | 26 |
| **3** | *Acacia polyacantha* | Lukugutu | *Mimosaceae* | 7,4 |
| **4** | *Acasia Seyal* | Ngurugugu | *Mimosaceae* | 12 |
| **5** | *Acacia Sieberiana* | Ngara | *Mimosaceae* | 8,6 |
| **6** | *Annona Senegalensis* | Kibombo | *Annonaceae* | 3,3 |
| **7** | *Balanites aegyptiaca* | Mugirigiri | *Balanitaceae* | 2,9 |
| **8** | *Bridelia nicrantha* | | *Euphrobiaceae* | 2,9 |
| **9** | *Cassia Siamea* | Kasya | *Caesalpiniaceae* | 1,6 |
| **10** | *Combretum paniculata* | | *Combretaceae* | 1,2 |
| **11** | *Combretum SPP* | | *Combretaceae* | 4,9 |
| **12** | *Dichrostachys Cinerea* | Kigunga | *Mimosaceae* | 10 |
| **13** | *Bauhinia Variegatum* | | *Fabaceae* | 0,4 |
| **14** | *Grewia discolor* | | *Tiliaceae* | 0,4 |
| **15** | *Maytenus Senegalensis* | Kamembe | *Celastraceae* | 1,6 |
| **16** | *Maytenus SPP* | | *Celastraceae* | 0,8 |
| **17** | *Mukalakala* | | *Euphorbiacaea* | 2,1 |
| **18** | *Rhus natalensis* | | *Anacardiacea* | 0,8 |
| **19** | *Tamarindus indica* | Mkwaju | *Fabaceae* | 0,4 |

**Source :** *Bashende Bweyo, R., et Wilangya Lubunga,W., « Impact de la briqueterie sur le déboisement dans la plaine de la Ruzizi »,op.Cit,p.175*

De ce tableau se dégage le constat selon lequel la plaine de la Ruzizi dispose de 19 espèces d'essence indigènes servant à la cuisson des briques et des aliments. L'espèce *Mimosaceae* est la plus répandue dans la région. Elle représente 39% dans le milieu qui est dominé par les acacias à 60%. C'est l'essence la plus préférée pour sa combustibilité et pour son charbon de meilleure qualité.

### c) L'abattage désordonné des arbres

L'abattage des arbres consiste à les couper systématiquement sans tenir compte des conséquences que cela amènerait sur l'environnement.

Les réfugiés, quand ils sont accueillis dans une région, il y a des besoins primordiaux que le HCR est appelé à exécuter immédiatement pour leur garantir la vie. Il s'agit entre autres :

- Besoin en bois de chauffage pour cuire les aliments,
- Besoin en eau pour le bain et la lessive,
- Besoin en médicament pour se faire soigner,
- Besoin en stick de bois pour la construction des tentes.

**Tableau 12 : Distribution des semences dans les camps de refugiés**

| Camps | Ier Trimestre | | IIe Trimestre | | IIIe Trimestre | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Semences | Associations | Semence | Association | Semences | Association |
| **Kagunga** | 0 | 1 | 9,01kg | 3 | 0 | 0 |
| **Runingu** | 0 | 3 | 13,03kg | Agriculteurs. Indep. | 0 | 0 |
| **Biriba** | 0 | 3 | 15,01kg | 12 | 0 | 0 |
| **Kajembo** | 0 | 1 | 15,02kg | 5 | 0 | 0 |
| **Kibogoye** | 0 | 2 | 5,00kg | Agriculteurs .Indép. | 0 | 0 |
| **Luberizi** | 0 | 3 | 21,98 kg | 15 | 0 | 0 |
| **Rwenena** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Luvungi** | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | O |
| **Lubarika** | 0 | 2 | 55,545kg | 43 | 0 | 0 |
| **Kanganiro** | 0 | 2 | 10,02 kg | 13 | 0 | 0 |
| **Kamanyola** | 0 | 1 | 0,01 kg | 5 | 0 | 0 |
| **Total** | 0 | 21 | 129,61 | 96 | 0 | 0 |

**Source :** *8e CEPZa, op.cit., p.17*

**Commentaire:** De ce tableau se dégage le constat suivant :

**Le camp des réfugiés de Kagunga a recu 9,**01kg de semences, celui de Runingu,13,03 kg, Biriba,15,01 kg , Kajembo, 15,02kg, Kibogoye, 5,OOkg, Luberizi,21,98kg, Rwenena,0kg, Lubarika,55,545kg, Kanganiro,10 ,O2kg, Kamanyola,0,91kg de semences. Au total, 129,61kg de semences ont été distribués par le HCR aux réfugiés dans l'objectif de les amener à se prendre en charge.

### III.2.2. Besoin en bois de chauffage : déboisement de la plaine de la Ruzizi

Il a été constaté que la forêt boisée et la savane de la plaine de la Ruzizi étaient composées des arbres indigènes appréciés à la fois par les ménagères, par les briquetiers et par les charbonniers à cause de leur bonne qualité de bois. C'est pourquoi, à l'arrivée des réfugiés, ils ont été anarchiquement et totalement abattus pour leur fournir des bois de chauffage.

Depuis que le monde a été ce qu'il est aujourd'hui, il n'y a jamais de l'énergie électrique dans une grande partie de la plaine de la Ruzizi excepté à Uvira centre où on a du courant qui arrive rarement. Toute la population utilise les bois de chauffage ou de la braise pour cuire les aliments et s'en servir pour d'autres besoins. Actuellement, le bois de chauffage est devenu rare à tel point que les femmes font maintenant recours aux boutures sèches de manioc, comme source d'énergie de cuisson. La distribution des espèces combustibles dans les bosquets a été étudiée étudiés dans cinq sites étudiés.

**Tableau 13 : Les espèces combustibles préférées**

| No | Espèces végétales indigènes | SiteI. Biriba :50 mx50m | SiteII. Zirubabeli (50x50m) | SiteIII.BiribaI50mx 50m | SiteIV.Ny akabere (50mx50) | SiteV.Nya bihanga (50mx50) | Effectif cumulé | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1** | *Acacia hockiil* | 4 | 12 | 6 | 7 | 0 | 29 | 12 |
| **2** | *Acacias Kirkil* | 15 | 14 | 15 | 18 | 0 | 62 | 26 |
| **3** | *Acacia polyacantha* | 0 | 0 | 7 | 6 | 5 | 18 | 7,4 |
| **4** | *Acacia Seyal* | 3 | 18 | 6 | 3 | 0 | 30 | 12 |
| **5** | *Acacia sieberiana* | 0 | 0 | 0 | 6 | 15 | 21 | 8,6 |
| **6** | *Annona senegalensis* | 5 | 1 | 0 | 0 | 2 | 8 | 3,3 |
| **7** | *Balanites aegyptiaca* | 0 | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 | 29 |
| **8** | *Bridelia micrantha* | 4 | 0 | 3 | 0 | 0 | 7 | 29 |
| **9** | *Senna siamea* | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 1,6 |
| **10** | *Combretum paniculata* | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1,2 |
| **11** | *Combretum sp* | 7 | 0 | 5 | 0 | 0 | 12 | 4,9 |
| **12** | *Dichrostachys cinera* | 2 | 3 | 1 | 11 | 8 | 25 | 10 |
| **13** | *Eucalyptus spp* | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,4 |
| **14** | *Bauhinia variegatum* | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0,4 |
| **15** | *Grewia discolor* | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,4 |
| **16** | *Maytenus Senegalensis* | 1 | 0 | 3 | 0 | 0 | 4 | 1,6 |
| **17** | *Maytenus spp* | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 2 | 0,8 |
| **18** | *Sapium ellipticum* | 1 | 0 | 4 | 0 | 0 | 5 | 2,1 |
| **19** | *Rhus vulgaris* | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0,8 |
| **20** | *Tamarindus indica* | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0,4 |
| **Total d'espèces par site** | | **11** | **8** | **10** | **6** | **6** | | **41** |
| **Effectif total** | | **50** | **57** | **52** | **51** | **33** | **243** | **100** |

**Source :** *Kitambala Kabwe,C., et Ajabu Bihimana, D., nouvelle série « Les déterminants de l'exploitation des essences indigènes ligneuses, comme source d'énergie domestique dans la plaine de la Ruzizi, Sud-kivu,Est de la RDC »,in Cahier du CERUKI, numéro 45,Bukavu, 2014,p.140*

Le tableau ci-haut indique les essences indigènes utilisées comme combustibles pour les travaux de cuisson des aliments, la cuisson des briques et le charbonnage. Vingt essences ont été identifiés comme étant de meilleures qualités car leurs bois s'allument bien et produisent les charbons les plus préférés dans tout le Territoire d'Uvira[124].

Il a été constaté que sur les 20 essences identifiées dans les bosquets étudiés, 5 sont de la famille *Mimosa* dont 4 espèces d'acacia. Ils sont aussi classés parmi les plus préférées grâce à leur combustibilité en bois comme en charbon de bois. Le tableau montre que les acacias dominent mais les autres espèces sont faiblement représentées dans les différentes observations.

Nous pouvons donc conclure que les acacias ont été beaucoup abattus pour divers besoins de l'homme, bien même avant l'arrivée des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi, il y avait déjà abattage des arbres. Mais pour ce faire, certains bûcherons recevaient l'autorisation de couper les arbres par le service de l'environnement du territoire d'Uvira. C'est le cas de Monsieur Rukyamuka Bukirimba, exploitant exploitant forestier de la foret de Gogwe à Kabumenge.

### III.2.3. Le rôle des briquetiers dans la déforestation

Le besoin de la fabrication des briques cuites pour la construction des maisons en matériaux durables devant servir à l'hébergement des familles s'est imposé. Dans la plaine de la Ruzizi, presque toutes les maisons étaient construites en matériaux semi durables. Cette activité a commencé en 1984 à Luvungi par les nommés Ngiya et Lujaga qui furent les premiers à construire leur four des briques à Kindobwe. Ils seront suivis en 1986 par Kaneke qui a réussi à construire sa propre maison en brique cuite.[125]

Comme nous l'avons dit ci-haut, presque toutes les maisons de tout le Territoire d'Uvira étaient construites à briques adobes, a l'exception des églises et des maisons appartenant aux grandes personnalités car les briques cuites venaient seulement de Nyangezi. Les moins riches ne pouvaient pas supporter le coût de transport pour faire venir les briques cuites de Nyangezi jusqu'à Uvira.

A partir de 1993, beaucoup de gens se sont intéressés à la fabrication des briques et à leur cuisson. Avec l'arrivée des réfugiés de 1994, cette activité s'est beaucoup développée à cause de la présence d'une main d'œuvre abondante.

[124] Kitambala Kabwe ,C. et Ajabu Bihimana D., op.cit, P.139
[125] Mambo Kingiriti, E., op.cit.P.22.

La briqueterie de Luvungi offrait des briques dans tout le territoire d'Uvira. De Luvungi, d'autres jeunes des villages voisins tels que Luberizi et Sange vont aussi commencer la fabrication et la cuisson des briques[126].

A partir de cette période, des maisons à matériaux durables sont maintenant construites un peu partout à travers le Territoire d'Uvira qui s'approvisionne en briques cuites à partir de Walungu dans le groupement de Nyangezi et mais aussi par la cité de Luvungi en groupement d'Itara. C'est après l'année 2000 que cette activité sera répandue dans d'autres villages comme Kiliba, Sange, Luberizi, Lemera et Kala à Uvira.

La production des briques cuites exige beaucoup de bois de chauffage, ce qui impact sur l'environnement.

Dans son étude, Bashende Bweyo a voulu savoir la quantité de consommation des stères de bois pour la cuisson d'un four de 10.000 briques. Son enquête sur une période de 3 ans allant de juin 2011 à juillet 2013 avait l'intention de connaître la quantité des stères des bois consommés à cet effet dans les sites de Luvungi, de Luberizi, de Sange, de Makuza dans le groupement de Kagando à Kiliba.

**Tableau 14 : Evolution de production des briques**

| **Sites** | **Année** | | | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| | **2011** | **2012** | **2013** | |
| **Luvungi** | 317.500 | 544.000 | 4.265.000 | 1.288.000 |
| **Luberizi** | 114.500 | 895.000 | 1.175.000 | 3.215.000 |
| **Sange** | 134.000 | 297.000 | 470.000 | 901.000 |
| **Kiliba** | 451.000 | 848.000 | 1.332.000 | 2631.000 |
| **Total** | **490505000** | **7.480.000** | **7.242.000** | **19.627.000** |

**Source :** *Source : Bashende Bweyo, R., et Wilangya Lubunga,W., op. cit .P.182*

Il ressort de ce tableau que Luvungi avait produit 1.288.000 briques, Luberizi, 3.215.000 briques, Sange, 901.000 briques et Kiliba, 2.631.000 briques pour une période de trois ans. Au total, 19.627.000 briques ont été produites dans les quatre sites pendant 3ans.[127]

Le tableau ci-après représente la quantité de bois pour cuir les briques pendant 3 ans.

[126] Bashende BWEYO R., et wilangya Lubunga,W., op.cit.P.23
[127] Idem, P.182

**Tableau 15 : Quantité des stères de bois consommés**

| Sites | B Année | | | Total |
|---|---|---|---|---|
| | 2011 | 2012 | 2013 | |
| **Luvungi** | 1079,5 | 1849,6 | 1450,1 | 4379,2 |
| **Luberizi** | 400,75 | 313,25 | 411,25 | 1125,25 |
| **Sange** | 73,7 | 163,35 | 258,5 | 495,55 |
| **Kiliba** | 202,95 | 381,6 | 599,4 | 1183,95 |
| **Total** | **1756,95** | **2707,8** | **2719,25** | **7183,95** |

**Source :** *Bashende Bweyo, R., et Wilangya Lubunga,W., op. cit .P.183*

L'analyse de ce tableau nous montre qu'à Luvungi, il y a eu consommation de 4379,2 stères des bois pour la cuisson de 1.288.000 briques. Luberizi a consommé 1125,25 stères pour la cuisson de 3.215.000 briques. Quant à Sange, il y a eu consommation de495, 55 stères des bois pour la cuisson de 901.000 briques. Kiliba a consommé 1183,95 stères des bois pour la production de 2631.000 briques cuites pendant une période de trois ans. Nous rendons compte que les quatre sites étudiés ont englouti au total 7.183,95 stères d'arbres pour une production totale de 19.627.000 briques cuites. Les 7.183,95 stères des bois consommés correspondent à 71,83 hectares d'arbres déboisés pendant trois ans, soit une consommation moyenne de bois de l'ordre de 2727,08 stères par ans équivalant à 2727 hectares déboisés chaque année[128] .Si on peut calculer le nombre d'année écoulée depuis le début de la cuisson des briques en 1986 jusqu'au moment de l'arrivée massive des réfugiés en 1993-1994 , nous trouvons que le déboisement effectué par les briquetiers de l'ordre 9 ans multiplié par 2.727 hectares ce qui donnent le total de 24.543 hectares d'arbres déboisés. Malheureusement, ce déboisement n'était pas accompagné par le reboisement d'autres arbres comme mesure compensatoire.

### III.2.4. Le rôle des réfugiés dans la déforestation

La plaine de la Ruzizi a accueilli un nombre important des réfugiés en majorité hutu en provenance du Rwanda et du Burundi répartis dans 12 camps de la manière suivante :

[128] Bashende Bweyo, R., et Wilangya Lubunga, W.,*sop.cit.P.183*

**Tableau 16 : Répartition et nombre des réfugiés dans les camps**

| Camps | Burundais | Rwandais | Total |
|---|---|---|---|
| **Kagunga** | 24.587 | 2.411 | 26.998 |
| **Runingu** | 8.148 | 10.960 | 19.108 |
| **Biriba** | 2.791 | 10 | 2.801 |
| **Kajembo** | 28.615 | 5.566 | 34.181 |
| **Luberizi** | 19.850 | 6.120 | 25.970 |
| **Rwenena** | 10.854 | 88 | 10.942 |
| **Kamanyola** | 3.388 | 15.426 | 18.814 |
| **Kanganiro** | 2.885 | 23.063 | 25.948 |
| **Luvungi** | 21.089 | 7.993 | 29.082 |
| **Lubarika** | 2.730 | 5.818 | 8.548 |
| **Kibogoye** | 12.942 | 1.016 | 13.958 |
| **Kahanda** | 5.901 | 101 | 6.002 |
| **Total** | **143.780** | **78.572** | **222.352** |

**Source :** *Rapport du HCR, 1996, P. 88*

Les statistiques ci-haut donnent un chiffre de 222.352 réfugiés dans la plaine de la Ruzizi. Il s'agit de ceux qui se sont fait enregistrer, mais d'autres qui avaient des moyens se sont installés ailleurs. Ils recevaient beaucoup de bois de chauffage comme le montre le tableau ci-après :

Dans tous ces camps des réfugiés, le HCR distribuait des bois de chauffage à chaque ménage de réfugié.

**Tableau 17: Distribution des bois (en m3) dans les camps des réfugiés en 1996**

| Camp | 1er Trimestre | 2e Trimestre | 3e Trimestre | Total |
|---|---|---|---|---|
| **Kagunga** | 1.738 | 1.705 | 1.385,24 | 4.828,24 |
| **Runingu** | 5.106 | 3.599 | 2.769,27 | 11.474,27 |
| **Biriba** | 1.336 | 387 | 337,0 | 2.060,0 |
| **Kibogoye** | 1411 | 2.353,5 | 1.263,3 | 5.027,8 |
| **Kajembo** | 5.202 | 4.555 | 2.176,58 | 11.933,58 |
| **Luberizi** | 2.332 | 2.200,5 | 2.863,52 | 7.396,02 |
| **Rwenena** | 1.012 | 7.720 | 1.290,0 | 4.022,0 |
| **Luvungi** | 5.100 | 4.363,5 | 2.048,4 | 11.511,9 |
| **Kanganiro** | 6.581 | 4.005,5 | 2.337,11 | 12.923,61 |
| **Lubarika** | 1.613 | 1.533,5 | 1.384,98 | 4.531,48 |
| **Kamanyola** | 2.174 | 1.298,8 | 1.015,25 | 4.488,05 |
| **Hopital de Lemera** | | 20 | 9 | 29 |
| **Total** | **33.605** | **27.741,3** | **18.879,65** | **80.225,95** |

**Source :** *8e CEPZa, P.2, cité parMambo Kingiriti, E., op. cit .P. 73*

Il se dégage l'analyse selon laquelle 80.225,95 m3 de bois ont été consommés pour les seuls trois trimestres de l'année 1996. Ils s'ajoutent à 106.967,93 m3 utilisés en 1995 et 26.741,98 m3 au dernier trimestre de l'année 1994, soit au total 213.935,86 m3 de 1994 à 1996.[129] Ce qui correspond à 21.393,93 hectares déboisés pour satisfaire les besoins du HCR en faveur des réfugiés.

**Figure 15 : Photo illustrative de la déforestation de la plaine de la Ruzizi**



**Source** *: https://laprudencerdc-cd/uvira-trois-personnes-enlevees-a-mutarule/*

Pour combler le vide créé par le déboisement, le HCR a fait recours aux arbres appartenant aux particuliers. Un budget conséquent a été mis en place. Selon Ndawabo, Directeur du Bureau de Développement rural (BDR), un montant de 70.0800 $ a été disponibilisé pour l'achat des bois de chauffage.[130]

Ce montant colossal était destiné seulement à toutes les dépenses en rapport avec l'achat du bois : c'est-à-dire les frais d'achat, de transport et d'administration. Pour ce faire, les agents du HCR sillonnaient tous les coins et recoins du Territoire d'Uvira. Ils ont atteint même les villages du moyen plateau à la recherche de cette denrée devenue et chère. Mutagata Gadi, Administrateur du projet collaboration HCR-CEPEZa nous a déclaré que le prix d'un stère

[129] Mambo Kingiriti, E., Op. cit. P.74
[130] Ndawabo Victor, *informateur interviewé à Uvira, le 10 avril 2024*

variait de 15 à 25 $ selon le cas. Au niveau de l'administration du HCR, il était fixé à 25 $ tandis qu'au niveau du logisticien, il était revu à la baisse, soit 15 $.

La campagne de la coupe des arbres pour la vente était alors devenue intéressante à tel point que tout le monde se mettait à produire des stères des bois afin de gagner de l'argent en dollars. Non seulement les boisements étaient concernés par l'abattage, mais aussi même les arbres fruitiers. Tous les manguiers, les avocatiers, les citronniers furent coupés et vendus comme bois de chauffage. On voyait chaque jour plusieurs camions remplis des bois défiler dans la route nationale numéro 5 pour approvisionner les réfugiés. Pire encore, il a été constaté qu'après l'épuisement des arbres naturels et ceux appartenant aux privés, le HCR a fixé son regard sur les plantations de café laissées par les colonisateurs belges. C'est ainsi que la plantation Alfani de Kigwena fut vendu par son gérant Muhumbiro aux agents du HCR pour servir des bois de chauffage aux réfugiés.

Dans le même ordre d'idée, on s'est adressé à la plantation de l'Institut de plantation agricole du Kivu (IPAK) se trouvant à Lubarika dans le groupement d'Itara Luvungi. Établie sur 5 hectares, elle générait beaucoup des recettes à la Province du Sud-Kivu et au Territoire d'Uvira en particulier. Elle a été vendue par Ndare SimbaII, *mwami* de la chefferie de Bafuliru , dit Mambo Kingiriti .[131]

Etant donné la cherté de la vie, certains villageois en sont arrivés à démolir leurs cases afin de trouver les bois à vendre au HCR en faveur des réfugiés, comme ce fut le cas à Kigwena du jeune Magude Nashimbi selon les dires de Kihama Rusasa, chef d'avenue de Narunanga.[132]

D'autre part, le HCR avait le devoir d'offrir aux réfugiés des sticks d'arbres pour la construction de leurs tentes.

**Tableau 18 : Quantité des sticks d'arbres fournis en 1996**

| **Trimestre** | **Quantité livrée** |
|---|---|
| Premier | 41.763 |
| Deuxième | 54.728 |
| Troisième | 47.940 |
| **Total** | **144.431** |

**Source:** *8e CEPZa, Rapport annuel, 1996, P.7 cité par Mambo K, Op.cit. P.74*

[131] Mambo K. , *Op.cit.P.75*
[132] Kihama Rusasa, *informateur, interviewé à Rubanga le 4 février 2024.*

Ce tableau nous montre que la plaine de la Ruzizi a été complètement déboisée en faveur des réfugiés, si on considère les 80.225,95 m3 de bois distribués et 144.431 sticks d'arbres mis à leur disposition. A cela s'ajoute 192.574 sticks qui ont été fournis dans les camps en en 1995 et 48.143 au cours du troisième trimestre de l'année 1994 soit un total de 385.148. Ceci représente pratiquement environ 38.450 hectares déboisés entre 1994 et 1996[133].

En considérant le nombre des hectares déboisés pour la fourniture des bois qui sont estimés à 21.393 hectares, en plus du nombre d'hectares déboisés dans la fourniture des sticks aux réfugiés, estimés à 38.450 hectares, nous avons un total de 59.843 hectares déboisés dans la plaine de la Ruzizi en faveur des réfugiés. Ce déboisement désordonné a eu pour conséquence le changement climatique dans cette contrée.

### III.3. Une grave entorse à la loi sur l'environnement

Malheureusement, cette déforestation a été faite au su et au vu de l'autorité compétente qui devait intervenir en fonction de la loi en la matière pour protéger l'environnement et le code forestier.

La loi congolaise sur la protection de la forêt, précise à son article 7 ce qui suit:

« les forêts constituent la propriété de l'Etat. Leur exploitation et leur utilisation par les personnes physiques ou morale de droit privé ou du droit public, sont régies par les dispositions de la présente loi et ses mesures d'exécution. »[134]

Il est à constater à partir de cette affirmation que c'est l'Etat qui a les forêts sous sa gestion. Il a le pouvoir de s'imposer et faire respecter la loi. C'est lui en principe qui devrait règlementer l'abattage des arbres dans ce milieu. Il a l'obligation de veiller à la protection des espèces naturelles et artificielles. Mais devant l'arrivée massive des réfugiés, le Gouvernement du Zaïre avait semblé démissionner devant ses responsabilités. La coupe des arbres se faisait d'une manière désordonnée par n'importe qu , n'importe comment, n'importe où et n'importe quand. Devant cette irresponsabilité de l'autorité de régulation forestière, la population en avait profité pour couper tous les gros arbres et les arbustes de la plaine de la Ruzizi. Après leur extermination, il a été constaté que les coupeurs des arbres ont procédé à arracher même leurs racines pour les vendre comme bois de chauffage en faveur des réfugiés.

[133] Mambo Kingiriti, E., *Op.Cit. P.74*
[134] Journal officiel numéro spécial 6novembre 2002, in *code de la forêt P.9*

L'article 48 du code forestier stipule ce qu'il « est interdit tout déboisement sur une distance de 50m de part et d'autre des cours d'eau et dans le rayon de 100m autour de leurs source.[135]

Cette loi sur la protection des cours d'eaux n'a pas été aussi respectée par la population qui était à la recherche des bois à offrir aux réfugiés pour gagner de l'argent. C'est dans ce cadre que tous les arbres qui protégeaient les rivières ont été coupés. Quelques années après, les inondations des rivières ont commencé à envahir les maisons des paisibles citoyens. A ce sujet, Lumu, chef de quartier de Kakombe nous a fait savoir que l'abattage des arbres est à l'origine des inondations des rivières Mulongwe, Kavimvira et Kalimabenge dans la ville d'Uvira[136]. C'est le cas aussi de la Luvubu à Luvungi qui menace déjà de couper le pont reliant Uvira et Kamanyola. La coupure des ponts a Sange et Leza s'inscrivent aussi dans le même ordre d'idées.

D'autre part, il a été constaté la surexploitation et le surpâturage ayant causé la dégradation ou la destruction du domaine forestier de la plaine de la Ruzizi en violation de l'article 45 du code forestier qui stipule que le domaine forestier est protégé contre toute forme de dégradation ou de destruction du fait notamment de l'exploitation illicite de la surexploitation de surpâturage, des incendies et brulis, ainsi que de défrichement et de déboisements abusifs. Sont particulièrement interdits, tous les actes de déboisement des zones exposées au risque d'érosion et d'inondation.[137]

Aucune de toutes ces règlementations n'a été observée ni par la population locale, ni par les autorités politico-administratives à l'arrivée massive des réfugiés dans la plaine.

En définitive, nous osons dire que la déforestation de la plaine de la Ruzizi a été l'objet de plusieurs acteurs tant nationaux qu'internationaux, chacun selon ce qui le concerne, avait joué sa part dans cette besogne. Le rôle joué par les acteurs au service du HCR en faveur des réfugiés a été prépondérant dans la déforestation de la région.

[135] Journal officiel, *op. cit. P.15*
[136] Lumu Nestor, informateur interviewé à Uvira, le 25 avril 2024.
[137] Ibidem.

### III.4.Tentative de reboisement de quelques sites des réfugiés

Pour compenser la destruction de l'environnement, il a été décidé d'effectuer le reboisement de quelques sites occupés par les réfugiés.

**Tableau 19 : Nombre des plants reboisés et les sites concernés en 1996**

| Sites | Espèces | Nombre des plants mis en place | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | 1er Trimestre | 2e Trimestre | 3e Trimestre | Total |
| **Kagunga** | E. cam. | 1.475 | - | 1.661 | 3.136 |
| **Runingu** | E. cam | 2.5O9 | 604 | - | 3.113 |
| **Biriba** | E. cam | 460 | 1.099 | - | 1.559 |
| **Kibogoye** | E. cam. Cit | 560 | - | - | 560 |
| **Kajembo** | E. cam. Cas | 10.981 | 9.239 | - | 20.280 |
| **Luberizi** | E. cam. Cit | 420 | 6.300 | 60 | 6.720 |
| **Rwenena** | E. cam. | 610 | - | - | 610 |
| **Luvungi** | E. cam.Cit. cas | 753 | 7.500 | - | 8.253 |
| **Kanganiro** | E. cam. Cit.cas | 1.550 | 1.552 | - | 3.O72 |
| **Kamanyola** | E.cam | - | 1.425 | - | 1.425 |
| **Lubarika** | E. cam | - | - | - | - |
| **Total** | - | **19.318** | **27.689** | **1.721** | **48.728** |

**Source :** 8e CEPZa, Rapport annuel,1996, cité par Mambo Kingiriti E., *op.cit, P.68.*
*Légende : E. cam : Eucalyptus camaldutensis*

*E. cit. : Eucalyptus citrodora*

*Cas : Casia siamea.*

A partir de ce tableau représentant les plantules reboisées par la CEPZa en collaboration avec le HCR, il apparaît que seuls les camps des réfugiés ont été reboisés alors que le déboisement avait été effectué sur toute l'étendue de la plaine de la Ruzizi et en général, dans tout le Territoire d'Uvira. Nous pouvons donc conclure que les arbres plantés sont de loin inférieurs au nombre de ceux qui ont été coupés. De plus, ils n'ont pas été entretenus ni bien suivis. Plusieurs d'entre eux ont séché sous le soleil et d'autres mangé par les herbivores. Ceux qui ont la chance d'accroitre et de grandir, sont coupés abusivement par la population car n'ayant pas de propriétaires directs.

Parlant des conséquences directes de la déforestation de la plaine de la Ruzizi, le projet de reboisement de la 8e CEPZa évoque ceci : « les problèmes qui résultent de de cette déforestation se résument comme suit :

> « La dévastation de l'environnement qui a pour conséquence l'enlèvement de la couche protectrice du sol, des quantités considérables du sol sont emportées par les pluies torrentielles. Cette quantité de sol emportée forme l'érosion. A cause de la raréfaction des pluies, les petites rivières commencent à se dessécher. Les bois de chauffage deviennent de plus en plus rares. Dans certaines, les femmes parcourent des distances de plus de 5km à la recherche du bois de chauffe. La collecte des bois de chauffage prend maintenant du temps aux femmes qui sont obligées de parcourir de longues distances pour en trouver. »[138]

## III.5. Les réfugiés de la région du Kivu : un prétexte sécuritaire du Rwanda et d'agression de la RDC

### III.5.1. Les réfugiés, une menace sécuritaire pour le Rwanda

Il a été constaté que la présence massive des réfugiés à l'Est du Congo a été un élément de menace sérieuse de la sécurité pour le Rwanda. En effet, après la prise du pouvoir par le FPR à Kigali, plus de deux millions de Rwandais en majorité hutu ont déferlé dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu au Congo pour s'y réfugier par crainte des représailles des vainqueurs. Parmi les réfugiés installés dans les camps se trouvaient des bataillons entiers des FAR et des milices *interahamwe* impliqués dans les massacres, d'anciens membres du Gouvernement déchu, des cadres de l'administration publique amenant avec eux des chars de combat, des armes lourdes et légères ainsi que des tonnes des munitions et des camions de transport des troupes. Dans ces camps des réfugiés contrôlés par le HCR, les militaires rwandais des ex. FAR et les milices font désormais la loi. Ils terrorisent la population, exécutent les pillards et abattent ceux qui les dénoncent ou qui manifestent le désir de rentrer au Rwanda. C'était vraiment un Etat dans l'Etat. Toute une population était prise en otage par ces hors- la loi dont le contrôle était devenu presqu'impossible à cause d'un conflit de compétence entre le HCR et le gouvernement congolais.

La présence des millions des réfugiés le long de la frontière commune avec le Rwanda était mal perçue par le nouveau régime de Kigali qui accusait les réfugiés de se réorganiser pour l'attaquer. Pour les autorités rwandaises, ces Hutus représentent un danger imminent pour la sécurité du Rwanda. Cet argument sera repris dans plusieurs capitales occidentales et par les grands médias du monde.[139] C'est dans ce contexte que Patrick Mbeko écrit :

---

[138] Roger V, CEPZa, *Projet de reboisement de la plaine de la Ruzizi, uvira 1986.P. 5*
[139] Mbeko,P., et Ngbanda-Nzambo, H., *Op, Cit.P.120.*

> « Depuis le début de la crise, les autorités zaïroises savaient que le Zaïre figure sur la ligne de mire des puissances qui parrainent ceux qui ont pris le pouvoir à Kigali. La présence au Kivu des milliers des militaires des ex. FAR et des miliciens impliqués dans les massacres promettant de reconquérir le pouvoir au Rwanda, rendait une situation déjà critique encore plus explosive »[140]

Il était difficile de distinguer les vrais réfugiés de miliciens d'autant plus que lors de l'opération Turquoise, les militaires et les miliciens *interahamwe* sont entrés sans être désarmés à la frontière. C'est ce qui constituait une menace ouverte de la sécurité au niveau du gouvernement de Kigali. Voici ce que déclare à ce propos son porte-parole:

> « Aucun effort n'est entrepris pour séparer les réfugiés civils des éléments armés dissimulés parmi eux. Toutes les tentatives du restrictions du HCR qui obéissait au doigt et à l'œil a gouvernement zaïrois dans ce sens se sont heurtées aux injonctions de Washington. »[141]

De toute façon, le gouvernement du Zaïre avait failli à sa mission. Il n'avait jamais entrepris ni initié le programme de désarmement des réfugiés armés vivant dans les camps qui étaient devenus des centres d'entrainement organisés par les ex-FAR pour reconquérir le Rwanda. Ces militaires rwandais et les milices *interahamwe* attaquaient les Tutsis vivant au Congo d'une part, et d'autre part ils faisaient des incursions au Rwanda. C'est dans ce cadre que, lors d'un entretien avec l'envoyé spécial de l'Union européenne, Aldo Ajello, le président du Rwanda, Paul Kagame avait dit :

« je tiens à ce que la communauté internationale mette fin aux attaques des génocidaires basés dans les camps des réfugiés au Zaïre. Si rien n'est fait dans le délai, j'irai moi –même faire le job au Zaïre. »[142]

Une telle déclaration prouve à suffisance que le Rwanda était menacé par la présence des réfugiés se trouvant à la frontière. D'autre coté, Paul Kagame annonçait une entrée des troupes rwandaise au Congo pour traquer les génocidaires vivant avec les réfugiés dans les camps. Il a alors demandé à la communauté internationale de séparer les civils des militaires avant qu'il ne soit tard.

---

[140] Mbeko , P. , et NGbanda-Nzambo, *Ibidem, P.121*
[141] *Idem.P.127*
[142] *Idem,.P.135*

Pour le gouvernement du Zaïre, la solution durable à cette question de réfugiés rwandais qui menacent la sécurité de leur pays, consistait à leur rapatriement. Une fois chez eux, les Rwandais allaient organiser la réconciliation nationale. C'est dans ce cadre que des réunions tripartites regroupant le HCR, le Rwanda et le Zaïre ont été organisées successivement à Kinshasa le 27 octobre 1994, le 27 janvier 1995 et 20 décembre 1996 avant qu'un accord ne soit signé. Le gouvernement du Zaïre proposait au HCR l'éloignement des réfugiés de la frontière rwandaise pour les installer dans les centres d'entrainement militaire dans les localités d'Irebu à Kongolo et Lukanda situées à des milliers de kilomètres de la zone des tensions, mais l'ONU refusa sous prétexte que le coup de l'opération était très élevé.[143]

Ces négociations tripartites ne mentionnaient pas le désarmement et l'arrestation des génocidaires. Le Zaïre voulait, avec l'appui de la communauté internationale, assurer le rapatriement des réfugiés tels qu'ils étaient entrés, avec leurs armes, ce que le Rwanda ne comprenait pas.

Entre temps la situation sécuritaire entre le Zaïre et le Rwanda se dégradait du jour au lendemain. Ce qui compliqua davantage les relations diplomatiques entre ces deux pays voisins. Des accusations mutuelles se faisaient sentir de part et d'autre. Pour le Rwanda, le Zaïre soutenait les réfugiés tandis qu'on accusait le gouvernement rwandais de vouloir déstabiliser l'Est du Congo sous-prétexte que sa sécurité était menacée le long de la frontière commune. Le commissaire de zone rurale de Walungu s'exprime a ce sujet :

> « Ce problème est aussi aggravé par le fait que les règlementations internationales en matière des réfugiés, notamment celle relative à leur implantation au-delà de 150 km de frontière n'ont pas été respectées. L'excès de population dans les deux régions entraine des corollaires fâcheux dans la promiscuité, la prolifération des maladies (surtout de grandes épidémies), la pressions sur les infrastructures de base déjà précaire (école, hôpital, route, habitats) et sur l'environnement. »[144]

La présence des réfugiés armés à la frontière constituait un élément de l'insécurité à la fois pour le Zaïre et pour le Rwanda. Au niveau de Bukavu, ces réfugiés commettaient beaucoup d'assassinats à l'endroit de la population locale, des viols sur les femmes et de vols à mains armées. C'était une situation chaotique dans toute la province du Sud-Kivu.

---

[143] Mbeko, P.,et Ngbanda-Nzambo, H., *op. cit.P.122*
[144] Assemblée Nationale(RDC), Rapport de la commission Vangu, *OP ; Cit.P.163*

Après l'assassinat du président Melchior Ndadaye du Burundi et les massacres qui s'en sont suivis, des milliers des réfugiés se sont installés dans la plaine de la Rusizi, causant aussi une grande insécurité dans les villages de Kimuka, de Ndunda, Kigurwe, Rusabagi et Rwenena. Ils étaient mélangés avec des rebelles du CNDD-FDD qui ne cessaient d'attaquer le Burundi et se repliaient dans des villages situés le long de la frontière du côté du Zaïre. On a assisté à plusieurs cas d'assassinat des citoyens zaïrois par ces réfugiés, comme par exemple Muchukiwa Mulemera, infirmier au centre de santé Nazareno de Sange, Huruma Rutereka, Kaligito Ndoto, et Kidarare.

Comme on le voit, la présence massive des réfugiés le long de la frontière commune est une menace sécuritaire pour les pays de la région des Grands Lacs. La confiance mutuelle entre les différents présidents des Etats a disparu pour finalement les conduire à se faire la guerre.

### III.5.2. Les réfugiés : prétext d'agression de la RDC par les puissances étrangères

La problématique des réfugiés a été examinée par les grandes puissances occidentales. Il ne fut plus question de séparer les civils des militaires, mais de détruire les camps des réfugiés, de traquer les génocidaires qui s'y trouvaient et de rapatrier les civils hutu non coupables de génocide au Rwanda. Vu qu'il était difficile de séparer les *Interahamwe* et les militaires des ex. FAR de civils, tous les réfugiés étaient considérés comme génocidaires.

Dans le cadre d'inciter les réfugiés à rentrer de leur propre volonté, il a été préconisé, à partir de 1996, de transférer le stock de nourriture au Rwanda et de couper toute aide aux réfugiés. A partir de cette époque, une campagne médiatique et psychologique était menée par le Rwanda à l'intention de l'opinion internationale pour autoriser une action de grande envergure au-delà de ses frontières. La presse rwandaise se déchaina pour annoncer qu'une guerre que le Zaïre dirigera contre le Rwanda emportera le régime de Mobutu. Le journal *Ukuri* numéro 4 de mai 1996 soutenait que Kigali appelle tous ses vœux que cette guerre éclate pour en finir avec les réfugiés[145].

On voit que le Rwanda voulait mener une guerre au Zaïre pour mettre fin à la question des réfugiés vivant dans la région du Kivu. Les réfugiés qualifiés des génocidaires furent présentés comme la cause principale d'un complot international regroupant la République sud-africaine (RSA), le Burundi, l'Ouganda et les Etats-Unis d'Amérique.

[145] Mbeko,P., et Ngbanda- Nzambo, H., *op. cit. P.140*

Chacune de ces puissances avait ses propres raisons de soutenir le Rwanda dans ce conflit à mener à l'Est du Congo.

A la question de savoir la position de la RSA, Kader Asmal, ministre sud-Africain des eaux et forêt qui présidait le Comité national de contrôle des armes conventionnelles (NCACC) explique ce qui suit :

> « La question c'est de savoir comment éviter un autre génocide au Rwanda. Nous sommes arrivés à la conclusion que ces maniaques de génocide en exil au Zaïre constituent la première menace dans la région …Il y a un gouvernement légitime à Kigali que nous avons reconnu et qui a le droit de se défendre…. Que faire lorsqu'une des parties coupables du plus horrible des génocides continue d'attaquer un Etat reconnu ? Vous pouvez vous en laver les mains. Ou bien en tirer conséquence. C'est pourquoi nous continuerons à répondre aux demandes du Rwanda et à lui livrer des armes dans le futur. La messe est dite et la cause entendue ».[146]

On voit clairement que le désir de la RSA de soutenir le Rwanda dans la traque des génocidaires au Zaïre est motivé par la vente des armes à ce pays.

Au sujet des Etats –Unis d'Amérique, les raisons pour lesquelles le State Department a accordé une aide à Kagame sont double :

> « Tout d'abord, les Américains ont profité de la fin proche de Mobutu. Ensuite, la France allait essayer de récupérer le Zaïre et ses ressources, au détriment des Belges et surtout de prévenir l'intervention des Etats –unis qui essaient d'avoir une mainmise sur l'Afrique francophone. ».[147]

Tout compte fait, nous constatons que la problématique des réfugiés est un prétexte de l'agression du Zaïre par les grandes puissances qui voulaient avoir une mainmise sur ses ressources économiques. Les réfugiés constituaient un bouc émissaire du déclenchement de la guerre de liquidation des camps des réfugiés et de l'occupation de l'Est du pays.

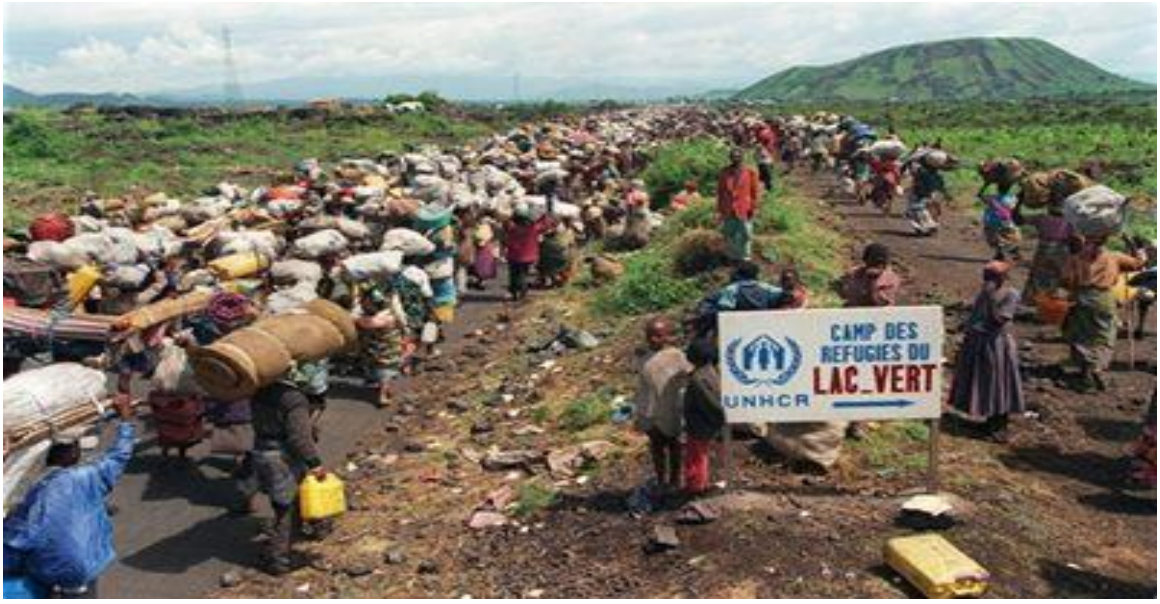
Les hostilités éclatent à la mi-octobre 1996. Forts de leurs parrains américains et sud-africains, le Rwanda et l'Ouganda mettent le feu aux poudres en envahissant le Zaïre sous le couvert de la rébellion des Banyamulenge. Pour éviter les accusations d'agression extérieure, déjouer la méfiance des populations envers les Rwandais et leur soutien et montrer à la face du monde le caractère purement interne de la lutte armée, Kigali et Kampala recrutent un

[146] Mbeko, P., et Ngbanda-Nzambo, H., *op.cit*.P.140
[147] Mambo Kingiriti, E., *op.cit.P.90*

ancien maquisard et farouche opposant à Mobutu, Laurent Désiré Kabila, qui le combattait depuis trente ans . Homme de paille, de dispositif américain sous-traité sur terrain par le Rwanda et l'Ouganda, Kabila assume la présidence de cette rébellion dénommée Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo (Zaïre). [148]

Le 13 octobre 1996, les armées coalisées du Rwanda, Burundi, Ouganda, Erythrée attaquent le Zaïre dans la région d'Uvira au Sud-Kivu provoquant la panique générale dans les camps des réfugiés et la fuite à l'intérieur du pays des centaines de milliers des réfugiés rwandais installés près de Bukavu. Le 31octobre1996, la ville de Goma est bombardée. Quatre jours plus tard, Kinshasa annonce la perte de contrôle de Goma et de Bukavu. Les camps des réfugiés sont attaqués à l'artillerie lourde.

**Figure 16: Carte illustrative des réfugiés Hutu en débandade lors de massacre de 1996 en RDC**




**Source*:*** *www.la-croix.com/Actualite/Monde/L-ONU-evoque-un-genocide-en-RD-Congo-en-1996_NG_2010-08-30-556252*

La crise s'aggrave d'autant plus que les autorités rebelles encadrées par des experts américains, refusent aux ONG l'autorisation de porter secours à ces centaines des milliers des personnes en détresse dont la majorité préfère s'aventurer plus à l'Ouest en territoire congolais[149].

[148] Mambo Kingiriti, E., op.cit. P.142
[149] *Idem*, P.151

Dans la plaine de la Ruzizi, avant de détruire les camps des réfugiés, les rebelles se sont d'abord infiltrés dans les moyens et hauts plateaux d'Uvira. Mambo Kingiriti décrit ces attaques de la manière suivante :

### III.5.2.1. La bataille de Kadoke

Kadoke est un petit village situé au pied des bas plateaux de la chaine de Mitumba à l'Ouest de Kiringye, où était installé le Centre de Développement Communautaire (C.D.C-Kiringye). La bataille a eu lieu le 1er septembre 1996. Les militaires de la rébellion se dirigeaient dans les hauts plateaux. Pendant qu'ils se reposaient dans une bananeraie, ils furent aperçus par les passants qui alertèrent l'armée zaïroise qui attaqua les infiltrés qui se dispersèrent dans les montagnes après avoir perdu 15 militaires[150]

### III.5.2.2. La bataille de Bwegera

Bwegera est une localité située à 5 km au sud de Luvungi, dans la plaine de la Ruzizi. Elle est habitée par les Banyarwanda et les Burundi. Ce fut le tout premier village à être attaqué le 18 octobre1996 par les rebelles qui massacrent plusieurs réfugiés et la population locale.

### III.5.2.3. L'attaque de Luvungi

Dimanche le 20 octobre 1996, les rebelles attaquent la cité de Luvungi qui s'était déjà vidé de ses habitants par crainte. Les camps des réfugiés de Luvungi et celui de Kanganiro étaient déjà fermés car les réfugiés avaient fui avant l'arrivée des rebelles. Ceux qui ne se sont pas sauvés avant le temps furent massacrés.

### III.5.2.4. L'attaque de Lubarika

Le village de Lubarika fut attaqué par les rebelles le 21octobre 1996. Le camp des réfugiés fut liquidé à partir de deux directions, notamment la voie de Murunga et celle de Katala. Dans leur avancée sur Lubarika, les rebelles tuaient toute personne rencontrée en chemin. C'est dans ce cadre que les nommés Pierre Kingiriti, Namudigi, Namuduma, Bashizi, Ngukuma, Shombana et plusieurs autres trouvèrent la mort. Ils ont également brulé vifs 25 réfugiés burundais trouvés dans une maison sur l'avenue Rutora .[151]

[150] Mambo kingiriti,E., *op.cit.*P.108
[151] *Idem* , p.114

### III.5.2.5. Attaque de Kiliba

La cité de Kiliba se trouve à 15 km au Nord d'Uvira. Elle a connu deux attaques. La première a eu lieu le 18 octobre 1996. A ce niveau, les assaillants sont venus du Burundi massacrant tous les ennemis des Tutsis. La deuxième s'est déroulée le 24 octobre 1996 lors de la destruction des camps des réfugiés de Kagunga.

### III.5.2.6. L'attaque de la cité d'Uvira

La cité d'Uvira, restée la base solide des FAZ, est attaquée le 25 octobre 1996. Les rebelles ont reçu le renfort venu de Bujumbura. Elle tomba entre les mains des rebelles qui ne rencontraient pas de résistance farouche. Il a été constaté que la population locale avait confiance aux FAZ et avait une illusion sur leur encadrement par le gouvernement zaïrois. Elle croyait que le Maréchal Mobutu avait une armée bien organisée qui ne pouvait pas se replier à l'avancée de l'armée du Rwanda et celle du Burundi. Mais, tout le monde été déçu totalement de la prise de la cité d'Uvira par les Rwandais dits Banyamulenge. La confiance placée aux FAZ s'est dissipée. Les Zaïrois sont restés comme des brebis sans leur berger. Ce fut alors le sauve qui peut. C'est dans ce cadre que plusieurs d'entre eux ont pris le chemin d'exil vers la Tanzanie.[152]

## III.6. La prolifération des groupes armés dans la plaine de la Ruzizi

### III.6.1. Origine et évolution des groupes armés à l'Est du Congo

La plupart de groupes armés présents dans l'Est de la RDC sont le résultat direct des guerres de 1996 à 1998 qui ont secoué le pays et dont les conséquences sont encore perceptibles actuellement.

Il a été constaté que la mobilisation armée actuelle dans l'Est de la RDC est antérieure à la colonisation. Les négociants arabo-swahilis qui contrôlaient pendant le XIXe siècle de grandes parties de l'Est, ont créé des milices quasi professionnelles pour organiser des rafles d'esclaves, ce qui entraina l'organisation d'une résistance locale. D'autre part, les tendances expansionnistes du roi du Rwanda, Rwabugiri dans les années 1890 provoquèrent également une contre mobilisation qui se solda par une prolifération de milices liées aux communautés locales[153].

---

[152] Mambo Kingiriti, E., *op.cit.P.116*

[153] Jason, S., et Verweijen, J., Maria Eriksson B., *Armée Nationale et Groupes armés dans l'Est du Congo, Trancher le Nœud Gordien de l'insécurité. éd. Institut de la vallée du rift/Projet usalama, Bukavu, 2013,p.15*

La fin de la période coloniale connut aussi certaines formes localisées et millénaristes de résistance armée visant en général l'Etat colonial et ses politiques prédatrices de taxation et de travail forcé. Citons à titre d'exemple la rébellion Binji-Binji de 1931 au Sud-Kivu, les différentes révoltes Nyabingi au Rutshuru (1910-19930) et le soulèvement du Kitawala (inspiré du Watch Tower, les Témoins de Jéhovah) de 1944 au Walikale dans le Rutshuru.

Les premières années du Congo indépendant virent l'émergence de rudes rivalités politiques provoquées par des idéologies concurrentes et une lutte autour de la décentralisation.[154]

Ces clivages imbriqués furent manifestes lors de la principale rébellion qui éclata au Kivu après l'indépendance. Dans le Territoire d'Uvira, au Sud-Kivu, le politicien radical Musa Marandura lança un mouvement de protestation contre le gouvernement central et les chefs coutumiers locaux, qu'il considérait comme des conservateurs au service de l'impérialisme occidental. Pour obtenir un appui, Marandura, dont les principaux partisans étaient issus de la communauté Fuliru, commença à faire campagne contre les Rundi, la communauté voisine, affirmant que comme ils avaient émigré du Burundi, ils n'avaient pas droit au pouvoir coutumier. Une dynamique similaire apparut dans les montagnes des Hauts plateaux qui dominent Uvira, où des rebelles de la communauté Bembe combattirent les milices de ceux qu'on appelait des Banyarwanda alliés aux forces gouvernementales, perçues comme des immigrants venus du Rwanda[155].

### III.6.1.1. Précurseurs directs des groupes armés actuels

Confronté à l'épuisement de ses ressources et à des fortes pressions internationales à la fin de la guerre froide, Mobutu annonça en avril 1990 une transition vers une démocratie multipartite. Toutefois, il cherchait à faire échouer le nouveau processus de démocratisation en divisant et affaiblissant l'opposition. L'un des moyens qu'il employa consista à entretenir les antagonismes ethniques. Les rivalités ethniques furent aggravées par la perspective des élections, qui mirent en exergue la question de l'octroi de la citoyenneté aux descendants d'immigrants rwandais. Sous Mobutu, l'érosion progressive des services publics et l'interdiction des partis politiques avaient entrainé la prolifération des groupes armés.

Dans les années 1990, des groupes d'autodéfense communautaire, appelés "mutuelles" furent à l'origine de la mobilisation électorale et de la formation des partis politiques. Plusieurs de ces organisations, notamment la Mutuelle des agriculteurs de Virunga (MAGRIV),

[154] Idem, P.16
[155] Stearns , J., et Judith V., *op. Cit.P.16-17*

exclusivement hutu, lancèrent leur propre milice, témoignant ainsi de la nature communautaire de ces premiers mouvements de mobilisation.[156]

D'autres groupes furent constitués à la même époque pour remettre en cause l'ordre politique existant. Les Kasindiens, un groupe armé issu de la communauté Nande, dans la région de Ruwenzori, s'en prit à l'autorité des chefs coutumiers. Ce phénomène se propagea jusqu'aux régions voisines de Beni et de Lubero, où la milice Ngilima, mêlée à des activités de racket de protection locale, décida de contester le pouvoir de Mobutu.

Ces groupes influencèrent la formation d'autres milices rurales, notamment les Batiri (dominés par les Hunde de Masisi) et les Katuku, qui œuvrèrent d'abord dans le sud de Walikale parmi les Nyanga, puis également parmi les Tembo de Bunyakiri. C'est à cette période que beaucoup de commandants des groupes armés aujourd'hui actifs, débutèrent leur carrière, notamment le général Padiri Bulenda, Bigembe Turinkino, Akili Shemongo et Robert Seninga.[157]

Ces milices furent exploitées par les pouvoirs publics et les hommes politiques locaux dans le cadre de conflits anciens relatifs au foncier et à l'autorité coutumière. Les rivalités étaient attisées par le développement socio-économique de grande ampleur emportant la vie de plus de 15.000 personnes.

La propagation dans le Kivu des guerres civiles burundaises et rwandaises fit réapparaître des violences à grande échelle. Comme on l'a vu plus haut, en 1993, des dizaines des milliers de réfugiés burundais arrivèrent au Sud-Kivu suite à la guerre civile déclenchée par l'assassinat du président Melchior Ndadaye. Vint ensuite le génocide rwandais de 1994 qui poussa plus de 30.000 à 40.000 miliciens hutu et soldats de ex. FAR à franchir la frontière aux côtés d'un million des réfugiés civils. Ils apportaient des armes, un esprit de radicalisme et une mentalité axée sur la polarisation ethnique.

### III.6.1.2. Les guerres du Congo et la prolifération des groupes armés

Sous- prétexte de la recherche des réfugiés rwandais coupables du génocide au Rwanda, une coalition régionale envahit l'Est du Congo comme nous l'avons développé dans les paragraphes précédents. En effet, la guerre de l'AFDL finit par détruire tous les camps de réfugiés à l'Est du Congo et à renverser le pouvoir de Mobutu qui fut remplacé par L.D.

[156] Janson, S., et Verweijen, J., Maria Erikson,B., *Op. cit. P.19.*
[157] *Ibidem.*

Kabila. Une fois les réfugiés massacrés ou rapatriés de force, les insurgés se sont mis à piller systématiquement les richesses du Congo. Tous les véhicules furent volés et prirent le chemin du Rwanda. L'hôpital de Lemera fut pillé de fond en comble. Il en fut de même pour l'usine de production d'huile de CDC Kiringye qui fut endommagée. Les biens des églises et des coopératives paysannes ainsi que les gros et petits bétails furent emportés au Rwanda, au Burundi et en Ouganda. La traque des réfugiés se transforma au pillage des biens des paisibles citoyens qui furent paupérisés totalement.

Cette guerre déclencha une mobilisation générale de la jeunesse dans toute la partie Est du Pays. Pendant que certains groupes se mobilisaient pour la défense de la nation contre l'invasion extérieure, d'autres se mirent à soutenir la rébellion de l'AFDL. C'est dans ce contexte que des milices seront créés par ici et par là pour défendre le pays. Malheureusement, elles vont provoquer une grande insécurité dans la région et susciter des grandes tensions constantes au sein des communautés divisées et repliées sur elles-mêmes, incapables d'influencer la situation au-delà de leurs fiefs locaux.[158]

La deuxième guerre, qui éclate le 2 aout 1998 puisque Kabila n'arrivait plus à s'entendre avec ses parrains rwandais et ougandais amena les groupes armés à se multiplier dans la région du Kivu avec le soutien de Kinshasa et des milices étrangères. Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), soutenu par le Rwanda et l'Ouganda, occupa une grande partie de l'Est du Congo. Ses troupes se rendirent coupables de beaucoup d'atrocités envers la population civile. Nous pouvons citer les massacres de Kasika, de Makobola, de Katogota de Kiliba, de Lemera etc. C'est ce qui suscita la naissance des milices chargée de la protection des communautés.

Dans la plaine de la Ruzizi, les rebelles du RCD sous couvert de la rébellion des Banyamulenge se mit à exécuter tout celui qui était en connivence avec les réfugiés qu'on pourchassait jusqu'à leur dernier retranchement. C'est dans ce contexte que les villages de Rudaga, Mushegereza, Katala, Kibanga, Rugeje, Rubanga furent attaqués et incendiés pour la simple raison d'avoir abrités les réfugiés génocidaires.

Comme si cela ne suffisait pas, les rebelles Banyamulenge se mirent à régler des comptes contre les voisins de la population locale. Ce qui poussa les jeunes gens à se grouper pour lutter contre l'extermination de leurs familles.

[158] Janson , S., et Verweijen,J., Maria Erikson, B., *op.cit.P.21*

### III.6.2. Les principaux groupes armés

#### III.6.2.1. Les Mai Mai

Le mouvement mai mai est né en 1964 sous l'impulsion de Pierre Mulele qui faisait croire à ses adeptes qu'ils devaient prendre serait venu un produit traditionnel dilué dans l'eau et qui les rendraient invulnérable aux balles de l'ennemi. Il avait pour objectif la protection de la population locale contre les exactions faites par les Banyamulenge.

Les Mai Mai créèrent des comités civils dans tous les villages dont les chefs étaient d'office leurs présidents et devaient de collecter les vivres pour approvisionner aux combattants se trouvant au front. Au niveau provincial, la direction revenait au *mwami* des Bafuliru, feu Ndare Simba en collaboration avec feu Victor Chomachoma, Masumbuko Rubota, professeur Juma Pili Ruhekenya, Busafa Ndondo et des conseillers Mgr Kuye Ndondo et Révérend Mbozi Assumani.[159]

**a) Les compagnies combattantes**

Les maimai regroupèrent leurs combattants dans des camps dont les principaux sont :

**1) Le camp de Busumo**

Ouvert le 12 septembre 1999, Busumo est le 1e camp mai mai organisé pour lutter contre les rebelles du RCD sous la direction de Kihumbi. Il avait au départ un effectif de 9 personnes dont Kihumbi, Mwenyemali, Makuba , Kayimo Serumu, Simba et Bururu. Ils avaient 5 armes à feu. L'effectif augmenta de jour en jour jusqu'à atteindre environ 2.000 personnes à cause de la sensibilisation menée par les chefs des villages auprès de la jeunesse. Des anciens militaires déchus au Rwanda et des éléments de la rébellion du Burundi se trouvaient aussi dans les rangs de ce groupe armé. Désorganisé, le camp de Busumo fut attaqué par les militaires du RCD et les jeunes mai-mai se dispersèrent dans la nature.

**2) Le camp de Rugeje**

Après l'attaque des militaires du RCD sur le camp de Busumo, les Mai Mai se sont repliés à Rugeje, pour créer un deuxième camp. La sensibilisation qui se poursuivait au village faisait que plusieurs jeunes s'enrôlaient dans le mouvement.

[159] *Idem,* P.91

### 3) D'autres camps sous la direction des officiers « autoproclamés »

Les jeunes enrôlés dans le mouvement ne manquaient d'influencer les autres qui trainaient encore le pas au village. C'est dans ce cadre que plusieurs camps furent ouverts dont celui de Nawera, dirigé par Kita et Kayino, celui de Kahungwe commandé par le "major" autoproclamé Mwenyemali Makuba secondé par Méthode, celui de Katala/Lemera dirigé par Kayamba Kabugu.

Le camp de Katala était le plus important de tous les autres car, son commandant, est un ancien guerrier des années 1964 qui a réussi à maitriser les résidus de la rébellion muleliste dans la région. En effet, Kayamba Kabugu, avait imposé son autorité sur tous les villages de l'axe Lemera depuis Nyamutiri jusqu'à Mulenge.. Il est devenu le grand défenseur de la communauté Fuliru contre les incursions des rebelles et il a remporté plusieurs fois la victoire sur les militaires du RCD. Il s'est taillé une entité qui était sous son contrôle. Il faisait la loi et percevait les taxes, contrôlait toute l'administration de la chefferie des Bafuliru. Vers le Nord de la chefferie dans le groupement d'Itara Luvung, c'est le major autoproclamé Abdoul qui assumait la protection de la communauté. Il était sous le commandement du colonel Kayamba.

Vers l'Ouest du côté de Langala, Bulaga et Rurambo, c'est l'entité sous contrôle du général autoproclamé, Ruharara. Il était indépendant de Kayamba. Dans son entité, Ruharara faisait la loi, percevait les taxes et s'occupait de la mise en place des chefs des villages. Il a été constaté que le colonel Kayamba était l'homme qui a bien assuré, dans la chefferie des Bafuliru, la protection de la population. A son époque, les rebelles du RCD avaient abandonné le village de Lemera, chef-lieu des Bafuliru. Vers Namutiri, il avait placé le major Mwenyemali. Celui-ci a fini par se détacher de son chef, pour devenir aussi un seigneur de guerre avec son entité.

Dans la chefferie de la plaine de la Ruzizi, un autre général autoproclamé se positionne comme défenseur de la population locale contre les exactions du RCD. Au niveau de la chefferie des Bavira, le général Baudouin Nakabaka et Zabuloni Rubaruba maintiennent la garde et la protection de la population.

Sur l'axe Bijombo-Minembwe, se trouve les Mai-Mai Mulumba basés à Mimbililo et Ebwela à Kipupu.

A Baraka, les Mai Mai Yakutumba occupent la forêt de Hewa Bora, de Ngandja ainsi que vers Kilembwe, tandis que du côté de Milimba, dans le territoire de Fizi, on trouve le groupe armé Biloze-Bishambuke, alors que ceux appelés Kijangala et Buhirwa sont déployés sur les collines surplombant la plaine de la Ruzizi[160].

D'autres groupes armés n'ont pas duré longtemps parce que leurs commandants ont été neutralisés par les FARDC. C'est le cas de Simuzizi, Karakala et Ahadi Magembe.

### III.6.2.2. Les groupes armés des Banyamulenge

Se voyant dupés par le Rwanda, les Banyamulenge créèrent aussi leurs propres groupes armés pour se protéger contre les Bafuliru et les Bavira. Ce sont :

**a) Les Forces de défense du peuple Congolais (FDPC) dirigées par le colonel autoproclamé Mupenzi**

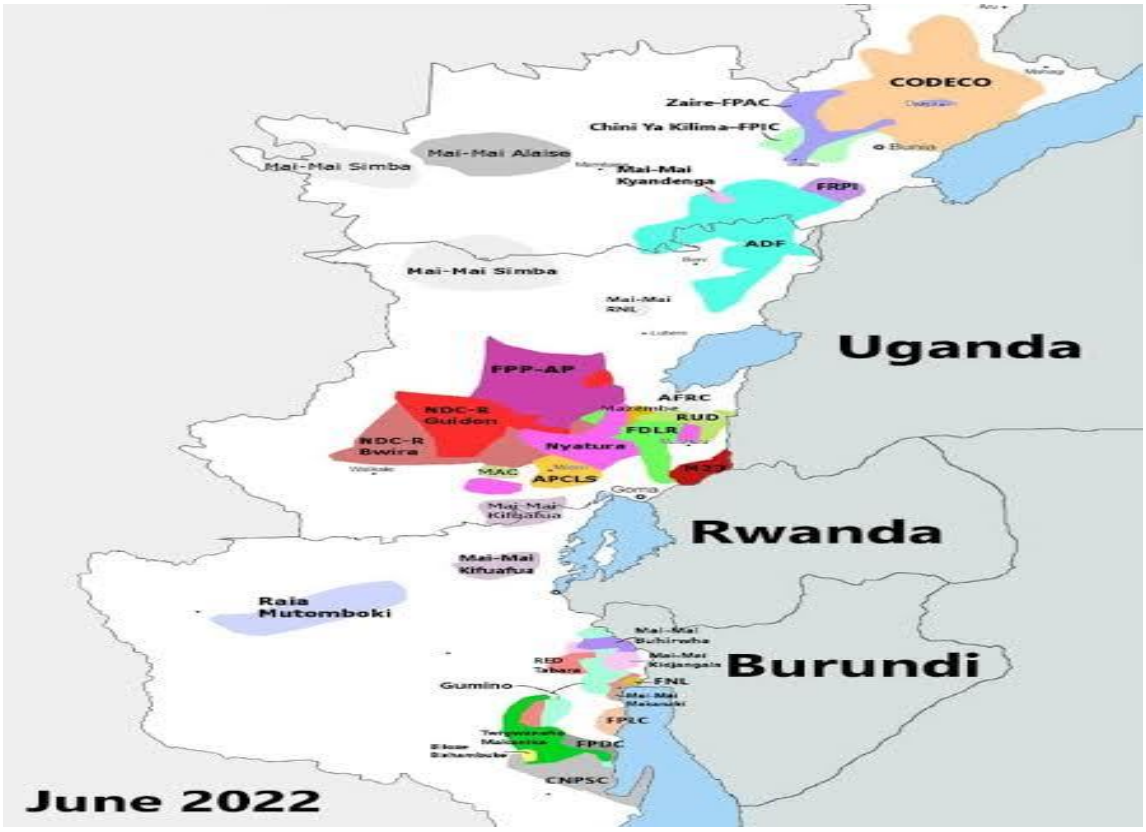
Ils ont été impliqués dans les affrontements contre d'autres groupes armés. Ce groupe armé opère dans les hauts-plateaux d'Uvira. Il a été créé par le colonnel autoproclamé, Mupenzi pour la protection de la communauté banyamulenge contre les milices mai-mai.

**b) Les groupes Gumino et Twirwaneho**

Ce dernier est dirigé par le colonel Michel Makanika, avec un effectif estimé à une centaine de personnes localisées dans le groupement Balala Nord, en territoire de Fizi. Tous ces groupes sont accusés de plusieurs exactions dans la zone dont les pillages des habitations, le vol de bétail, l'érection des barrières illégales, des tueries et le déplacement forcé de la population.

[160] Radio Okapi, « i*nformation pour la paix et le développement de la RDC », publié le mercredi, 07/07/2021 à 13heures30.*

**Figure 17 : Carte illustrative des groupes armés à l'Est de la RDC**




**Source** : RDC, infosPlus, Cartographie des groupea armés à l'EST de la RDC, juin 2022

### III.7. La problématique de la nationalité

La nationalité est le lien juridique et le sentiment d'appartenance qui lie l'individu à un Etat et lui confère des droits et des devoirs envers vers celui-ci. Elle est généralement acquise par la naissance, par le mariage, par la naturalisation ou par d'autres moyens prévus par la législation nationale. Elle permet à un individu d'être reconnu comme un membre à part entière de la communauté nationale et de bénéficier de ses droits, tels que le droit de vote, la protection consulaire et d'autres avantages liés à la citoyenneté. La nationalité est en droit international public, le pays d 'appartenance véritable d'une personne physique ou morale, aux fins de détermination du droit applicable dans un litige de droit public entre deux ou plusieurs pays. La nationalité politique se définit comme une preuve légale de l'appartenance à un Etat.[161]

[161] www.fr.wikipedia.org

L'Est de la RD C est confronté à la problématique de la nationalité par le fait que des milliers d'immigrants d'origine rwandaise et burundaise ont été accueilli sur le sol congolais, pendant et après l'époque coloniale.

La faiblesse administrative du gouvernement du Zaïre /Congo a permis à ces réfugiés de trouver des cartes d'identité sans aucune procédure fondée sur la loi. On a constaté que, des sujets rwandais et burundais vivants dans ce pays se réclamaient être des Zaïrois / Congolais tout en ayant les cartes d'identité étrangère.

La loi fondamentale qui servit de la Constitution au jeune Etat du Congo n'a pas défini la nationalité congolaise. Cependant la résolution numéro 2 de la Table Ronde de Bruxelles, antérieure à l'indépendance, a accepté comme Congolais tous ceux qui avaient déjà été reconnus comme tel par la colonie, confirmant ainsi la nationalité congolaise aux immigrés rwandais et burundais.

La question fondamentale concerne ceux-là qui se sont installés au Congo en 1959 et après l'indépendance. Pour essayer de mettre de l'ordre dans le pays, le Conseil législatif vota en 1981 une loi qui fixa le cadre juridique et les conditions d'acquisition de la nationalité zaïroise. Elle annula l'article 15 de la loi de 1972 qui avait accordé en bloc la nationalité aux ressortissants du Ruanda-Urundi au Kivu avant le 1er janvier 1950. La nouvelle loi stipule que tout étranger désirant avoir la nationalité est tenu de faire une demande individuelle conformément aux prescrits de la loi.[162] Cette disposition enleva la nationalité à plusieurs d'anciens ressortissants de ces deux pays limitrophes.

La question de nationalité est certainement le problème le plus douloureux et le plus complexe auquel le Congo a été confronté en 40 ans d'indépendance. Elle explique les guerres que ce pays a connu en 1996-1998.[163]

La Constitution de 2006, à son article 6 déclare ce qui suit :

> *« La nationalité congolaise est accordée à l'origine aux personnes qui, au 30 juin1960 étaient considérés comme citoyens de statut congolais par la colonie du Congo-belge ou qui, à cette date, avaient la possession d'état de congolais ».*

L'article 7 précise ce qui suit : *« est Congolais à la naissance, l'enfant dont l'un des parents au moins est Congolais ».*[164]

[162] Nicaise M.L., *Les conflits ethniques et les problèmes d'identité à l'Est de la RDC : cas de Banyamulenge, mémoire de Maitrise-arts (sciences humaines de la Religion) Formation interculturelle, sherbook, 2001, p.108*
[163] *Source : httpethnonet-africa.org/pubs/rdcint1.htm*

L'arrivée massive des réfugiés dans la région du Kivu a compliqué davantage le problème. Après la prise du Rwanda par le FPR, plus de deux millions de Hutu avaient pris le chemin d'exil et se sont fondus dans la population locale comme l'avaient fait ceux de 1959 qui se déclarent aujourd'hui Congolais et Rwandais à la fois. Dans la plaine de la Ruzizi, la situation semble être la même avec les réfugiés burundais de 1972. Cette situation perdure toujours au Congo où on a des difficultés pour préciser, parmi les immigrés, qui est Congolais et qui ne l'est pas.

[164] *Idem.* p 5

**Conclusion partielle**

Au cours de ce chapitre, nous avons développé les impacts de l'arrivée massive des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi. Nous avons montré que la plaine de la Ruzizi jadis couverte d'une forêt arborée, une faune et une flore verdoyante a connu une forte déforestation, à cause de plusieurs acteurs dont les feux de brousse, la divagation du bétail, les réfugiés qui ont contribué à l'abattage systématique des arbres sous le couvert du HCR et à la destruction de l'environnement.

Les réfugiés ont été présentés comme constituant une menace à la sécurité du Rwanda et aux pays de la région. Qualifiés de génocidaires et par conséquent massacrés par l'armée de la coalition régionale, leurs camps furent saccagés et pillés.

La RDC est actuellement occupée par ses voisins appuyés par les puissances occidentales sous prétexte de la présence nocive de ces réfugiés. Pour lutter contre cette agression, des groupes armés tribalo-ethnique sont nés un peu partout à l'Est du pays. Loin d'imposer la paix, ils provoquent plutôt des tensions communautaires.

L'arrivée massive des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi dans les années 1993-1994 a accentué encore la question de la nationalité qui demeure un sérieux problème à résoudre.

## CONCLUSION GENERALE

Notre travail retrace les différentes vagues migratoires des Banyarwanda et des Barundi au Sud Kivu et leur impact sur cette région avant, pendant et après la colonisation. Ceux qui se sont installés au Congo avant la colonisation ont une nationalité congolaise d'origine. C'est les cas des Barundi de la plaine de la Ruzizi et de certains Banyarwanda de hauts plateaux d'Itombwe connus sous l'appellation de Banyamulenge. A ceux-ci s'ajoutent les Banyarwanda transplantés au Congo par les colonisateurs à travers la MIB, dont le grand nombre se trouve au Nord-Kivu.

D'autre part, à partir de 1959, avec la révolution des Bahutu, plusieurs Batutsi, attaqués et massacrés par leurs compatriotes hutus, à cause de l'organisation sociale à caractère ethnique, vont fuir le Rwanda pour se réfugier ailleurs en l'occurrence, dans la plaine de la Ruzizi. Ce fut la première vague des réfugiés rwandais à pénétrer au Congo. Malheureusement, tous ces réfugiés se sont fondus dans la population. Ils se réclament aujourd'hui être des Banyamulenge.

Par ailleurs, l'éveil politique au Burundi abouti à des tensions sociales qui ont fini par emporter des personnalités politiques et à susciter le germe de l'ethnisme dans la population. A partir de 1972, plusieurs personnes furent massacrées au Burundi. Des centaines de milliers de rescapés prirent le chemin de l'exil au Rwanda, en Tanzanie et dans la plaine de la Ruzizi en RDC. Parmi ceux qui se sont dirigés en RDC, nombreux se sont fondus dans la population dans la plaine de la Ruzizi.

La faiblesse de l'administration congolaise et la porosité des frontières ont facilité le mouvement incontrôlés de va et vient des Barundi et Banyarwanda dans la plaine de la Ruzizi et l'obtention des cartes d'identité zaïroise par ces derniers.

Les conflits ethniques au Rwanda et au Burundi ont atteint le paroxysme en 1994 au Rwanda avec le génocide où plus d'un million des Rwandais à majorité tutsi et des hutus modérés furent massacrés. Face à cette situation, des milliers des Rwandais essentiellement hutu prirent le chemin d'exil. D'autre part, le président de la République du Burundi fut assassiné en 1993 pour des raisons ethniques. Des milliers des Burundais furent massacrés et des centaines des milliers partirent en exile dans les pays limitrophes. Ceux qui sont venus en RDC se sont installés dans la plaine de la Ruzizi. La présence massive de ces réfugiés rwandais et burundais dans la plaine de la Ruzizi a eu des conséquences socio-politiques.

Notre hypothèse de départ est que le développement de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi est à la base de multiples guerres et massacres qui ont poussé la population à fuir leur pays et se réfugier dans les pays limitrophes. Des centaines de milliers des réfugiés ont afflué dans la plaine de la Ruzizi en RDC. La destruction de l'environnement, l'insécurité généralisée et la création des groupes armés ethniques sont les conséquences de la présence massive des réfugiés Rwandais et Burundais dans cette partie de la province du Sud-Kivu

Tout au long de notre recherche, nous avons utilisé la méthode historique à travers les approches diachronique et génétique que nous avons expliqué plus haut.

Dans la récolte des données, nous avons eu recours à la technique documentaire qui a consisté à lire des documents écrits tels que les ouvrages généraux, livres, les encyclopédies, les articles, les rapports qui sont en rapport avec notre sujet, les mémoires et les thèses. La technique vivante, quant à elle, nous a permis d'interviewer certaines personnalités capables de nous fournir des informations jugées fiables et sincères après critique.

Dans l'élaboration de ce travail, nous avons connu beaucoup de difficultés telles que l'inaccessibilité des documents recherchés par le fait que presque tous les documents traitant de la plaine de la Ruzizi et de réfugiés, ont été pillés et incendiés pendant les multiples guerres qu'a connue la RDC et le bureau du HCR a été saccagé. L'insécurité généralisée dans la contrée ne nous a pas permis d'accéder dans certains milieux. Certaines personnes, par crainte, ont refusé de nous livrer des informations en rapport avec les réfugiés. Le manque de moyen financier nous a obligés de parcourir de longues distances à pied afin de récolter des données nécessaires et utiles pour notre travail.

Pour pallier à ces difficultés, nous avons interrogé certaines personnes qui avaient des responsabilités au niveau du HCR Uvira , les responsables des ONG locales qui étaient en collaboration avec le HCR dans la gestion des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi. Nous avons été aussi en contact avec certains agents de la CEPAC qui ont été en partenariat avec le HCR dans la gestion des réfugiés de la plaine de la Ruzizi. Ils nous ont donné certains rapports sur les réfugiés qu'ils avaient récupérés avant le pillage et l'incendie de leur bureau par les rebelles dits "Banyamulenge". Ces écrits nous ont servi dans l'élaboration de ce travail.

D'autre part, nous avons contacté l'Administrateur d'Uvira qui nous a facilité l'accès à certaines archives conservées dans son bureau. Grace à son intervention, nous avons pu rencontrer le point focal du bureau du HCR se trouvant à Baraka. Celui-ci nous a fourni une documentation complémentaire.

Notre travail a d'abord présenté notre milieu d'étude sur le plan géographique en analysant les différents aspects du relief, de l'hydrographie, de la faune et de la flore de la plaine de la Ruzizi et en dégageant l'importance de chacun de ces éléments sur le développement socio-économique du milieu et sur l'accueil et l'implantation des réfugiés dans cette contrée et l'intérêt qu'a la communauté internationale envers la plaine. Il s'est agi ensuite de mentionner la diversité des populations comprenant les Bafuliru, les Bavira, les Barundi, les Bashi, les Balega, les Babembe et les Banyintu qui se sont installées dans la région à des vagues migratoires différentes avant l'arrivée des Barundi et les Banyarwanda immigrés venus du Burundi et du Rwanda. Pour la bonne compréhension du sujet, nous avons tenu à préciser certains concepts, comme ceux de réfugié, de déplacé, d'immigré, de retourné, etc.

Le deuxième chapitre focalise notre attention sur la montée de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi qui a eu pour conséquence les guerres et massacres de la population et le départ de cette dernière en exil. Au niveau du Rwanda, la crise de 1959 a produit au total 223.000 réfugiés dont 80.000 sont entrés en RDC, tandis que lors de la prise de pouvoir par le FPR à Kigali, environ 2.000.000 des Rwandais essentiellement Hutu prirent le chemin d'exil pour se réfugier dans les pays limitrophes. Ceux qui se sont orientés en RDC s'installèrent au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Au Burundi voisin, ce pays sera touché par la contagion ethnique du Rwanda plus tard en 1965 et surtout en 1972.

Les réfugiés aussi bien rwandais que burundais furent accueillis et installés par le HCR dans 13 camps répartis dans la plaine de la Ruzizi en RDC. Ils étaient évalués à environ 223.352 en 1994.

Le troisième chapitre qui constitue la base de notre travail, présente les conséquences socio-politiques de l'arrivée massive des réfugiés dans cette contrée, en dégageant surtout les effets négatifs sur l'environnement, sur l'économie, sur la cohabitation sociale entre les différentes ethnies du territoire d'Uvira en particulier et de la province du Sud-Kivu en général. De manière spécifique au niveau de la société, à partir de 1993-1996, on a commencé à observer une méfiance entre les ethnies suivie de massacres de la population à plusieurs endroits. L'insécurité s'est instaurée partout dans la contrée.

Au même moment, la guerre a éclaté à l'Est entrainant la destruction de tous les camps des réfugiés dont plusieurs ont été massacrés par les rebelles, d'autres furent forcés de rentrer au Rwanda et au Burundi et beaucoup d'autres se sont enfoncés dans les forêts congolaises. Dans le cadre d'une auto-défense populaire, plusieurs groupes armés ethniques furent créés. Loin de militer pour la paix dans la région, ils se font guerre, massacrent la population, volent, violent et pillent les biens des paisibles citoyens. Des coupeurs de routes sont devenus de plus en plus nombreux.

Au niveau de l'environnement, nous avons constaté la coupe abusive des arbres pour servir des bois de chauffage aux réfugiés et les sticks d'arbres pour la construction de leurs tentes. En conséquence, plusieurs milliers d'hectares ont été entrainant ainsi le changement climatique et la perturbation des saisons dans la plaine de la Ruzizi.

La plaine de la Ruzizi qui était un milieu ayant une faune et flore florissant, est devenue une contrée semi-aride. Tous les arbres indigènes qui s'y trouvaient, les animaux et les oiseaux qui faisaient la fierté du milieu, ont disparu. La plaine de la Ruzizi ressemble aujourd'hui à un désert où il n'y a plus d'arbres, plus d'animaux sauvages et plus d'oiseaux.

A travers ce travail, nous nous sommes heurtés à une difficulté majeure : celle de distinguer, parmi les ressortissants du Rwanda et du Burundi dispersés à travers la province du Sud-Kivu, ceux qui ont déjà acquis la nationalité congolaise de ceux qui sont considérés comme des réfugiés. D'autre part, après la destruction des camps des réfugiés dans la plaine de la Ruzizi, plusieurs d'entre eux se sont fondus dans la population locale, d'autres ont pris des armes. Ils constituent des groupes armés qui déstabilisent la paix et la sécurité dans la région des grands lacs. Raison pour laquelle d'autres recherches méritent d'être organisées pour mettre de la lumière à ce sujet.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I. Ouvrages généraux

1. Alain Cazenave et ali, *Atlas des pays du Nord-Tanganyika, éd. Institut de recherche pour le développement*, Marseille 2015
2. Bernfeld, D., *Un nouvel enjeu : la participation, aspect du mouvement participatif en Afrique, en Asie, aux USA et en Europe,Paris,éd. UNESCO, PUF,1983*
3. Berry M., *Briser la spirale des conflits, guerre civile et politique de développement, Paris, éditions Nouveaux horizons,* 2005
4. Binagana, A.,
5. Bouvier P., *L'accession du Congo-belge, Essais d'analyse sociologique, Paris, éd. Kartha 1989*
6. Chrétien J.P, *Les défis de l'ethnisme : Rwanda et Burundi 1990-1996, Paris, éd. Karthala, 1997*
7. Chrétien J.P. et Mukuri M., *Burundi, la fracture identitaire, logique des violences et certitude ethnique, Paris, éd. Karthala, 2002*
8. Chrétien, J.P. et Prunier,G., *Les ethnies ont une histoire, Paris,éd. Karthala,1989*
9. Chrétien,J.P. et Dupaquier,F., *Burundi 1972 : Au bord des génocides, Paris, éd. Karthala,2007.*
10. Cotteret,J.M., *Gouverner, c'est paraitre, Paris, PUF, 2018*
11. Deng F, M., *Les réfugiés de l'intérieur, un défi pour la communauté internationale, Paris éd. nouveaux horizons, 1993*
12. Guichaoua. A., *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994). Analyses des faits et documents, Lille : université des sciences et technologies, 1995.*
13. Kambere, M.L., *Regard sur les conflits de nationalité au Congo, cas des Hutu et Tutsi(Banyamulenge) au Kivu,2$^{e}$ partie,aspect géo-historique,éd. Yira,Goma, 1999*
14. Kanyamachumbi, P., Les populations du kivu et la loi de la nationalité, vraie et fausse problématique, s.l, éd. Select,s.d.
15. Karimumuryango, J., Les réfugiés rwandais dans la région de Bukavu, Congo, DRC, la survie dans les camps de secours d'urgence, Paris, Karthala, 2000
16. Mbeko, P. et Mbanda-Nzambo,H., Stratégie du chaos et du mensonge, poker menteur en Afrique des Grands Lacs, éd. L'Erablière, Quebec ,2014
17. Ntibantunganya, S., Burundi : Démocratie piégée, Bujumbura, éd. Iwacu, 2018

18. Pinton, R. et Grawitz,M., Méthode des sciences sociales,Paris,Dalloz,1971
19. Quaderni, *« Les réfugiés dans le monde », un instrument de paix, depuis 40 ans au service des réfugiés, délégation du HCR en Italie, Paris, 1991*
20. Salomon, R., Les réfugiés, Paris, PUF, 1963
21. Stearns, J., et Verweijen, J., *Maria Eriksson B., Armée Nationale et Groupes armés dans l'Est du Congo, Trancher le Nœud Gordien de l'insécurité. éd. Institut de la vallée du rift/Projet usalama*
22. Vansina, J*., Introduction à l'ethnographie du Congo, éd. universitaire du Congo, Kinshasa, CRISP, 1966.*
23. Verhaegen, *La rébellion au Congo,T1, Bruxelles,éd.CRISP,1960*

**II. Articles**

1. Bashende, B.R., et Wilangya, L.W., « impact de la briqueterie sur le déboisement dans la plaine de la Ruzizi » ; *in Cahier du CERUKI, Nouvelle série, numéro 45 , Bukavu, 20014, pp,178-188.*
2. Bishikwabo, C., et alii, « Les ethnies du kivu »,*in Acte du colloque sur la géographie physique du kivu, CERUKI Bukavu, s.d.*
3. Bishikwabo, C., « Mythe et croyances religieuses, base d'une communauté de royaume interlacustre dans l'Est du Zaire »,*in Culture et Société , révue de civilisation burundaise, volume IV, Bujumbura,1981, CCB,pp,130-145*
4. Bishikwabo, C., « L'origine des chefferies de l'Ouest de la Ruzizi : Bufuliru,Buvira et Burundi au XIXe-XXe siècles », *in Culture et Société, révue de la civilisation burundaise, volume IV, Bujumbura,1981, CCB, pp,107-121*
5. Gahama, J., « Limites et contradictions du processus de démocratisation au Burundi », *in Guichaoua, A., Les crises politiques au Burundi et au Rwanda, 1993-1994, université de Lille, 1995, pp,77-78*
6. Gasama, J., « La guerre, la paix et la Démocratie au Rwanda », in Guichaoua, A., Les crises politiques au Burundi et au Rwanda, 1993-1994, université des sciences et Technologie de Lille, 1995, pp. 211-237
7. Karim K.A., « Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l' (in)hospitalité de et pour ce (ux) qui dérange(nt) », in *Revue de de l'Institut de Sociologie, Numéro 8,.pp.218*

8. Kazindu, A. N., *« la déforestation dans le Kivu montagneux, une Problématique de la foresterie au Kivu » in Actes de l'atelier du 15-17 aout Bukavu, 1994, pp,25-27*
9. Kitambala K. et Ajabu B,D., « Les déterminants de l'exploitation des essences indigènes ligneuse comme source d'énergie domestique dans la pleine de la Ruzizi, Sud-Kivu Est de la RDC *», in Cahier du CERUKI, Nouvelle série n°45, Bukavu, 2014, pp,135-143.*
10. Mutunzi M., « problématique de l'environnement dans la zone de Fizi. »,*in acte de l'atelier du 15-17aout sur la la problématique de la foresterie au Kivu,Bukavu, 1994, pp51-54*
11. Willame, J.C., « Banyarwanda et Banyamulenge, violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu, Zaïre, année 90 » *in Cahiers africains (anciennement cahier du CEDAF), volume 6, Numéro 25, Paris, Harmattan, 1997 pp120-156,*

**III. Mémoires**

1. *Biteza, B., La rébellion Simba et son impact sur la vie sociale et économique en zone d'Uvira (1963-1980) , Mémoire, département d'Histoire, ISP Bukavu, 1980*
2. *Butuku, B., Cotin : instrument d'exploitation coloniale dans la plaine de* la Ruzizi, 1920-1960, Mémoire, département d'Histoire,ISP Bukavu,1983
3. Dombi, E, *La basse vallée de la Ruzizi : Essai d'études physiques et économique, Mémoire, département de géographie,ISP Bukavu, 1979*
4. Irakiza, R., *Les rapports entre les Banyamulenge et leurs voisins (1850-1988) , Mémoire ,départemeny d'Histoire, ISP Bukavu, 1989*
5. Kashaga wa B., *Barundi et Bafuliru dans le groupement de Kabunambo : processus de peuplement et d'organisation du pouvoir (1928*-1988), T.F.E. département d'Histoire,ISP Bukavu,1985
6. Katembera, B, *Analyse des retards de scolarité à travers les âges des élèves de quelques écoles de moyen et haut-plateaux du territoire d'Uvira*., Mémoire département de Géographie, ISP/Bukavu, 20
7. Kingwengwe, M., *Immigration et intégration des Barundi et des Banyarwanda dans les collectivités des Bafuliru et des Bavira(1850-1980) , Mémoire ,département d'Histoire,ISP Bukavu,1982*
8. Male, N. L., *Cartographie et sédimentologie d'un secteur aval de la Luvubu (plaine de la Ruzizi*, Mémoire département de Géographie, ISP/Bukavu, 1987

9. Mambo, K, E., *L'afflux des refugiés Hutu dans la plaine de de la Ruzizi et son impact sur la vie sociale et économique (1972-1996),* Mémoire, département d'histoire,ISP Bukavu, 2003
10. Mamwene, K.J., *Histoire des Missionnaires Xavériens dans la Paroisse Sainte Famille de Luvungi(1902-1978), T.F.E, ISP Bukavu,1997*
11. Mbilizi, I, *Croissance du phénomène urbain dans la plaine de la Ruzizi : cas de la cité de Kiliba/Sud-Kivu,* Mémoire, département de Géographie, ISP/Bukavu, 1997
12. Mundere, L., *Le territoire d'Uvira ,foyer des tensions : Essai d'explication des faits(1959-1998) , Mémoire, département d'Histoire, ISP Bukavu,1999*
13. Mustafa A., *Les réfugiés Burundais en Tanzanie de 1972 à 2006,* mémoire, département d'Histoires, option Science politique, U.B, 2008
14. Mutambo, M., *Problèmes socio-économiques des immigrés dans la zone d'Uvira , Mémoire ,département de géographie, ISP Bukavu,1979*
15. Muzinga, N.L*., Les conflits ethniques et les problèmes d'identité à l'Est de de la RDC : cas de Banyamulenge, Mémoire de Maitrise-arts(Sciences humaines de la religion),Formation interculturelle, Sherbook,2001*
16. Nagaheba C., *Histoire de l'administration coutumière dans la collectivité-chefferie des Bafuliiru : 1935-2001.*, mémoire ,département d'histoire, , ISP, Bukavu, 2003
17. Ngoyi, M., *Histoire politique de Luvungi, 1902-1978, Mémoire ,département d'Histoire, ISP Bukavu, 1997*
18. Nibizi E., *Mutations socio-politiques au Rwanda à la veille de l'indépendance (1959-1961),* mémoire, département d'histoire, Université du Burundi ,2013
19. Niyongere E., *Le rôle du HCR dans la gestion des réfugiés congolais au Burundi : cas des réfugiés des camps de Kavumu en commune de Cankuzo (2013 -2016),* Mémoire, département d'Histoire, université du Burundi, 2017
20. Nzingi N*., Analyse des déterminants de l'exploitation des essences indigènes ligneuses utilisées comme combustibles dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira/RDC,* mémoire ,département de géographie, ISP Bukavu. 2006
21. Rukengeza, B., *Essai d'étude sur la mort dans la Société traditionnelle Fuliru(XVIIe siècle-1987) T.F.E, dépatrement d'Histoire, ISP Bukavu,1990*

## IV. Rapports

1. Fonds social de la RDC**,** *Projet d'appui au développement des chaines de valeurs en soutien au programme de transformation de l'agriculture***,** *mars, 2024,*
2. GIZ, *Bassin du lac KIVU et de la RUZIZI/RUSIZI***,** 2005
3. HCR, *Rapport pour 1990-91, partie I. Afrique, Genève, 1991.*
4. MSF, *Histoire des réfugiés rwandais ayant fui les camps du Kivu,* Zaire, 09/1997
5. OUA*, Recommandations de la conférence d'Arusha sur les problèmes des réfugiés en Afrique.*
6. RDC, Asseùblée Nationale, *Rapport de la Commission Vangu, Kinshasa, 1994*
7. RDC, *infosPlus, Cartographie des groupea armés à l'EST de la RDC***,** juin 2022
8. Roger V, , *Projet de reboisement de la plaine de la Ruzizi, Uvira CEPza,1986*
9. *RUBIN, N., Africa's Refugees and OAU, in the New African, October 1967*
10. *UNHCR, Preliminary Report of the UNHCR to the United Nations Economic and Social Council, second Regular sessionE/1982/29, 1982.*
11. Vanterghot*, Etude sur les mœurs des indigènes de race de Wafulero*, Registre des renseignements politiques et divers. *Archives de la sous-région du Sud- Kivu, Uvira, 1933*

.

## V. Informateurs locaux

| No | Nom et postnom | Sexe | Age | Fonction actuelle | Date d'interview | Lieu d'int. | Obs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | BAHATI LUKOGO | F | 50 | Ménagère | 31/03/2024 | Rubanga | |
| 2. | BITAKWIRA BIHONAHAYI | M | 65 | Député national | 15/10/2023 | Uvira | |
| 3. | KAGOMBE SOMBE | M | 70 | chef de village Lemera | 155/03/2024 | Lemera | |
| 4. | KAVUYE NDONDWA | M | 85 | Révérend pasteur | 15/02/2024 | Uvira | |
| 5. | KIHAMA RUSASA | M | 55 | Chef de village Kigwena | 04/02/2024 | Lemera/Rubanga | |
| 6. | LUNU NESTOR | M | 65 | Chef de quartier Kasenga | 25/04/2024 | Uvira | |
| 7. | MAHANGURA ONESPHOR | M | 65 | Enseignant | 20/01/2024 | Luvungi | Réfugié Burundais |
| 8. | MAMBO KINGIRITI | M | 55 | Enseignant | 15/04/2024 | Bukavu | |
| 9. | MBOZI ASSUMANI | M | 80 | Révérend pasteur | 15/05/2024 | Lemera | |
| 10. | NANGABURO RUTH | F | 80 | Ménagère | 20/03/2024 | Bwesho | |
| 11. | NDAMBARA NAKARAGAZA | M | 50 | Berger | 20/02/2024 | Kyugama | |
| 12. | NDAWABO VICTOR | M | 67 | Directeur BDR | 12/04/2024 | Uvira/Kasenga | |
| 13. | NYANGE SOGOTI | M | 65 | Chef des troupeaux | 03/02/2024 | Nyamutiri | |
| 14. | RUBOTA MASUMBUKO | M | 68 | Ministre honoraire | 20/02/2024 | Uvira | |
| 15. | RUKURURU WIMANA | M | 60 | Enseignant | 20/06/2024 | Luberizi | Ancien réfugié Burundais |
| 16. | SHIDA NJALI | F | 70 | Cultivatrice | 12/02/2024 | Lemera | |
| 17. | SHINDANO MUKUBITO | M | 70 | Guerrier | 10/01/2024 | Uvira | |
| 18. | SHUJAA KIRAGI | M | 50 | Enseignant | 20/12/2023 | Lemera | |

## VI. Webographie

1. www.unhcr.org
2. www.fr.m.wikipedia.org
3. www.httpthnonet-africa.org/pubs/rdcint1.ht
4. https://www.flickr.com/photos/pgkivu/495164927
5. https://congorassure.cd/actualite-securire/2021/07/05/
6. https://mobile.igihe.com/amakuru/ibihe-by-ingezi-by-imyaka-ine-y-akaga-yagejeje-u-rwanda-ku-bwigege-bucagas
7. https://www.voanews.com/amp/scars.of-the-1994-genocide-still-haunt-rwanda-/7559991.html
8. https://humanityhouse.org/en/rampen-conflicten-rwanda-genocide-1994/
9. https://www.friedensbildung-bw.de/rwanda-conflit-genocide
10. https://afrikarabia.com/wordpresse/la-tragedie-de-1972-au-burundi/

11. https://worldwithoutgenocide.org/genocides.and.conflicts/burundi
12. https://africacenter.org/fr/spotlight/les-flus-de-refugies-montrent-que-la-crise-du-burundi-saggrave
13. https://www.ofpra.gouv/journee-de-commoration-des-refugies/
14. https://laprudencerdc-cd/uvira-trois-personnes-enlevees-a-mutarule/
15. www.la-croix.com/Actualite/Monde/L-ONU-evoque-un-genocide-en-RD-Congo-en-1996_NG_2010-08-30-556252